

JEUDI 14 DÉCEMBRE 1995

No 36140 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Economie suisse

Privatiser à tout crin

La Suisse doit appliquer un programme de dérégulation et de libéralisation radicales si elle veut sauver l'attrait de sa place économique. C'est ce que demandent de grands capitaines d'industrie, emmenés par David de Pury, dans un livre rouge et blanc publié hier par la Fondation Max Schmidheiny.

Page 2

Crise sociale en France

Pas de changement de politique

Le président français Jacques Chirac a rejeté hier toute alternative à la politique de réformes menée par le gouvernement d'Alain Juppé. Confortées par la forte mobilisation de mardi, les assemblées générales de cheminots et agents de la RATP ont voté la poursuite de la grève, entamée il y a 20 jours.

Page 6

Catastrophe de Zurich-Affoltern

Les CFF à la caisse

Les CFF ont été définitivement blanchis pour la catastrophe ferroviaire du 8 mars 1994 en gare de Zurich-Affoltern. Les différentes enquêtes et expertises n'ont conclu à aucune responsabilité pénale. La régie, qui se reconnaît un tort moral, a néanmoins versé 24 millions de francs d'indemnités.

Page 7

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crétets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

Réélection du Conseil fédéral: Mme Dreifuss ferme la marche

Delamuraz président

Jean-Pascal Delamuraz a déjoué les pronostics: il récolte 193 voix pour sa réélection au Conseil fédéral. Sa collègue romande Ruth Dreifuss, elle, paye les états d'âme du Parlement: 124 voix. Du coup, les socialistes sanctionnent les radicaux: pour la présidence de la Confédération, Delamuraz n'obtient que 165 voix. Puis, tout n'est plus que fleurs, congratulations franches ou carnassières et verres de blanc (vaudois). On est reparti pour quatre ans.

Berne
François NUSSBAUM

Huit heures, hier matin. Pour éviter une élection trop ronronnante, quelques esprits chagrins montent à la tribune. L'UDC bernois Hermann Weyeneth n'aime pas les réélections successives et préférerait une liste de sept noms. Suit le démocrate suisse Markus Ruf, pour qui le pays va bientôt crouler sous la surpopulation étrangère.

CONTRE LE BLICK

On passe aux élections. Toutes les 15 à 20 minutes, un résultat tombe. Par ordre d'ancienneté, Jean-Pascal Delamuraz passe le premier à l'inspection. Surprise: il récolte 193 voix, alors que le «Blick», avec son élégance coutumière et des sondages bien intentionnés, voulait le clouer définitivement sur son grabat. Ce sera le meilleur score de la matinée.

Suit Arnold Koller, qui rayonne à l'annonce de ses 176 voix et qui voit déjà son nom associé à «sa» grande révision de la Constitution fédérale. Puis Flavio Cotti, gratifié de 171 voix pour son rôle si discret dans le



rapprochement entre la Suisse et l'Europe. Et Adolf Ogi, remercié avec 164 voix d'avoir accepté sans broncher de passer au Département militaire.

REFUS DES TACTIQUES

Kaspar Villiger, que tout le monde voyait en tête, se contentera de 175 voix: la droite l'avertit que son passage aux Finances doit l'amener à rompre avec les pratiques de son prédécesseur Otto Stich. Quant à Ruth Dreifuss, elle paye son refus de jouer les tacticiennes dans la sauvegarde des acquis sociaux: 124 voix. Ce sera le plus mauvais score, mais elle est réélue.

Le dernier arrivé, Moritz Leuenberger, reçoit une sorte d'encouragement teinté d'aver-

tissement: 144 voix. Enfin, le chancelier de la Confédération, François Couchepin, récolte modestement 135 voix, peut-être pour avoir défendu avec une conviction un peu arrogante le projet (pourtant peu ambitieux) de réforme du gouvernement.

SOCIALISTES FÂCHÉS

On passe à la présidence de la Confédération pour 1996. Jean-Pascal Delamuraz - puisque le tournoi le désigne à cette fonction - revient en scène. Mais les socialistes sont un peu fâchés d'avoir joué le jeu de la concordance en faveur des ministres bourgeois sans être payés en retour: ils donnent 35 voix à Ruth Dreifuss, ce qui ne laisse à Dela-

muraz que 165 voix. Pour la vice-présidence du Conseil fédéral, Arnold Koller obtient 149 voix.

On fleurit alors copieusement le président élu, qui tente ensuite une difficile percée du côté des stands vaudois, érigés dans des couloirs toujours aussi étroits. Au passage, il serre toutes les mains, avec cette absence de rancune caractéristique des hommes d'Etat. Comme cette accolade bruyante et chaleureuse dont il gratifie l'ancien député Heinz Allenspach - ce fidèle du haut patronat qui, depuis douze ans, lui a glissé sous les pieds toutes les peaux de bananes de la création. F.N.

Page 2

Signature à Paris de l'accord de Dayton sur la Bosnie

Aujourd'hui, la paix



Aujourd'hui est le premier jour officiel de paix en Bosnie. L'accord conclu le 21 novembre à Dayton doit être signé à Paris par les principaux belligérants ex-yougoslaves et les médiateurs internationaux.

Le «non» des Serbes bosniaques au plan concernant Sarajevo est la seule ombre au tableau.

L'accord de Dayton, rebaptisé «accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine», sera signé à l'Elysée par les présidents Alija Izetbegovic (Bosnie), Franjo Tudjman (Croatie) et Slobodan Milosevic (Serbie), et permettra, on l'espère, de mettre fin à une guerre qui a réduit le pays en ruines.

(ats, photo Keystone)

Page 4

OPINION

Les tentations de la droite

A part le jeu de cache-cache auquel s'est livrée une partie de la droite - qui a profité à Jean-Pascal Delamuraz et défavorisé Ruth Dreifuss - la réélection des conseillers fédéraux s'est déroulée sans surprise. On le savait par habitude, mais d'autant plus clairement depuis que les quatre partis gouvernementaux se sont mis d'accord sur la (re)définition de la concordance.

«La Suisse n'est pas dirigée par un gouvernement de coalition, sur la base d'un programme commun», ont-ils écrit tout récemment. Les partis représentés au gouvernement doivent donc «s'entendre sur la marche à suivre fondamentale, dans le cadre de la concordance». Pour l'heure, «des forces importantes du pays doivent continuer d'être représentées au Conseil fédéral».

Difficile d'être plus clair, à quelques jours de la réélection du Conseil fédéral. Il s'agissait de remettre à l'ordre les radicaux zurichois, après leur tentative lamentablement avortée d'éjecter les socialistes lors de l'élection de Moritz Leuenberger (fin septembre). Mais l'avertissement valait aussi pour les démocrates-chrétiens, tentés par une coalition de centre-droite.

Visiblement, une partie de la droite n'a pas compris le message. Elle est revenue à la charge hier, en retirant un paquet de voix à Ruth Dreifuss. On peut s'en accommoder en sachant qu'un tel camouflet est velléitaire (on n'ose pas aller jusqu'à la non-réélection). Mais un camouflet a toujours quelque chose de déstabilisant sur le plan personnel.

Ce n'est peut-être pas un hasard si, hier également, des tenants du néo-libéralisme présentaient à Zurich un «divre blanc» sur la relance économique (dérégulation et privatisations). Au moment, aussi, où une initiative populaire est lancée «pour plus de liberté et moins de lois», par laquelle toute loi tomberait après quatre ans si elle n'est pas votée dans l'intervalle par les Chambres.

On n'a pas l'air de voir ce qui se passe hors de nos frontières. Le plan Juppé est peut-être défendable, mais force est de constater que la France est paralysée depuis trois semaines. Que l'Italie s'est trouvée dans la même situation lorsque Berlusconi a voulu réformer les retraites. Que l'Allemagne a négocié deux ans avec les syndicats avant de décréter un assainissement de la sécurité sociale.

On en retire au moins un enseignement: la théorie économique la plus brillante n'a aucune chance si elle ne tient pas compte des gens à qui elle s'adresse et de leur désarroi. C'est donc qu'il faut un projet de société pour conclure un nouveau contrat social. Pour l'instant, on entend que la relance de l'économie est indispensable... pour le bien de l'économie. Et pour l'homme?

François NUSSBAUM

BIKINI TEST LA MAGIE DES PHARAONS Samedi 16 décembre 1995, portes 20:30
LES MUSICIENS DU NIL au Temple allemand 25.-
Membres Bikini et ABC: 10.- concert 21:30 réservations 039 28 28 56

Publication d'un «livre rouge et blanc»

Privatiser à tout crin

La Suisse doit appliquer un programme de dérégulation et de libéralisation radicales si elle veut sauver l'attrait de sa place économique. C'est ce que demandent de grands capitaines d'industrie, emmenés par David de Pury, dans un livre rouge et blanc publié hier par la Fondation Max Schmidheiny.

Faisant suite au «livre blanc» paru en 1991, cet ouvrage intitulé «Ayons le courage d'une vraie relance - Un programme de renouveau économique pour la Suisse» a pour but d'activer le débat sur l'avenir de l'économie suisse.

Selon les auteurs de cet agenda, la Suisse doit sa prospérité à son ouverture sur le monde et elle dispose aujourd'hui encore d'une confortable avance qui lui permet de profiter pleinement des chances offertes par le processus d'intégration de l'économie mondiale. Pourtant, en dépit de ses atouts, ses avantages de centre d'activité économique (CAE) se sont effrités au cours de ces dernières années.

La privatisation des télécommunications, de la poste et des CFF figurent en bonne place dans cet agenda de politique économique destiné à revaloriser la place économique suisse. L'abolition du monopole de la

SSR et la libéralisation du marché de l'électricité en font partie, ainsi que la privatisation des banques cantonales. Le bénéfice de ces opérations devrait servir exclusivement à couvrir les dettes de l'Etat.

LES LIMITES DU SOCIAL

En matière de politique financière, les auteurs demandent un gel des dépenses de la Confédération durant deux ans et une réduction des subventions fédérales d'au minimum 2 milliards de francs. Les milieux économiques soutiennent également l'initiative pour l'abolition de l'impôt fédéral direct, qui «va dans la bonne direction». De manière générale, le système fiscal doit aussi être rendu plus favorable aux entreprises, notamment en abolissant le droit d'émission et en renforçant les privilèges accordés aux sociétés holdings.

Parallèlement, les œuvres sociales auraient atteint «des limites de leurs capacités financières». La politique sociale devrait donc se concentrer sur les seuls nécessaires et «renforcer la responsabilisation des bénéficiaires, à des coûts supportables pour l'économie nationale». Les capitaines d'industrie proposent donc que l'assurance-vieillesse se transforme en une assurance de base obligatoire, dont les prestations pourraient être augmentées par des assurances complémentaires.

En outre, le second pilier ne devrait plus être obligatoire, tout en maintenant le libre passage intégral. En outre, l'assurance-chômage devrait être transformée en une assurance au sens économique du terme. Ses prestations ne seraient plus financées par des prélèvements sur les salaires mais par des primes payées par l'assuré en fonction des prestations et de la couverture des risques.

Ce programme d'actions préconise également une dérégulation dans le domaine de la recherche et de la formation universitaire, ainsi que sur le marché du travail. La libre circulation des personnes avec l'Union européenne en fait également partie, mais la question de l'adhésion à l'UE a été écartée.

Les milieux économiques ne

comptent pas seulement sur la nouvelle loi sur les cartels et d'autres parties du programme fédéral de revitalisation de l'économie, mais également sur la politique financière de la Banque nationale suisse (BNS), considérée jusqu'alors avec un certain scepticisme.

Emmené par le coprésident d'ABB, David de Pury, ce groupe de capitaines d'industrie comprend deux professeurs saint-gallois, Heinz Hauser et Beat Schmid. Le comité, qui patronne la parution de cet ouvrage, se compose notamment des frères Stephan et Thomas Schmidheiny, des banquiers Josef Ackermann, Georges Blum et Robert Studer, de l'ancien président de la BNS Fritz Leutwiler et du responsable de la rédaction économique de la «Neue Zürcher Zeitung» Gerhard Schwarz. (ap)

Société de Banque Suisse

Action unique

La Société de Banque Suisse veut, elle aussi, simplifier la structure de son capital en introduisant une action unique. La troisième banque helvétique a annoncé hier qu'elle proposera à l'assemblée générale du 7 mai 1996 l'introduction d'une action nominative unique d'une valeur nominale de 50 francs. A fin mai dernier, le CS Holding, société mère du Crédit Suisse, a introduit l'action nominative unique. De son côté, l'Union de Banques Suisses a opté pour l'action unique au porteur. Cette mesure ne s'est toujours pas concrétisée en raison de la bataille juridique déclenchée par la société BK Vision du financier Martin Ebner.

Le 7 mai prochain, les actionnaires de la SBS auront aussi à se prononcer sur la libéralisation des dispositions d'enregistrement: il s'agit de permettre à des étrangers de s'inscrire comme actionnaires disposant du droit de vote. Le plafond d'inscription actuel de 2% sera porté à 5%. Le fait de simplifier la structure du capital revient à mettre les détenteurs de titres au porteur à égalité avec les actionnaires nominatifs. Chaque action unit une même part de capital à un même droit de vote.

Sous réserve de l'approbation des actionnaires, le capital-actions de 3,855 milliards de francs sera constitué de 77.098.624 titres nominatifs d'une valeur nominale de 50 francs. Le pourcentage des voix détenues par les anciens actionnaires nominatifs tombera de 54,8 à 37,7%. (ap)

BRÈVES

Requérants d'asile injustes

Des étrangers en attente d'expulsion sont parfois détenus au Centre d'enregistrement des requérants d'asile (CERA) de Genève, l'un des quatre points de passage obligés des réfugiés qui arrivent en Suisse. En outre, les séjours au CERA durent plusieurs semaines, voire plusieurs mois, au lieu des trois à cinq jours usuels.

Canton de Soleure On ne veut pas de pauvres!

La commune soleuroise de Niedererlinsbach a rayé du registre de ses habitants plusieurs personnes nécessaires ou sous tutelle. Le service des tutelles a porté plainte contre plusieurs fonctionnaires communaux. La justice soleuroise a ouvert une enquête.

Groupes Migros et Ringier

Emission sur «Suisse 4»
Migros financera dès l'été 1996 une émission hebdomadaire d'informations pour les consommateurs sur «Suisse 4». D'abord uniquement en allemand, ce magazine devrait aussi, à moyen terme, être réalisé en français et en italien. Ringier en assurera la production et la responsabilité.

Administration vaudoise Propos racistes

Le conseiller d'Etat Philippe Biéler a ordonné le 27 novembre une enquête administrative à l'encontre de l'un des responsables de l'Office cantonal vaudois des étrangers. Ce dernier aurait tenu des propos racistes à l'égard d'une juriste. «Il m'a dit que j'avais des méthodes de youpin», a dit celle-ci à l'ATS.

Secteur de la construction

Accord trouvé

Un accord a été trouvé entre les partenaires sociaux du secteur de la construction. A l'issue de longues et difficiles négociations, les travailleurs de la construction auront droit l'an prochain à deux jours de vacances supplémentaires et recevront une augmentation mensuelle de salaire de 0,5 à 0,6%.

OMC

Un Suisse président

L'ambassadeur suisse auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), William Rossier, a été nommé hier président du Conseil général de l'organisation.

Après le renouvellement du Conseil fédéral

Satisfaction à droite

Les membres bourgeois du Conseil fédéral ont exprimé leur satisfaction après leur bonne réélection par l'Assemblée fédérale. Moritz Leuenberger a considéré son avant-dernière place comme juste, alors que Ruth Dreifuss a accueilli sa lanterne rouge avec calme.

Réélu au Conseil fédéral avec 165 voix, Jean-Pascal Delamuraz a expliqué que son résultat exprimait l'amitié, le soutien et la confiance. Le président de la Confédération sera le président de tous les Suisses, a dit M. Delamuraz après son élection. Il a souligné l'importance pour la Suisse romande que l'un des siens soit à la tête du collège gouvernemental.

A propos de son état de santé, Jean-Pascal Delamuraz a déclaré à la télévision qu'il sera à nouveau dans le coup l'année prochaine. Il n'a cependant pas voulu dire s'il se retirera après son année présidentielle.

Moritz Leuenberger a considéré ses 144 voix comme un résultat juste. «Je n'ai pas encore vraiment commencé et un meilleur score eût été injuste». Le socialiste aurait toutefois souhaité que Ruth Dreifuss obtienne un meilleur résultat que lui.

Ruth Dreifuss n'a quant à elle pas interprété ses 124 voix comme une leçon, mais comme une note suffisante. Le parlement l'autorise à poursuivre son travail. Elle estime qu'elle n'est pas isolée par rapport au Parlement, mais fait les frais d'un problème politique dans le domaine so-

cial. En outre, elle défend ses dossiers avec un engagement supérieur à celui auquel on est habitué de la part d'un conseiller fédéral, a ajouté Mme Dreifuss.

Président du groupe radical, Pascal Couchepin (VS) s'est montré très content de l'excellent score de M. Delamuraz. C'est un signe que les partis gouvernementaux se soutiennent les uns les autres. Le président du parti radical suisse, Franz Steinegger (UR) a quant à lui déclaré à propos du résultat de Ruth Dreifuss qu'elle n'était que momentanément au creux de la vague.

Selon le président du parti socialiste Peter Bodenmann (VS), beaucoup de bourgeois ont voulu sanctionner Ruth Dreifuss. Elle et son parti sont toutefois plus motivés que jamais à s'engager pour l'Etat social. (ats)

Budget 96 de la Confédération au Conseil national

Gestes pour l'agriculture et la formation professionnelle

Au troisième jour de son débat sur le budget 1996, le Conseil national a dévié hier à plusieurs reprises de la rigueur prônée par sa commission. Il a refusé des économies de 31,6 millions de francs dans l'agriculture et de 5 millions dans la formation professionnelle. Le budget doit être adopté aujourd'hui.

Par 96 voix contre 73, la Chambre du peuple a suivi les arguments de Hermann Weyeneth (UDC/BE) qui appelait à la clémence envers le monde paysan. Elle a maintenu les montants prévus par le Conseil fédéral et le Conseil des Etats pour l'agriculture. La Commission des finances du National proposait de couper un total de 31,6 millions de francs, avant tout dans les subventions destinées à faci-

liser l'écoulement du beurre, du fromage, des betteraves sucrières, du colza, du soja et des abricots valaisans.

M. Weyeneth a fait valoir que la paysannerie se trouvait face à une reconversion suffisamment difficile, qu'il était impossible d'accélérer. Le conseiller fédéral Kaspar Villiger lui a apporté son soutien en rappelant que les agriculteurs avaient subi de très importantes pertes de revenu. Au nom de la commission, Simon Epiney (PDC/VS) a demandé en vain de donner un signe au gouvernement pour qu'il permette une diminution des subventions destinées au placement des produits agricoles.

«Une bonne formation professionnelle est la meilleure prévention contre le chômage», a

argumenté François Borel (PS/NE) en invitant ses pairs à refuser une coupe de 5 millions de francs à ce chapitre. Le National l'a suivi par 83 voix contre 60. Le crédit de 420,6 millions prévu par le Conseil fédéral et la Chambre des cantons est ainsi maintenu. La Commission des finances avait quant à elle estimé qu'un sacrifice de 1,2% était admissible, même dans un secteur prioritaire.

Confronté à une série de propositions divergentes pour le budget de l'Office fédéral de l'énergie, le Conseil national a procédé à des votes en cascade. Comme les Etats la semaine dernière, il a réduit les crédits prévus par le Conseil fédéral pour financer la recherche sur les nouvelles énergies et augmenté ceux destinés à favoriser l'utilisation de ces énergies. (ats)

Rapport sur la planification de Rail 2000

Tirer les leçons

Le Conseil fédéral veut tirer les leçons des erreurs de planification de Rail 2000 mises à jour récemment. Il s'est engagé à suivre l'essentiel des recommandations émises par la commission de gestion du Conseil des Etats. Mais une clarté et une transparence absolues restent illusoirs pour des projets aussi complexes.

Le Conseil des Etats a pris connaissance hier du rapport d'inspection sur la phase de planification de Rail 2000. Rendu public le 9 octobre, le rapport dénonce de nombreuses carences et erreurs dans la mise sur pied du projet de 1983 à 1987, date de son adoption par le peuple. Les coûts ont été nettement sous-évalués. Le peuple a été induit en erreur, affirme même le document en incluant notamment dans les responsables, l'an-

ancien conseiller fédéral Léon Schlumpf (photo Keystone).

Plutôt que de s'attarder sur le passé, il faut empêcher ces manquements de se reproduire, estime le Conseil fédéral et le Conseil des Etats. De gros chantiers se profilent en effet à l'horizon: 2e phase de Rail 2000 - le projet a été échelonné -, transversales ferroviaires alpines, et installations anti-bruit.

Le Conseil fédéral s'est dit prêt à suivre la plupart des recommandations émises dans le rapport d'inspection sur la planification de Rail 2000. Les compétences et responsabilités de surveillance des CFF vont par ailleurs être définies dans le cadre de la conception directrice de la régie. Une motion du Conseil national dans ce sens a été approuvée et transmise hier par le Conseil des Etats. (ats)



Conseil des Etats

«Lex Wellenberg» enterrée

La simplification des procédures d'autorisation pour l'entreposage de déchets radioactifs attendra une révision totale de la loi sur l'énergie atomique. Le Conseil des Etats a décidé hier d'enterrer la «Lex Wellenberg». La «Lex Wellenberg» a été conçue pratiquement sur mesure pour le site de Wolfschiessen (NW), où la CEDRA espérait ouvrir un dépôt

pour déchets faiblement et moyennement radioactifs. Le peuple nidwaldien en a décidé autrement le 6 juin dernier. Dans ces conditions, mieux vaut attendre la révision totale de la loi sur l'énergie atomique, jugée nécessaire avant la fin du siècle, pour une adaptation des procédures d'autorisation, ont estimé les sénateurs. (ats)

Association des détaillants en CID
La Chaux-de-Fonds

Plus de 20 000 m²
de surfaces-conseils



DROGUERIE
HERBORISTERIE
droz

PLACE DE LA GARE LA CHAUX-DE-FONDS SUCC. T. KÜNZI

POUR LES FÊTES:

**NOS ARRANGEMENTS
DE FRUITS SECS**

de Fr. 10.- à Fr. 55.-

**CONFIEZ-NOUS VOS PLATS; NOUS LES
GARNIRONS SELON VOS DÉSIRS!**

GRAND CHOIX DE BOUGIES

**DIFFÉRENTS ARTICLES CADEAUX
PROCHES DE LA NATURE!**

UNE VISITE S'IMPOSE

132-779317



CAVE DE LA SERRE

RUDOLF & KAISER SA

VINS-SPIRITUEUX-BIÈRES-EAUX MINÉRALES
2300 La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 91-93
Tél. 039/23 23 80-23 23 78 Fax 039/23 23 81

Cave ouverte au public: lu-ve 7 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

**Un choix fou...fou...fou...
POUR VOS FÊTES
DE FIN D'ANNÉE**

- 400 sortes de vins (millésimes 1970-1994)
- 20 sortes de mousseux et champagnes
- 30 sortes de ports
- 250 sortes de spiritueux
- 120 sortes de liqueurs douces
- 100 sortes de bières
- 120 sortes d'eaux minérales, jus de fruits et sirops

Coffrets cadeaux et emballages de fête

Un service de livraison rapide

Des prix pour toutes les bourses!

132-779838



Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55



Cuisines d'expo à prix spécial

132-780194

De la plus petite à la plus grande taille

Pensez
à nos
bons-cadeaux

Un cadeau chic et confortable

Robe de chambre, peignoir,
tenue d'intérieur, chemise de nuit, pyjama,
body, combinaison et lingerie fine

Votre magasin
spécialisé

Cartes de crédit
acceptées
**Ouvert durant
les nocturnes**

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

Passage Léopold-Robert 4, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 42 50

132-779840

Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc
Médaille d'or Saucisson neuchâtelois

Parc privé à disposition

132-765281



Réparation
et vente

**montres - pendules
étaïns - bijouterie**

D. Richardet
Numa-Droz 117
La Chx-de-Fonds
Tél. 039/23 21 61

132-766603

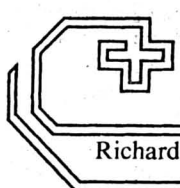


LA MAISON DU FROMAGE
PASSAGE DU CENTRE 4
TEL. 039/28 39 86

Préparation de plateaux
de fromages
pour vos apéritifs,
repas ou desserts.

Sur commande.

132-771176



**PHARMACIE
DES FORGES**

Richard Müller

2306 La Chaux-de-Fonds - Charles-Naine 2a - Tél. 039/26 95 44
Livraisons à domicile - Facilité de parking



Louis Widmer
INTERNATIONAL



132-766330



Turtzschy
Fleurs



Nos heures d'ouverture pendant les fêtes

24.12: 8 h 30 à 12 h 30 31.12: 8 h 30 à 12 h 30
25.12: 9 h 30 à 12 h 30 1 et 2.1: fermé
26.12: fermé

Léopold-Robert 57-59 CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 60 88 Fax 039/23 60 89

132-779687

Les
commerçants
du CID vous
souhaitent
de joyeuses
fêtes de fin
d'année



savoir
faire plaisir...

**Lampe
Berger**

J.-D. ROTHEN
Place de l'Hôtel-de-Ville 5
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 26 44
Fax 039/28 26 45

132-780022

Votre maître boucher
vous propose:

Steak de porc à Fr. 24.- le kg

**Choucroute - Saucisses
et saucissons - Tripes cuites**

Le maître boucher:
votre spécialiste
en viande



132-780260



INVITATION

Venez nous rendre visite
Aujourd'hui 14 décembre
nocturne jusqu'à 22 heures

Les parfums... les prix...

Paloma Picasso spray 50 ml		
Biagiotti Roma spray 50 ml	Fr. 75.-	Fr. 55.-
Biagiotti Laura spray 50 ml	Fr. 84.-	Fr. 55.-
St Laurent Paris spray 50 ml	Fr. 68.-	Fr. 55.-
Guerlain Shalimar spray	Fr. 80.-	Fr. 59.-
Beverly Hills Giorgio spray	Fr. 120.-	Fr. 80.-
Patou Sublime spray	Fr. 65.-	Fr. 48.-
Kookai Oui Non	Fr. 24.90	Fr. 19.90
Maroussia	Fr. 35.80	Fr. 28.90
Paco Rabanne XS homme	Fr. 75.-	Fr. 56.-
etc.		

Notre prix

Fr. 55.-
Fr. 55.-
Fr. 55.-
Fr. 59.-
Fr. 80.-
Fr. 48.-
Fr. 19.90
Fr. 28.90
Fr. 56.-

L'apéritif vous sera offert

Carte fidélité ou 10% direct + cadeau de fin d'année

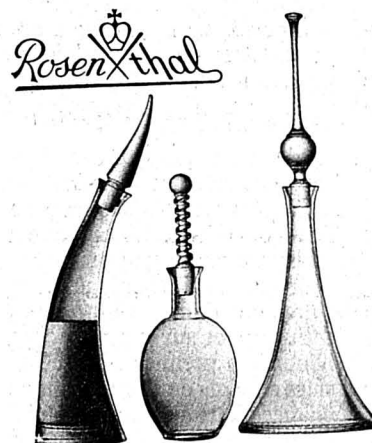


VENUE
**PARFUMERIE
DUMONT**

**VOTRE PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE**

Av. Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337 - Fax 039/231 246

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE



**CARAFES
DU CONNAISSEUR**

l'ensemblier de la table
roger blaser sa

la chaux-de-fonds
avenue léopold-robot 35
tél. 039/23 02 12

132-780190

MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE

**Mayer
Stehlin**

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

132-765213



Bosnie-Herzégovine: parachèvement des Accords de Dayton

«L'espoir, mais pas l'euphorie»

Vendredi 22 novembre 1991. Le téléphone sonne. «Une réunion secrète aura lieu demain au Palais des Nations pour tenter de mettre fin à la guerre en ex-Yougoslavie», nous informe une source.

Mardi 21 novembre 1995. Le téléphone sonne. «Ils ont signé!», nous annonce un informateur. La paix en Bosnie-Herzégovine et dans le reste de l'ex-Yougoslavie. Enfin! Peut-être...

Par
Luisa BALLIN

Certes, les accords de Dayton seront officiellement parachèvés jeudi 14.12.95 à Paris par les présidents Alija Izetbegovic (Bosnie-Herzégovine), Franjo Tudjman (Croatie) et Slobodan Milosevic (Serbie). Sous l'égide des présidents français Jacques Chirac et américain Bill Clinton.

Et, autre fin heureuse: les deux pilotes français, dont les avions de chasse avaient été abattus au-dessus de la Bosnie sous contrôle serbe, alors que l'OTAN procédait à des frappes aériennes contre les batteries des milices de Pale sont également arrivés sains et saufs à Paris. Mais, après les beaux discours et

les flash des photographes, la paix a-t-elle une chance d'imposer enfin sa logique dans les Balkans?

«On ne peut que se réjouir de la fin de la guerre – nous disent Tanja et Drazen, jeune couple de Sarajevins ayant trouvé asile à Genève. Mais ce conflit terrible a eu comme conséquence la paupérisation de la majorité des habitants de la Bosnie-Herzégovine et du reste de la Yougoslavie d'ailleurs.

Il faut rappeler que malgré les accords de Dayton, Sarajevo est toujours sous le siège et lorsque celui-ci sera levé, les gens trouveront certes plus de produits sur le marché, mais ils n'auront pas assez d'argent pour les acheter.

Il faut absolument que les institutions internationales continuent d'aider les gens à retrouver au plus vite du travail, afin que ceux qui ont survécu ensemble à la faim, au froid, à la peur et à toutes les privations, puissent subvenir à leurs besoins et surmonter ce moment crucial que sera pour eux la mise en œuvre de la paix», estime Tanja.

FIN DE GUERRE

Pour Drazen, «citoyen de la Bosnie-Herzégovine vivant hors de Bosnie», seules les forces de l'OTAN et la superpuissance que sont les Etats-Unis peuvent mettre en œuvre cette fin de



Muhamed Sacirbey

Le ministre bosniaque des Affaires étrangères avant une réunion du Groupe de contact et des membres de l'Organisation de la conférence islamique. (Keystone/Gangne)

guerre qu'est l'accord de Dayton, «puisque on ne peut pas encore appeler cela la paix».

A ses yeux, la question essentielle est de savoir quelle sera la

qualité des frontières intérieures de la Bosnie-Herzégovine. «Et qui garantira la libre circulation des personnes et des marchandises, puisque notre Etat est de

facto divisé en deux, sinon trois entités».

Autre point capital: celui du retour des réfugiés. «Il y a plusieurs types de réfugiés – estime Drazen – comment seront-ils définis? Où iront-ils? Pourront-ils rester là où ils se trouvent actuellement ou devront-ils rentrer dans l'entité de leur nationalité? Quel sera le sort des enfants ou des conjoints de mariage mixtes?

ÉLECTIONS

Prenez mon cas: je refuse de rentrer sur la base de critères ethniques, puisque je me considère comme citoyen à part entière de la Bosnie-Herzégovine. J'estime que le droit au retour doit être garanti en fonction des choix personnels des gens et non en regard de leur nationalité ou de leur appartenance politique».

Le jeune juriste doute également de la possibilité d'organiser des élections démocratiques dans un délai aussi bref qu'un an, comme le prévoit le plan de Dayton.

«Tant que les réfugiés ne pourront pas rentrer et s'exprimer en toute sécurité. Les dirigeants politiques n'ont d'ailleurs pas montré une grande compréhension pour la démocratie», estime-t-il. L'Organisation pour la sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), qui sera présidée dès janvier par la Suisse, sera chargée de ce dossier complexe. (lb)

Chronologie du conflit

1991

25 juin: La Slovaquie et la Croatie proclament leur indépendance de la Yougoslavie. L'armée yougoslave lance une offensive en Slovaquie d'où elle se retire défaits.

1992

29 février: La Bosnie-Herzégovine déclare son indépendance. Les Serbes de Bosnie autoproclament un Etat séparé. Août: Conférence internationale à Londres. Accords sur une aide humanitaire.

1993

Mars: Début des combats entre Croates de Bosnie et troupes gouvernementales bosniaques. Avril/mai: Offensive serbe sur l'enclave musulmane de Srebrenica. Le Conseil de sécurité de l'ONU déclare «zones de sécurité» les six secteurs de Sarajevo, Tuzla, Bihac, Srebrenica, Zepa, Gorazde.

1994

5 février: Bombardement au mortier sur le marché de Sarajevo: plus de 60 morts et 200 blessés.

1995

1er mai: L'armée croate lance une offensive éclair pour reconquérir la Krajina serbe dans l'ouest.

11 juillet: La zone de sécurité de Srebrenica tombe aux mains des Serbes de Bosnie.

25 juillet: Les Serbes reprennent le contrôle de la zone de sécurité de Zepa.

30 août: Début de l'opération aérienne de l'OTAN contre les positions serbes de Bosnie pour contraindre les Serbes à retirer leurs armes lourdes de la zone d'exclusion autour de Sarajevo.

Septembre: Offensives conjointes des troupes gouvernementales bosniaques et croates contre les Serbes dans le nord et l'ouest de la Bosnie.

1er novembre: Ouverture des négociations de paix à Dayton (Ohio) entre les présidents de Bosnie, de Croatie et de la RFY. Accord pour la division de la Bosnie entre une fédération croato-musulmane et les Serbes de Bosnie au sein de l'Etat de Bosnie-Herzégovine.

21 novembre: Conclusion de l'accord de paix de Dayton.

13 décembre: Ouverture de la Conférence de Paris à l'abbaye de Royaumont (Val d'Oise) avant la signature formelle de l'accord le 14 décembre au Palais de l'Élysée. (ap)

Quel retour?

Le dossier des réfugiés ne préoccupe pas seulement les Bosniaques, toutes nationalités, religions et opinions politiques confondues. «Nous devons être pragmatiques et flexibles», a pour sa part affirmé le Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, lors de la réunion qui s'est tenue le week-end dernier à Londres.

Sadako Ogata n'a pas caché qu'une solution adéquate pour les 2,1 millions de réfugiés et de personnes déplacées, (dont 1,2 million à l'intérieur de la Bosnie-Herzégovine), est «indispensable au processus de cicatrisation psychologique et à la réconciliation. Seul instrument capable d'assurer une paix durable dans les Balkans». Propos louables, mais comment convaincre les victimes de la purification ethnique de revenir dans leurs foyers après les atrocités qu'ils ont vécues? Qui assurera à ces femmes, ces hommes, ces vieillards et ces enfants qui ont tout perdu, un retour en toute sécurité? Pourront-ils rester là où ils se trouvent? L'accord de Dayton entérine de fait la partition de la Bosnie-Herzégovine.

LE RETOUR

«Les réfugiés doivent pouvoir retourner là où ils se sentiront le plus en sécurité», nous disait Sadako Ogata, qui craint que la mise en œuvre difficile d'une paix encore fragile ne provoque de nouveaux mouvements de populations.

Le HCR demande en outre aux pays européens qui ont accueilli des réfugiés bosniaques et ex-Yougoslaves, de prolonger les permis humanitaires. Afin d'éviter des retours précipités qui ne feraient qu'empirer une situation déjà précaire.

Pour ce faire, le retour des réfugiés et personnes déplacées est prévu en trois étapes. Première phase: la réinstallation des quelque 1,2 million de personnes déplacées à l'intérieur de la Bosnie-Herzégovine.

Avec pourtant une inconnue de taille: qu'advient-il des quelque 80.000 à 120.000 Serbes vivant dans la zone de Sarajevo actuellement contrôlée par les milices de Radovan Karadzic et dont une grande partie refuse le plan de Dayton, qui prévoit la réunification de la capitale bosniaque?

Que deviendront les minorités restées dans l'entité qui ne correspondra pas à leur nationalité, après la mise en œuvre du plan de paix? Qui convaincra les quelque 100.000 à 150.000 Croates de la Posavina (région où se trouve le corridor stratégique de Brcko reliant les territoires serbes de Bosnie à la Serbie) de rester dans une région attribuée à l'autorité serbe? Et enfin qui dira ce que sont devenues les 3000 à 5000 personnes manquant à l'appel, après la chute de Srebrenica? Sans parler des 350.000 réfugiés serbes de la Krajina ayant fui l'«Opération Tempête», de l'arme croate en août. Et le Kosovo oublié, explosera-t-il demain?

PREMIER TEST

La deuxième phase prévoit le retour des réfugiés installés dans les autres républiques issues de l'ex-Yougoslavie. Alors que la troisième phase sera celle du retour des réfugiés hébergés provisoirement dans les autres pays d'Europe et sur d'autres continents. Un premier test définira si les accords de Dayton ont une chance d'être appliqués: celui du retour, ce mois-ci, des quelque 20.000 à 25.000 partisans du dirigeant musulman Fikret Abdic, entassés dans des conditions indescriptibles dans le camp de Kupljensko, à la frontière croato-bosniaque. Et qui peinent à prendre le chemin du retour à Velika Kladusa, près de Bihac. En zone libérée par le Ve Corps de l'armée bosniaque, alliée au Conseil de Défense croate (HVO). Sous l'œil d'une police conjointe turco-croato-bosniaque. (lb)

Course à la reconstruction

«La paix en ex-Yougoslavie n'est pas encore signée que déjà les Occidentaux veulent reconstruire un nouvel espace dans les Balkans», nous disait une conseillère croate, en prenant connaissance de l'agenda de la réunion ministérielle à Paris, proposant un pacte de stabilité et de bon voisinage entre les républiques issues de l'ex-Yougoslavie (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, République fédérative de Yougoslavie) et des pays limitrophes tels que l'Albanie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Turquie. Ainsi que les Etats-Unis, la Russie, la France (en tant que pays hôtes) et la Suisse (qui présidera l'OSCE dès janvier).

CARREFOUR DES CULTURES

Les stratégies occidentales le savent: les relations de bon voisinage en Europe du Sud-Est et la stabilité d'un espace à l'importance géopolitique certaine, passent par la pacification et la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

Cœur de l'Europe, de l'ex-Yougoslavie, des Balkans, carrefours des grandes religions et cultures. République désormais dépeçée en deux entités (la fédération, croato-bosniaque et la «Republika Srpska») et détruite à 80%, selon les estimations du gouvernement bosniaque.

Une première estimation quant au coût de cette reconstruction est chiffrée à quelque six milliards de dollars. Les Etats-Unis et l'Europe ont accepté de participer pour un tiers chacun à l'effort de reconstruction, alors que le Japon et surtout les pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) pourraient assumer le tiers restant.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

Une prochaine réunion doit avoir lieu ce mois-ci à Bruxelles

pour coordonner les mécanismes de cette reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. Un suivi «au top niveau» pourrait avoir lieu à fin janvier en Suisse, lors de la tenue annuelle du Forum Economique Mondial (World Economic Forum) de Davos.

Si la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine reste la priorité des pays membres du Groupe de contact (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne), ainsi que celle des Etats-membres de l'OCI, pas question pour eux de marginaliser la Croatie et la République fédérative de Yougoslavie (Serbie-Monténégro), pays également cosignataires de l'accord de Dayton.

Mais avant d'accéder à la manne que constituent les deniers de la reconstruction, qui seront en grande partie gérés par la Banque mondiale, les belligérants d'hier devront montrer patte blanche et collaborer avec le Tribunal pénal international de La Haye (TPI). «Il n'y aura pas d'aide économique aux gouvernements qui seront dirigés par des criminels de guerre», a affirmé le commissaire européen aux Affaires politiques, le Hollandais Hans van den Broek.

RÉFUGIÉS

La communauté internationale insiste sur le fait que la moitié de l'aide à la reconstruction devra être destinée à financer le retour et la réinstallation des quelque 3,5 millions de réfugiés et personnes déplacées par les combats dans toute l'ex-Yougoslavie.

L'urgence à la reconstruction portera également sur l'assistance aux secteurs de production qui permettront de remettre rapidement en marche une économie qui, d'autogérée qu'elle fut à l'époque de la Yougoslavie titoïste a définitivement opté pour l'économie de marché. En ce qui concerne la Bosnie-Herzégovine, la priorité est à la réparation des infrastructures électriques, de l'eau et du gaz, à la solution du problème des ordures, à la remise en état des transports et communications, à la santé publique et à la rentrée des classes, qui a commencé en septembre dernier.

La réparation des conduites de gaz, effectuée grâce à un financement britannique et à une main-d'œuvre bosniaque qualifiée, désireuse de se remettre au plus vite au travail a été un premier pas positif. En vue d'un retour à une vie enfin normale. Le gaz étant été approvisionné par les Russes.

La réparation des conduites de gaz, effectuée grâce à un financement britannique et à une main-d'œuvre bosniaque qualifiée, désireuse de se remettre au plus vite au travail a été un premier pas positif. En vue d'un retour à une vie enfin normale. Le gaz étant été approvisionné par les Russes.

DU MONDE À CONVAINCRE

Qui dit reconstruction pense ingénieurs, techniciens. La guerre en ex-Yougoslavie a vu l'exode de milliers d'universitaires, d'intellectuels, de cadres qui ont trouvé refuge aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Europe occidentale.

L'Organisation intergouvernementale pour les migrations (OIM) travaille actuellement à la mise sur pied de projets destinés à convaincre les «cerveaux» (ingénieurs, intellectuels, juristes, médecins et autres économistes) à revenir au pays pour participer à cet effort de reconstruction.

Le gouvernement bosniaque légal (à majorité musulmane) devra donc relever un double défi: convaincre à la fois les Etats-Unis, l'Union européenne, la Banque mondiale, le FMI et les pays islamiques de lui octroyer les prêts nécessaires à la renaissance de la Bosnie-Herzégovine exsangue.

Et surtout convaincre ses citoyens (toutes nationalités, religions et convictions politiques confondues) restés au pays et les réfugiés hésitant à rentrer, que tous pourront trouver un espace et un travail dans ce nouvel Etat aux compétences centrales encore mal définies. (lb)

COOP bons informel

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT du 14.12 au 16.12.95



le kg **1.80** ~~2.50~~

Mini-roses le bouquet de 10 **4.90**
 Œufs suisses, classe A les 10 ~~4.80~~ **3.50**

HITS HEBDO COOP du 12.12 au 18.12.1995



la bouteille de 75 cl
 Dôle de Salquenen A.O.C. «Les Dailles» 1994
9.80 ~~13.50~~
 Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

Naturally Australian Cabernet Sauvignon/Shiraz M.O. «Geber's» 1993/94 la bouteille de 75 cl ~~10.90~~ **8.70**
 Vinaigre aux herbes Kressi la bouteille de 1 litre ~~2.65~~ **2.15**
 Morilles séchées Coop le sachet de 20 g ~~5.90~~ **4.50**
 Toutes les eaux minérales Swiss Alpina Coop la bouteille en PET de 1,5 litre ~~2.25~~ **-0.75**

FROMAGES

d'env. 800 g, le kg **14.90** ~~21.30~~
 «Racletto», fromage à raclette suisse, morceau préemballé

Fromage frais Cantadou aux fines herbes ou au raifort la barquette de 125 g ~~3.40~~ **2.70**
 «Racletto», fromage à raclette suisse en tranches, portion de 250 g env. préemballé, les 100 g ~~2.34~~ **1.89**
 Fromage frais Philadelphia 200 g ~~4.80~~ **3.80**
 Caprice des Dieux 200 g ~~4.95~~ **3.95**
 Chemin creux Baer 2x150 g ~~8.80~~ **5.40**

HITS HEBDO COOP

du 12.12 au 18.12.1995

PRODUITS LAITIERS
 Crème entière UHT la brique de 1/2 l ~~5.80~~ **4.60**
 Crème entière UHT la brique de 1/4 l ~~3.20~~ **2.50**
 Crème entière UHT le pot de 1,8 dl ~~2.45~~ **1.90**
 Crème fraîche nature le pot de 180 g ~~2.85~~ **2.20**
CHARCUTERIE
 Salami Coop Tipo Milano ou Nostrano entier, les 100 g ~~3.15~~ **2.15**
 Salami Coop Tipo Milano ou Nostrano à la coupe ou préemballé, les 100 g ~~3.45~~ **2.45**
 Palette Quick Coop le kg ~~22.80~~ **15.-**
 Jambonneau roulé Quick Coop le kg ~~25.80~~ **16.-**

ESPRESSO MIDIBAR EN PROMOTION



140.- au lieu de **210.-**
 Satrap-espresso midibar Cafetière électrique, 2 ans de garantie
 Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

HITS HEBDO COOP

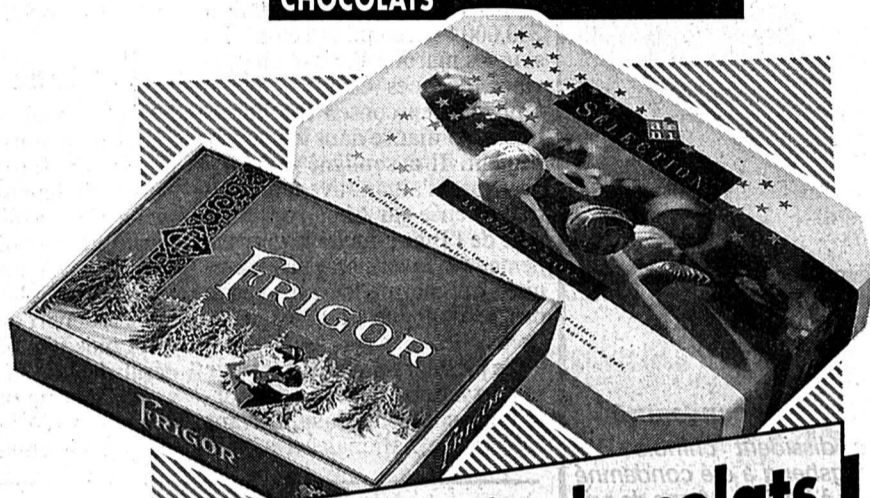
du 12.12 au 18.12.95

CONSERVES DE FRUITS
 Ananas Mondial, 10 tranches 2 boîtes de chacune 567 g poids net 340 g poids égoutté Duo ~~3.40~~ **2.40**
 Cocktail de fruits Mondial la boîte de 822 g poids net 548 g poids égoutté ~~2.50~~ **2.-**
 Pêches Mondial la boîte de 822 g poids net 510 g poids égoutté ~~2.80~~ **1.70**
GLACE EN PROMOTION
 Cake glacé Viennetta à la vanille Lusso-Eldorado 600 ml ~~5.80~~ **4.90**
 Crème glacée Gold Star à la vanille 2x400 g Duo ~~8.80~~ **4.50**
 Délice Classico Gold Star Macadamia Vanille le pot de 300 g ~~4.80~~ **3.60**

HITS HEBDO COOP

du 12.12 au 18.12.1995

CHOCOLATS



Sélection de chocolats encore moins cher!

p. ex. Bâtonnets au kirsch Arni 250 g ~~9.90~~ **7.90**
 36 Croquettes Cailler Frigor 270 g ~~9.90~~ **7.90**
 Bâtons au kirsch Lindt 500 g ~~23.90~~ **19.90**
 Connaisseurs Erni Lindt 250 g ~~12.80~~ **9.90**
 Boules Lindor Lindt 198-204 g ~~8.80~~ **5.30**
 Papillon Suchard 300 g ~~7.80~~ **6.70**

CONSERVES

Farce pour vol-au-vent midi lot de 3 3 boîtes de chacune 420 g poids net ~~10.80~~ **7.80**
 Sweet Corn Midi multipack 6 boîtes de chacune 340 g poids net 285 g poids égoutté ~~8.80~~ **5.20**

CASSETTES VIDÉO

Cassettes vidéo Coop Duo E-180HQ **12.-** Duo E-240HQ **16.50**

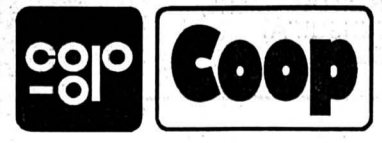
SHAMPOING

Shampooing Schauma au concentré de macadamia ou d'avocat Duo 2x200 ml ~~8.80~~ **7.30**

Tous les prix comprennent la TVA.

Coop Restaurants

Hit restaurant «self-service»
 Café et tarte aux pommes caramélisées **3.50** au lieu de 4.20
 Jeudi, vendredi, samedi du 14.12 au 16.12.95



Crise sociale en France: les cheminots reconduisent leur grève

Jacques Chirac inflexible

Le président français Jacques Chirac a rejeté hier toute alternative à la politique de réformes menée par le gouvernement d'Alain Juppé. Confortés par la forte mobilisation de mardi, les assemblées générales de cheminots et agents de la RATP ont voté la poursuite de la grève, entamée il y a 20 jours.

Après les défilés de 100.000 à 200.000 personnes selon les sources mardi à Paris et en province, Jacques Chirac a pourtant redit en conseil des ministres sa confiance dans le gouvernement. Il a souligné qu'il n'y avait pas d'alternative à la politique menée par Alain Juppé. Le chef de l'Etat a invité le gouvernement «à la fermeté et à la sérénité, qui naturellement n'évite pas le dialogue et la négociation».

Le premier ministre s'est pour sa part montré désireux de «sortir de la confrontation». Devant l'assemblée nationale, il a pro-

posé de présider lui-même le sommet social sur l'emploi prévu le 21 décembre. M. Juppé a aussi reçu à Matignon les responsables de la majorité RPR-UDF pour faire le point de la situation sociale.

Alain Juppé a fait de nouvelles concessions sur les retraites des fonctionnaires et a déclaré que les négociations à la SNCF pouvaient reprendre à zéro. Le premier ministre a estimé que «les conditions sont réunies» pour sortir de la crise sociale et a appelé à la reprise du travail.

PAS D'APAISEMENT

Mais les reculs successifs de M. Juppé sont loin d'avoir apaisé la crise qui paralyse la France depuis trois semaines. Le mouvement s'est radicalisé: un peu partout les manifestants ont réclamé mardi non seulement le retrait du «plan Juppé» mais aussi le départ du premier ministre. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a cependant assuré hier ne pas rechercher la démission d'Alain Juppé, faute de pouvoir envisager qui pour-



Alain Juppé

Le premier ministre français est soutenu par le président. (Keystone)

rait lui succéder à la tête du gouvernement.

Le puissant syndicat CGT a annoncé une nouvelle journée d'action nationale contre le «plan Juppé» pour samedi. Il a été suivi par plusieurs organisations de fonctionnaires, d'enseignants, de journalistes et de personnel médical. Force Ouvrière,

autre grand syndicat, devait aussi se rallier hier à ce mot d'ordre.

Fer de lance des grèves, les cheminots réclament désormais le retrait pur et simple de la réforme de la SNCF. Leurs assemblées générales ont voté la poursuite du mouvement.

Dans les transports, la paralysie était toujours complète aussi bien à Paris que dans de nombreuses villes de province. Les agents de la RATP (métro et RER) ont reconduit «massivement» leur mouvement. Des piquets de grèves ont bloqué plusieurs dépôts de bus à Rouen, Grenoble et Toulouse. A Marseille, la paralysie des transports en commun était quasiment complète, tandis qu'à Bordeaux les éboueurs ont reconduit leur mouvement.

Le trafic aérien a par contre repris normalement dans les deux aéroports parisiens, à Roissy et Orly. Un nouveau préavis de grève de 24 heures a été déposé pour demain.

Toutefois à l'approche des fêtes de Noël, des signes d'essoufflement sont apparus dans d'autres secteurs des services publics. Dans l'éducation, un des syndicats d'enseignants a appelé à une reprise du travail. La situation s'est améliorée également à La Poste, mais 61 des 144 centres de tri français étaient toujours paralysés. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Chine

Dissident condamné

Le dissident chinois Wei Jingsheng a été condamné hier à Pékin à 14 ans de prison pour avoir tenté de renverser le gouvernement. Yang Jing, un autre dissident, a été interpellé par la police devant le tribunal. La presse étrangère n'a pas été autorisée à assister au procès. Plusieurs pays occidentaux ont demandé à Pékin de libérer le dissident.

Autriche

Législatives anticipées

Les citoyens autrichiens sont appelés dimanche aux urnes pour des élections législatives anticipées susceptibles d'être lourdes de conséquences. Suivant la répartition des suffrages entre les trois principales formations politiques du pays, l'extrême-droite nationaliste et xénophobe pourrait être appelée à gouverner. C'est l'éclatement de la coalition gouvernementale entre sociaux-démocrates et conservateurs qui a provoqué ces élections.

Emeutiers d'Athènes

Quarante mois de prison

Un tribunal d'Athènes a condamné hier 65 jeunes gens à 40 mois de prison. Ils avaient participé le mois dernier à l'insurrection des étudiants de l'Ecole polytechnique de la capitale. Les 65 jeunes, qui se décrivent comme des militants anarchistes, vont faire appel.

Tchéchénie: selon Djokhar Douaïev

La guerre «ne fait que commencer»

Le président indépendantiste tchéchène Djokhar Douaïev a déclaré hier que ses partisans n'auraient pas recours au terrorisme. Il a toutefois en affirmant que la guerre avec les troupes russes ne faisait «que commencer». Djokhar Douaïev a affirmé qu'il n'était pas question d'accepter le retour de la Tchétchénie sous contrôle russe.

«La guerre n'est pas une bombe dans un train ou une explosion dans le métro. La guerre a ses

propres règles et celui qui ne les respecte pas a déjà perdu», a affirmé le général Douaïev lors d'une rare interview à plusieurs médias dans un petit village du sud de la Tchétchénie.

Contrairement au président destitué, nombre de commandants militaires indépendants ont menacé de recourir au terrorisme pour empêcher les élections organisées par Moscou en Tchétchénie du 14 au 17 décembre.

Le général Douaïev n'accepte pas les élections organisées

par Moscou du 14 au 17 décembre en Tchétchénie, ou le traité sur le statut de la Tchétchénie à l'intérieur de la Russie. Il a estimé que ces élections constituaient «une farce».

Le général Douaïev, qui paraissait en forme et parlait calmement, a estimé que de nouvelles négociations avec les Russes étaient nécessaires, mais a ajouté: «nous devons probablement attendre un changement de pouvoir en Russie, car le régime actuel n'est absolument pas qualifié». (ats, afp)

Approbation du Parlement européen

Union douanière avec la Turquie

Le Parlement européen a approuvé hier à une large majorité mais sans enthousiasme l'Union douanière avec la Turquie. Signé le 6 mars après vingt ans de négociations, l'accord entrera en vigueur le 1er janvier 1996.

Le vote, acquis par 343 voix pour, 149 contre et 36 abstentions, constitue une victoire pour le gouvernement du premier ministre turc Tansu Ciller, qui espère en tirer profit pour limiter les dégâts lors des élections du 24 décembre. Les avantages et les inconvénients de cet

accord commercial ont été complètement occultés par le débat sur le respect des droits de l'homme en Turquie et le traitement de la minorité kurde.

Les autorités turques ont certes donné quelques gages à l'Union européenne en assouplissant l'article 8 de la loi antiterroriste. Mais quatre députés kurdes du Parti de la démocratie (DEP), dont la lauréate du prix Sakharov du Parlement européen, Leyla Zana, sont toujours emprisonnés après avoir été condamnés à 15 ans de prison pour délit d'opinion. Le gouver-

nement poursuit en outre son offensive militaire contre les Kurdes.

Cet accord n'autorise toutefois pas les Turcs à circuler librement dans l'UE et encore moins à s'y établir. Il n'offre en outre aucune perspective d'adhésion à ce pays, sa candidature ayant été écartée en 1990.

Cette situation risque à terme de frustrer la population de ce pays et de créer rapidement un sentiment antieuropéen aux conséquences imprévisibles, ont souligné certains élus. (ats, afp, reuter)

Manifestations en Belgique

Fonctionnaires dans la rue

Plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires belges (40.000 selon la police, 60.000 selon les organisateurs) ont défilé hier dans Bruxelles pour protester contre la politique d'austérité du gouvernement. Mais contrairement à ce qui se passe en France, les trains et les autobus continuaient à circuler, les dirigeants syndicaux n'ayant pas lancé de mot d'ordre de grève. Le plan d'austérité du gouvernement du premier ministre Jean-Luc Dehaene comprend un blocage des salaires pendant trois ans, qui en

est à sa deuxième année. Une réforme de la sécurité sociale est également à l'ordre du jour et le gouvernement veut découpler l'évolution des salaires de celle de l'inflation.

Autre motif d'inquiétude, le projet de vente de la société nationale de télécommunications Belgacom. A la recherche d'un partenaire qui prendrait 49,9% des parts de Belgacom, le gouvernement ne veut pas s'engager au-delà de cette année à la sécurité de l'emploi devant les 26.000 salariés de l'entreprise. (ap)

Affaire des GAL en Espagne

Dénégations de Barrionuevo

L'ancien ministre de l'Intérieur socialiste José Barrionuevo a été interrogé hier pendant plus de cinq heures par la Cour suprême espagnole dans l'affaire des Groupes antiterroristes de libération (GAL). Il a nié avoir été au courant des «escadrons de la mort» antibasques.

Aucune mesure judiciaire n'a été prise à l'encontre de M. Barrionuevo, malgré le fait que les parties civiles aient demandé sa mise en détention préventive, a-t-on indiqué de source judiciaire. Au cours de sa comparu-

tion, M. Barrionuevo a souligné que les GAL étaient «un groupe criminel». Il a réaffirmé qu'il n'avait jamais autorisé ou ordonné d'action illégale lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, a indiqué son avocat.

M. Barrionuevo est l'un des quatre hauts responsables socialistes soupçonnés d'avoir participé à la création des escadrons de la mort antibasques. Il est le premier à devoir s'expliquer devant la justice. Sur la liste figurent notamment le chef du gouvernement Felipe Gonzalez et l'ancien ministre de la Défense Narcis Serra. (ats, afp, reuter)

DIVERS

Le Savour Club

Cave De Cressier

Cave ouverte du lundi au vendredi: 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30
Samedi: 9 h à 12 h

LES JEUDIS DU MOIS DE DÉCEMBRE, OUVERT JUSQU'À 22 HEURES



Mise en scène des vins de fêtes

Votre caviste du Savour Club a le plaisir de vous inviter à déguster une sélection de 12 vins de fêtes.

Grand choix de vins sélectionnés par:

Paul Bocuse, Pierre Troisgros, Jean-Pierre Haerberlin, Bernard Loiseau, Joël Robuchon, Marc Meneau, Louis Outhier, Charles Barrier.

Samedi

16 décembre 1995 de 9 h à 15 heures

Animation - Concours - Bienvenue à tous

Molondin 2
2088 Cressier/NE
038/48 85 20

Catastrophe ferroviaire de Zurich-Affoltern

Les CFF à la caisse

Les CFF ont été définitivement blanchis pour la catastrophe ferroviaire du 8 mars 1994 en gare de Zurich-Affoltern. Les différentes enquêtes et expertises n'ont conclu à aucune responsabilité pénale. La régie, qui se reconnaît un tort moral, a néanmoins versé 24 millions de francs d'indemnités.

L'accident est dû à une «conjonction malheureuse de facteurs techniques». Aucune erreur humaine n'a été constatée, ont déclaré les enquêteurs hier à Zurich. La procédure pénale, qui avait été rouverte en janvier dernier après plusieurs recours, est désormais classée.

Au matin du 8 mars 1994, une

roue défectueuse faisait dérailler un convoi de 20 wagons-citerne transportant chacun 80.000 litres d'essence en gare d'Affoltern. Cinq wagons s'embranchaient presque instantanément. Une fuite de 100.000 litres d'essence provoquait des explosions et des incendies en cascade, détruisant ou endommageant quatre immeubles, un bassin de rétention d'eau et 800 m de canalisations.

Une vingtaine de personnes s'étaient retrouvées sans abri. Trois passantes avaient été blessées, dont une avait dû être amputée. Les dégâts ont été estimés à plus de 30 millions de francs.

C'est une usure du matériel qui est à l'origine du déraillement, selon les conclusions du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux de Dübendorf (ZH). Un bouclier de sécurité du septième wagon, le premier à avoir

dérailé, présentait des fissures. Les experts ont également constaté une forte usure d'un coussinet d'essieu. La catastrophe s'est produite cinq kilomètres après que le dernier axe du septième wagon eut perdu le coussinet qui fixait la roue droite à l'essieu.

Cette usure, impossible à constater à l'œil nu sans un nettoyage minutieux des roues, était indécélable lors des contrôles de routine, selon les enquêteurs. Aucun reproche ne peut être fait aux employés chargés des révisions. En outre, le même matériel est utilisé avec satisfaction pour des dizaines de milliers de wagons en Europe. Enfin, il était pratiquement impossible pour les employés CFF de percevoir distinctement les anomalies et jets d'étincelles sur un convoi circulant à 80 km/h.

Bien que dégagés de toute res-

ponsabilité pénale, les CFF ont versé 24 millions de dommages-intérêts aux lésés. La ville a reçu environ neuf millions, notamment pour la remise en état des canalisations. Les habitants et propriétaires des immeubles touchés se sont partagé les quinze millions restants. La régie, qui a dû puiser dans son propre fonds pour couvrir ces dommages, étudie actuellement différentes offres pour s'assurer à l'avenir contre ce type de dommages, selon un porte-parole.

Les CFF ont en outre pris de nouvelles mesures de sécurité pour les convois à risques. Les révisions de matériel ont été renforcées, et des détecteurs de déraillement sont actuellement installés. Ils permettront, dès l'année prochaine, de stopper immédiatement un convoi au cas où un wagon serait sorti des voies. (ats)

Vérone
Crash
aérien

Un avion de ligne roumain s'est écrasé hier soir sur l'aéroport de Vérone (nord de l'Italie) avec 45 personnes à bord, rapportent les médias italiens selon qui il n'y a pas de survivants. L'appareil - un DC9 ou un Antonov 51, selon les versions - s'est écrasé vers 20 h (19 h GMT) alors qu'il décollait de l'aéroport Villafraanca de Vérone pour la ville roumaine de Timisoara, selon les pompiers interrogés par la RAI.

L'appareil affrété par la compagnie Banat Air, s'est écrasé et a pris feu à un kilomètre de la fin de la piste, selon la RAI. Les chutes de neige et de forts vents ont gêné l'intervention des secours. Selon l'agence ANSA, il semble que la plupart des personnes à bord soient de nationalité italienne. (ap)

14 décembre 1553 - Fils d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret, le futur Henri IV naît à Pau. Son grand-père aurait exigé qu'il fût baptisé selon la tradition, avec de l'ail et du vin de Jurançon. Sa mère lui fit lire les Commentaires de César et Plutarque. Elle l'instruisit dans la foi calviniste, qu'il abjura pour monter sur le trône de France, en 1589. Il rétablira la paix religieuse par l'Edit de Nantes en 1598.

BRÈVES

Avion disparu en Russie
Epave retrouvée

Les équipes de recherche ont découvert hier l'épave de l'avion de ligne russe qui avait disparu il y a six jours dans l'extrême est de la Russie avec 97 personnes à son bord. Il n'y a aucun signe de vie autour de l'appareil.

Etats-Unis

Tempête
sur la côte ouest

Des pluies violentes accompagnées par des vents atteignant 160 km/h ont balayé la côte ouest des Etats-Unis notamment le nord de la Californie et l'Oregon faisant, mardi, au moins cinq morts et privant d'électricité près de 1,6 million d'Américains.

Près d'une île au sud de Manille

Un ferry prend feu



Une mère et sa fille, effondrées, sont emmenées au quartier général des gardes-côtes des Philippines. Elles font partie des survivants d'une catastrophe survenue près de l'île de la Fortune, au sud de Manille.

PORTÉS DISPARUS

Un ferry transportant des passagers, le MV Kimelody Christy, a en effet pris feu avant l'aube hier matin. Neuf des passagers au moins ont péri dans les flammes et un nombre indéterminé de personnes étaient encore portées disparues hier.

(photo Keystone)

Chutes de neige et forts vents en Suisse

Accidents dus au verglas

Des chutes de neige ont recouvert la Suisse orientale d'une couche blanche dans la nuit de mardi et la journée d'hier. En Suisse romande, la neige a été plus discrète. Des avalanches sont probables dans les Alpes. Les accidents dus au verglas ont été nombreux. Une personne a perdu la vie.

La Suisse romande a été en grande partie épargnée par la neige. La Chaux-de-Fonds a toutefois été recouverte de quinze centimètres de neige fraîche. A Montana, la couche de neige atteint deux centimètres. Dans le reste du Valais, cette hauteur varie entre un et

deux centimètres, alors que le bassin lémanique n'a reçu que quelques flocons isolés, a indiqué hier l'Institut suisse de météorologie (ISM).

Le vent, en revanche, a été violent, atteignant même 90 km/h dans les environs de Nyon. En Suisse orientale et dans les Grisons, il est tombé jusqu'à huit centimètres de neige. Le versant sud des Alpes n'a pas reçu de neige. Le verglas a provoqué de nombreux accidents. Une personne a perdu la vie à Attinghausen (UR). Sa voiture a glissé sur une route forestière gelée et a chuté de 200 mètres dans un ravin. (ats)



Action

jusqu'au samedi 16.12

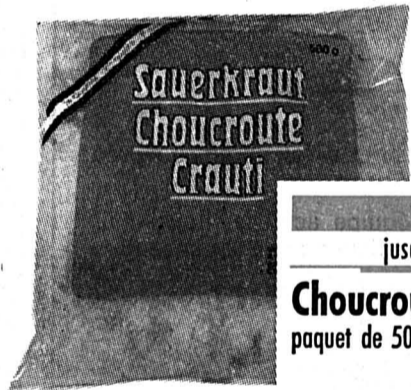
Truites entières fraîches

importées
1, 2 et 4 pièces

kg

~~15.-~~

11.-



Légumes

jusqu'au samedi 16.12

Choucroute

paquet de 500 g et 1kg

kg

2,60



Fleurs

jusqu'au samedi 16.12

Bouquet mélange

le bouquet

~~6,50~~

5,50

L'ACTUALITÉ FRAÎCHEUR

Action

jusqu'au samedi 23.12

Salami Del Paese

haché gros

la pièce de 500 g

~~11.-~~

8,50



Action

jusqu'au samedi 23.12

Filet de canard surgelé

pièce de 280 à 340 g environ

kg

~~25,50~~

20.-

Action

jusqu'au samedi 16.12

Filet d'agneau frais

de Nouvelle Zélande

kg

~~39.-~~

33.-

Foie gras
de canard frais

de France, demi-lobe de 250 g environ

kg

90.-

En vente dans les MMM et MM.

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG



Mise au concours

Par suite de démission honorable du titulaire, le Club 44, institution culturelle de renommée internationale, dont le siège est à La Chaux-de-Fonds, cherche un ou une

délégué (e) culturel (le)
à temps partiel

Description de la fonction

Elaboration du programme d'activités (conférences, débats, colloques, expositions, voyages culturels, concerts, etc.).
Organisation et animation des manifestations.
Contacts avec les personnes invitées, les membres du Club et la presse.
Gestion du club 44.

Qualités requises

Formation universitaire ou équivalente, solide culture générale.
Esprit polyvalent, ouvert aux problèmes de notre temps.
Aisance rédactionnelle et de parole.
Connaissance de l'anglais et de l'allemand souhaitée.

Prestations offertes

Mise au courant approfondie.
Collaboration d'un secrétariat expérimenté.
Horaire à fixer selon la répartition des tâches.
Rémunération en rapport avec la qualification.

Entrée en fonction

Mai 1996 ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'une photo, d'un curriculum vitae, des copies de certificats, etc., sont à adresser jusqu'au 15 février 1996, à M. André Brandt, président du Club 44, 64, rue de la Serre, 2300 La Chaux-de-Fonds. Elles seront traitées avec la plus grande discrétion.

132-780131/4x4



AS LINE SA - STAMPFLI SA
RUE DU MIDI 36 TÉL. 039/41 18 58
2610 ST-IMIER FAX 039/41 32 94

HAUT DE GAMME HORLOGER

BRACELETS - FERMOIRS - BOUCLES - MONTAGE
BOÎTES/BRACELETS - GRAVAGE MÉCANIQUE
DÉCORATION - GUILLOCHAGE - DIAMANTAGE
POLISSAGE
PLATINE - OR - ARGENT - TITANE - ACIER INOX

Notre programme 1996 étant d'ores et déjà très rempli, nous souhaitons renforcer notre équipe de professionnels en engageant:

4 POLISSEURS OU PRÉPARATEURS EXPÉRIMENTÉS

Avec parfaite connaissance de la boîte ou du bracelet de montre, aptes à travailler de façon individuelle et prêts à prendre des responsabilités.

2 RÉGLEURS PROGRAMMEURS-OPÉRATEURS CNC

Très qualifiés dans le domaine horloger et mécanique, connaissance parfaite des commandes FANUC - FAGOR - APS - DAO, etc. et prêts à prendre des responsabilités.

3 PERSONNES POUR L'ATELIER DE MONTAGE

Avec parfaite connaissance de l'horlogerie, montage de bracelets or-acier et cuir, contrôle de qualité, lavage, visitage et expéditions.

Si vous êtes intéressé, Suisse ou avec permis valable, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer votre offre manuscrite ou téléphoner au numéro susmentionné.

Les offres non conformes aux exigences ne recevront aucune réponse, merci de votre compréhension.

6-12107



A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une importante entreprise des Montagnes neuchâteloises, nous recherchons un

Mécanicien qualifié

au bénéfice d'une formation de mécanicien de précision, ouvrier ou faiseur d'étampes ayant une solide expérience du fraisage CNC

apte à l'usinage d'électrodes et à la fabrication de moules

Intéressé, curieux? N'hésitez pas à prendre contact avec M. Tosalli.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire et stable

132-780246

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographes et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DES REVENUS À LA MESURE DE VOS TALENTS

Créer votre propre affaire avec une SOCIÉTÉ INTERNATIONALE de pointe.
Appelez tout de suite le 089/240 22 66 28-37274

Publicité intensive, Publicité par annonces

Nettoyeurs(euses) à temps partiel

Pour quelques heures le soir.
Région: La Chaux-de-Fonds.
Horaire: 17 h 30 à 19 h 30.
Permis de travail valable.

ISS Servisystem SA
Av. des Baumettes 7
1020 Renens, ☎ 021/636 31 31 18-283046



GRANDJEAN S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue des Champs 24 - Tél. 039/26 46 26

MANUFACTURE DE L'HABILLEMENT DE LA MONTRE ACTIVE DANS LE HAUT DE GAMME

cherche pour entrée tout de suite ou date à convenir

mécanicien faiseur d'étampes

Jeune personne ayant une connaissance de l'étampe acier, voulant se perfectionner dans le métier en s'intégrant dans une nouvelle équipe.

Suisse ou permis valable.

Faire offre écrite avec curriculum vitae et références à M. Schermesser c/o Grandjean SA.

132-780303



Fabrique de cadrans soignés

Pour renforcer notre équipe actuelle, nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

1 visiteuse (visiteur) expérimenté(e)

1 contrôleur(se) technique et esthétique pour notre département «assurance qualité»

Connaissance du cadran souhaitée.

Faire offre par écrit ou prendre rendez-vous par téléphone.

Stern Production SA

Dr-Kern 25, 2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 03 03

132-780077

L'annonce, reflet vivant du marché



Notre entreprise est à la pointe de la technologie des machines à rectifier. Nos produits, machines à commandes numériques et équipements fortement automatisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque client, sont exportés dans tous les pays industrialisés; ils sont entièrement conçus et fabriqués dans nos usines de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre usine d'Hauterive:

un mécanicien-monteur pour notre service après-vente

Profil souhaité:

- formation dans le montage, l'installation (la mise en service) et le dépannage de machines CNC
- bonnes connaissances du français, de l'anglais (parlé) et si possible de l'allemand
- grande disponibilité
- connaissances de la rectification seraient un avantage

Activités:

Après une période de formation à l'interne de six à douze mois, les tâches suivantes lui seront confiées:

- montage de nos machines sur le site d'Hauterive
- mise en service et service après-vente à l'étranger (50 à 60 %)

Nous vous remercions d'adresser votre candidature écrite, accompagnée des documents usuels à:

VOUMARD MACHINES CO S.A.
rue Jardinière 158
2304 LA CHAUX-DE-FONDS

à l'attention de M. Guillet, chef du personnel.

132-780212

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds

A louer pour tout de suite
divers studios
Cuisine agencée/coin à manger, salle de bains. Loyer dès Fr. 450.-.
☎ 039/26 66 92 5-258053

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds
Centre ville

MAGNIFIQUE DUPLEX + MEZZANINE

Avec poutres apparentes, cheminée, four à pain, cuisine agencée en «L» habitable, salon, salle à manger, coin bar, 3 chambres à coucher.
Prix non spéculatif.

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76 132-780205

Mayens-de-Riddes (VS)

A vendre
très beau chalet neuf

directement du constructeur, situé au cœur des 4-Vallées, proche de Verbier et des bords de Saillon, vue superbe et impeccable, comprenant:
- **sous-sol:** grand local à utilisations multiples + vide sanitaire accessible;
- **rez-de-chaussée:** grand balcon, hall d'entrée, salon avec cheminée, cuisine entièrement équipée, une chambre, une salle d'eau + WC et douche, local buanderie et réduit, escalier pour l'étage;
- **étage:** 2 chambres, grande mezzanine aménageable en deux chambres supplémentaires, une salle de bains + WC;
Chauffage électrique, terrain environ 950 m², place de parc.
Hypothèque à disposition.
Prix Fr. 395.000.-.
Téléphone 026 442346 (ou laisser message sur répondeur). 36-305144

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Fritz-Courvoisier 34 e-f dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascenseur.

4½ PIÈCES (98 m²)
Fr. 1400.- plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)
Fr. 1630.- plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)
Fr. 1680.- plus charges

avec cheminée de salon.
Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements: 28-36595

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21



Nous sommes une des plus anciennes entreprises de vente par correspondance en Suisse et nous sommes établis à La Chaux-de-Fonds depuis le début du siècle.

Nous cherchons pour notre département de textiles de maison (rideaux, lingerie de ménage, etc.) :

UN ACHETEUR ou UNE ACHETEUSE

Profil désiré :

- Connaissance parfaite des produits de textiles (rideaux, linges, draps, etc.)
- Bilingue français-allemand
- Contact facile avec les fournisseurs et les clients
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Age idéal 35 à 45 ans

Nous offrons :

- Un environnement de travail agréable
- Une grande indépendance d'action
- Une entière responsabilité dans le choix et les achats des produits
- Une participation à la création de nos catalogues et mailings
- Un statut de cadre au sein d'une entreprise employant 150 personnes et accordant des prestations sociales très développées

Lieu de travail : La Chaux-de-Fonds

Entrée en service : A convenir

La préférence sera donnée à la personne ayant de l'expérience dans la vente par correspondance.

Veuillez faire parvenir votre offre écrite, munie de votre dossier à:

VAC René Junod SA,
Service du personnel,
Av. Léopold-Robert 115,
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 11 21 132-780171/4x4

LE GANG DES PRIX! FAILLE-HIT

GRANDE VENTE DE 3 JOURS

LA CHAUX-DE-FONDS

Du 14 au 16 décembre
 Jeudi: 10 h - 22 h
 Vendredi: 10 h - 18 h 30
 Samedi: 10 h - 17 h

Immeuble Léopold-Robert 11a
 Bâtiment de «La Bâloise»
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (077) 46 73 23

A l'achat d'un salon cuir ou tissu
REPRISE
 de votre ancien salon **Fr. 2000.-**

Toutes les chaussures
 Hommes - Femmes
 Enfants dès **Fr. 20.-**

Tambours lessive 4kg Fr. 6.-

Vestes en cuir Fr. 100.-

Salon tissu 3, 2, 1 Fr. 600.-

PULLOVER Fr. 20.-

Pulls enfants 2 à 6 ans 2 pour Fr. 10.-

1 cadeau à chaque visiteur!

Livraisons - Cartes de crédit, chèques postaux acceptés
 Organisation: Daniel Bettex, 1438 Method

196 779167

Version 1.00 - (Suisse Romande) L'ARI - L'Annuaire Romand Interactif

L'inspecteur L'ARI suit toutes les pistes

Après l'avoir rencontrée à un séminaire, j'avais perdu sa carte, mais je me rappelle du nom de sa société et soupçonnais qu'elle se trouvait à Fribourg. Facile pour L'ARI. D'une pression sur la souris je sélectionnais Fribourg, puis tapais les trois premières lettres du nom de son entreprise. Il ne me restait plus qu'à sélectionner sa branche d'activité... Elle était là, au milieu de l'écran de mon PC...

Vous recherchez un client, un fournisseur ou simplement un ami dont vous avez perdu la trace. L'ARI est un CD-ROM interactif, convivial et bon marché vous donnant un accès immédiat à toutes les inscriptions des annuaires téléphoniques de Suisse romande. Les noms, activités, localisations, etc... sont autant de critères que vous pouvez utiliser pour une recherche. L'ARI vous permet aussi d'exporter ces adresses afin de gérer vos propres publipostages.

L'ARI est disponible auprès de votre revendeur informatique ou simplement par téléphone, au **022 / 794 06 85** Fr. **49.- TTC**

18-278807 Roc

Dick Optique
 Lunetterie
 Verres de contact
 Av. Léopold-Robert 64
 ☎ 039/23 68 33
 132-777886

Publicité Intensive, Publicité par annonces

AUTOS
 MOTOS
 VÉLOS

Achete au plus haut prix
VOITURES
 BUS, CAMIONNETTES
 Kilométrage, état sans importance
 Paiement comptant ☎ 077/47 61 89
 28-8406



Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

Nos magnifiques calendriers

1996

En vente à la réception de L'Impartial:
 Rue Neuve 14
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Rue du Pont 8
 2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 4.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Fr. 8.50

le calendrier, TVA 6,5% incluse

L'annonce, reflet vivant du marché

Swiss Market Index				Indices				Dollar US				Billets			
												Achat		Vente	
				SPI 2097.43 SMI 3261.60 Dow Jones 5184.32 DAX 2272.82 CAC 40 1849.59 Nikkei 19226.80				NON REÇU				USA Angleterre Allemagne France Belgique Hollande Italie Autriche Portugal Espagne Canada Japon		NON REÇU	
Taux d'intérêt suisses				Bourse suisse				Fonds de placements				Devises			
3 mois 6 mois 12 mois Crédit Suisse Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.- Oblig. de caisse Banque Nationale Suisse Rendement moyen des obligations de la Confédération Taux Lombard Taux d'intérêt étrangers Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-				12/12 13/12 Roche bp 8865 Roche p 15400 Rorento C.S. 68 Royal Dutch C.S. 153.75 Sandoz n 1010 Sandoz p 1013 Saurer n 425 SBSI bp 340d SBS n 234 SBS p 469 Schindler n 1150 Schindler bp 1170 Sibra n 190d SIG P 2300 Sika n 273 Sika p 48 SMH p 662 SMH n 147 Sulzer bp 632 Sulzer n 660 Surveillance n 383d Surveillance p 2175 Swissair n 819 Swissair bj 130d UBS n 260 UBS p 1245 Tege Montreux 46d Von Roll p 24.75 Winterthur n 809 Winterthur p 825 Zurich n 349				12/12 13/12 Atlantic Richfield 114.25 ATT 65.375 Avon 76.75 Baxter 41 Black & Decker 35.75 Boeing 72.875 Bristol-Myers 84.5 Can Pacific 18.125 Caterpillar 61.375 Chase Manh. 61.375 Chevron Corp. 52.875 Citicorp 67.75 Coca-Cola 79.375 Colgate 74.75 Compaq Comput 49.25 Data General 12.875 Digital 64.125 Dow Chemical 70.875 Dupont 69.25 Eastman Kodak 70.125 Exxon 84.125 Fluor 66 Ford 28.75 Gen. Motors 49.875 General Electric 70.75 Gillette 53.625 Goodyear 43.625 Homestake 86.625 Hewlett-Packard 16.5 Honeywell 46.875 IBM 96.25 Intern. Paper 36.375 ITT 128 Johns. & Johns. 90.125 Kellogg 77.875 Lilly Eli 101.625 Merck 63.25 Merrill Lynch 54.25 MMM 68.375 Mobil Corp. 113.625 Motorola 62.125 Pacific Gas & El. 27.875 Pepsico 57.625 Philip Morris 90 Procter & Gamb. 86.625 Ralston Purina 66.25 Saralee 33.25 Schlumberger 69.375 Scott Paper 59.625 Sears Roebuck 39.5 Texaco 79.25 Texas Instr. 56.125 Time Warner 40.125 UAL 207.625 Unisys 5.875 Walt Disney 61.625 WMX 29.375 Westinghouse 16.75 Woolworthhouse 14.375 Xerox 140.875 Zenith 7.25				Devises jusqu'à Fr. 50'000.- USA Angleterre Allemagne France Belgique Hollande Italie Autriche Portugal Espagne Canada Japon ECU Métaux précieux OR \$ Once Lingot Vreneli 20.- Napoléon Souver new Souver old Kruger Rand ARGENT \$ Once Lingot/kg PLATINE Kilo Convention Or Plage or Achat Base argent			

A partir de 2 bouteilles, champagnes et vins mousseux sont encore plus avantageux!

Lanson brut
Champagne
7.5 dl



1 bouteille 26.90
à partir de
2 bouteilles

22.90
par bouteille

Mauler dry
7.5 dl



1 bouteille 12.95
à partir de
2 bouteilles

11.45
par bouteille

Pommery brut
Champagne
7.5 dl



1 bouteille 29.50
à partir de
2 bouteilles

25.90
par bouteille

Colligny brut
Champagne
3.75 dl



1 bouteille 10.95
à partir de
2 bouteilles

9.75
par bouteille

Vin mousseux de
Moldavie
blanc
7.5 dl



1 bouteille 12.50
à partir de
2 bouteilles

9.95
par bouteille

Vin mousseux de
Moldavie
rouge
7.5 dl



1 bouteille 12.50
à partir de
2 bouteilles

9.95
par bouteille

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Je-50/14.12.1995

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT



**UN NOËL
COMME NOUS AIMONS NOËL**

ensemble
on se rencontre
on se parle
on crée ce miracle
oui, un miracle, simplement

**ON SE REÇOIT
À LA MAISON DU PEUPLE**

(Entrée rue du Parc 73)

Deux jours et une nuit
du 24 décembre à midi
au 25 décembre à minuit

Animations pour enfants - Musique d'ambiance
Comiques et chanteurs - Groupes acoustiques
En collaboration avec Bikini Test

**VENEZ COMME VOUS ÊTES
TOUS ET TOUTES
POUR VIVRE ENSEMBLE
UN NOËL COMME À NOËL
VRAI, SIMPLE ET FRATERNEL**

Accueillez-vous les uns et les autres.
Nous: nous sommes tout le monde,
sans distinctions.

Vous: vous apportez votre cœur
à cette fête en chœur.

CCP 23-4062-8



Moi capitaine Fracasse,
je déclare:
avec...

CLUB' OPTIC

et ses verres incassables,
les problèmes de vos enfants
sont résolus!

Le traitement anti-rayures est offert.



von guntten

MAÎTRE OPTICIEN SSOO
2300 La Chaux-de-Fonds
23, av. Léopold-Robert
Tél. 039/23 50 44

ÉCONOMISEZ Fr. 60.-
(jusqu'à fin décembre 1995)
Montures hyper solides dès Fr. 55.-
Et un choix de nouveautés très chouettes!

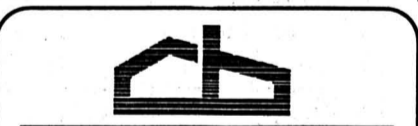
IMMOBILIER

28-35762
CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue des Bouleaux 13 et 15

**APPARTEMENTS
1 1/2 PIÈCE**

Libres tout de suite ou à convenir.
Loyers: Fr. 350.- + charges.

2034 Peseux 038/31 78 03



**À VENDRE
À LA CHAUX-DE-FONDS**
dans immeuble tout confort
APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES

Comprenant living-salle à manger,
3 chambres à coucher, cuisine équipée,
salle de bains et cave. Prix modéré.

Pour renseignements
sans engagement, s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-779913

À LOUER
à La Chaux-de-Fonds

NUMA-DROZ 106
Appartement 3 pièces

Loyer avantageux
Fr. 596.- + charges
Libre de suite

Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas
que notre liste est à votre disposition.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A louer rue Jacob-Brandt 6
à La Chaux-de-Fonds
Grand 3 1/2 pièces
entièrement rénové, cui-
sine agencée, 2 salles
d'eau. Libre 1er janvier
1996. Fr. 900.- + charges.
Gérance Peruccio
Mlle Grün
☎ 039/31 16 16
241-65270

SKI 4 VALLÉES
Les Collons/Thyon
Appartement 5 pers.
+ studio, PISCINE, loca-
tion hebdomadaire.
Tél. 021 312 23 43
Logement City
300 logements va-
cances! 22-362202/4x4

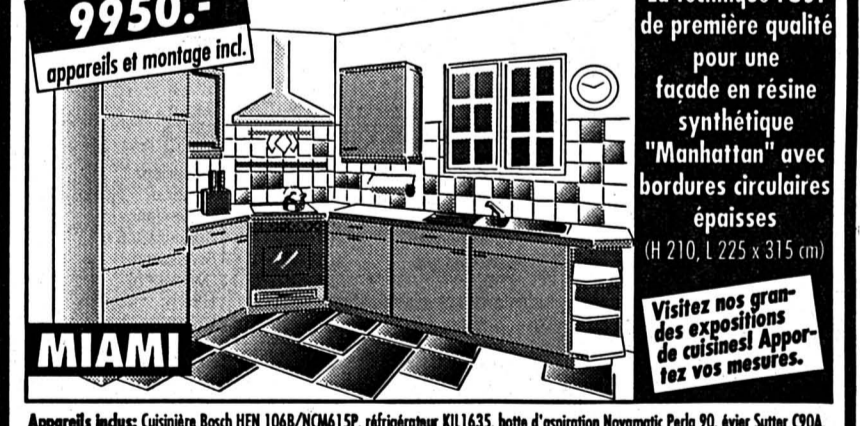
A louer pour le 1er janvier
Rue du Progrès 59
La Chaux-de-Fonds

**APPARTEMENT
3 PIÈCES**

Cuisine agencée, douche, centre ville.
Loyer: Fr. 950.- charges com-
prises.
☎ 089/240 24 53
132-780278

FUST - CUISINES

SENSATIONNELLE! • la qualité • l'offre établie immédiatement
• la livraison • le prix • 5 ans de garantie sur les meubles



9950.-
appareils et montage incl.

La technique FUST
de première qualité
pour une
façade en résine
synthétique
"Manhattan" avec
bordures circulaires
épaisses
(H 210, L 225 x 315 cm)

Visitez nos gran-
des expositions
de cuisines! Appor-
tez vos mesures.

Appareils inclus: Cuisinière Bosch HEN 106B/NCM61SP, réfrigérateur KIL1635, hotte d'aspiration Novomatic Perla 90, évier Sutter C90A, mélangeur à une main Similor S3416

ENTREPRISE GENERALE FUST
Votre directeur des travaux de la maison FUST se charge pour vous de l'ensemble des transforma-
tions (cuisines, salles de bains, bâtiments), y compris la planification. Offres, autorisations, ouvriers,
direction du chantier et contrôle. Et cela pour un prix fixe garanti. Posez-nous vos questions!

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Eplatures 44, 039 26 16 50. Neuchâtel, rue des Terreaux 5,
038 25 53 70. Bienne, Hyper-Fust (EG), route de Soleure 122, 032 51 16 04. Yverdon, rue de la Plaine 5,
024 21 86 16. EG = (Succursales Cuisines/Salles de bains avec département Entreprise générale). 05-259582/4x4

FINANCE

Adressez à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou Téléphones au

039-23 16 12

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de Fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCO) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEX.

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

Lancia Y

Des as de la couleur

Assurément, l'héritière de la Lancia Y10 ne manque pas de distinction. Griffée Y tout simplement, elle se démarque de sa devancière par des rondeurs propres à retenir l'attention d'un couturier en mal de mannequins «cossus»! Qui plus est, quelque 112 couleurs et deux moteurs sont proposés pour cette voiture issue d'un imbroglio d'arcs judicieusement disposés.

C'est vrai, le constructeur italien a décidé de frapper un grand coup, histoire de faire la nique à la concurrence, en élaborant une palette de couleurs jamais vue pour la Lancia Y! Puisque pas moins de 112 possibilités – 12 de base, 100 à la demande – sont offertes aux automobilistes en mal d'émotions visuelles. A n'en pas douter, le système Kaléidos jouera un rôle d'importance à l'heure du choix de la clientèle dans le segment des petites autos.

De cette Lancia Y, il faut dire qu'elle plaît d'emblée. Prise dans une carrosserie de bon faiseur, elle se donne incontestablement des airs de grande routière. Evidemment, il serait pour le moins injurieux de la comparer à sa devancière. Qui, malgré



La Lancia Y, une automobile moderne aux 112 couleurs.

(lidd)

son énorme succès a, il faut l'admettre, pris au fil des ans des allures de déjà-vu dépassé! Ainsi va l'évolution.

LA VALSE DES ARCS

Bicorps trois portes uniquement, avec des poignées totalement intégrées, véhicule à l'esthétisme réussi, la Lancia Y est toute en arcs. Comprenez par là que ses concepteurs ont jeté une poignée de traits sur ordinateur, agité le tout avec, corollaire de ce jeu dédié à la créativité, la concrétisation d'une carrosserie qui tiendra le haut du macadam pendant au moins cinq ans! Pas plus affirmé les spécialistes de la marque turinoise. Car, secret de polichinelle, pour rester dans la course aux ventes, pour plaire, il est nécessaire de créer, de modifier encore et toujours. Dans la branche automobile plus que dans une autre, on se doit de garder plusieurs fers au chaud. Sinon, bonjour les dégâts. Les faits le démontrent la clientèle, en ce domaine, est rapidement

frappée d'amnésie en cas de panne d'imagination.

Entièrement repensée, la Lancia Y est déclinée en versions LE, LS et LX. Avec, bien sûr, des équipements différents. Sous le capot, deux moteurs sont disponibles, soit le Fire 1,2 litre de 60 CV et le 1,4 litre multisoupapes de 80 CV. L'un et l'autre se caractérisent par une souplesse garante de confort de conduite. Confort que l'on retrouve également dans un habitacle parfaitement pensé. Avec, choc pour les

traditionalistes, un tableau de bord avec une instrumentation centrée, comme dans les Mini!

Dans un premier temps, on se demande fagacement où sont passés les cadrans. Puis, rapidement, l'œil s'habitue. Ainsi que la main droite qui trouve automatiquement les différents boutons et autres interrupteurs. Pas de révolution en la matière, mais une évolution qui devrait renforcer le créneau sécurité. Puisque le conducteur sera plus enclin à se concentrer sur sa conduite.

Essayée dans les encombrements romains, la Lancia Y a démontré des habitudes de citadines. Sans pour autant se sentir mal à l'aise sur autoroute. Bien au contraire! Avec sa motricité sur les roues avant, cette belle latine est incontestablement, comme l'affirme le constructeur, une voiture différente. Ses 3 m 70 font de l'héritière naturelle de la Y10 une automobile compacte et sécurisante.

Facile à manier, elle est équipée de boîtes de vitesses à cinq ou six rapports. Qui contribuent, par leur étagement judicieux, à gommer encore les parasites auditifs. En guise de conclusion, précisons que la Lancia Y sera visible en Suisse dès février prochain. En ce qui concerne les prix de la Lancia Y, ils sont compris dans une fourchette de 14.900 à 19.900 francs.

A.-H.RUSTICHELLI/ROC



CAMPAGNE «ÉNERGIE 2000»

Consommation réduite de carburant

Le Touring-Club de Suisse (TCS) a montré que son «Nouveau style de conduite» permet d'économiser du carburant. Soutenu par la campagne «Energie 2000», le cours intitulé «Le nouveau style de conduite» est l'une des nombreuses mesures visant à réduire la consommation d'énergie en Suisse. Indépendamment de l'actualité économique et politique, le TCS se préoccupe depuis plusieurs décennies de la consommation de carburant. Par exemple, avec la brochure «Consommation de carburant» éditée par le TCS et soutenue par «Energie 2000» depuis 1993, qui dresse la liste des voitures les plus économiques. Les mesures de la consommation que le TCS effectue depuis plus de vingt ans indiquent une baisse de la consommation moyenne d'environ 2 l sur 100 km durant cette période. Voilà une performance technique appréciable compte tenu du fait que les voitures sont aujourd'hui plus performantes et aussi plus lourdes pour des raisons de sécurité

(comm/TCS)

Prix de la sécurité routière Touring-Club de Suisse

Pierre Aubert, président du jury et ancien conseiller fédéral a remis le prix de la sécurité routière 1995 à huit lauréats. Il a également décerné trois diplômes d'honneur. Cette distinction a récompensé des auteurs d'émissions radio-TV, d'articles de la presse écrite et d'autres contributions médiatiques. Dans la catégorie «Brochures et livres», le premier prix, d'un montant de 5000 francs, est allé à Philippe-Henri Bovy, professeur à l'EPF de Lausanne, pour son étude «Les giratoires en Suisse». Une autre distinction a récompensé Pierre Burkhardt pour son œuvre «Le cheval dans la circulation» ainsi que Konrad Luder, avocat à Soleure, pour son étude «Vos droits au volant», qui a reçu un diplôme d'honneur. Dans la catégorie «Presse», le prix principal de 5000 francs est allé à Claude Hayoz, psychologue diplômé, pour sa série d'articles parus dans Le Matin (Ligne orange). Un autre prix a récompensé ex-aequo trois rédacteurs de Coopération et Coop-Zeitung, Laurent Kleiber, pour son article «Vers une route plus sûre»; Paul Gonseth pour «Luege, Lose- und Warte, Warte» ainsi que Stefan Gribi, pour son reportage «Nicht unter die Räder kommen».

(comm/TCS)

Toyota Hiace

Nouvelle génération

Véhicule utilitaire, la nouvelle Hiace peut aussi être un minibus à neuf places. Un espace de rangement plus grand et plus de confort pour les occupants.

Créé en 1967 et arrivé sur le marché suisse en 1973, le Toyota Hiace a connu un franc succès avec plus de trois millions de véhicules vendus dont 675.000 en Europe. Aujourd'hui, le constructeur japonais lance une nouvelle génération de Hiace avec un moteur de 2,4 litres et 115 CV. Les premiers modèles sont arrivés en Suisse au mois de novembre. Ils remplaceront la Current et une version 4x4 sera très certainement livrable dans une année.

PLUS HAUT ET PLUS LARGE

Un espace de rangement plus grand et plus de confort pour les occupants du véhicule: tels ont été les objectifs du constructeur japonais. Dès lors, le traditionnel véhicule utilitaire peut être aussi un minibus à neuf places.

Ainsi, le nouveau Hiace est plus haut: 142 cm contre 134 auparavant. Le plancher a été abaissé de sept centimètres, ce qui facilite le chargement des marchandises. Il est plus large aussi: 122,5 cm contre 109, ce qui permet de placer deux palettes aux normes européennes l'une derrière l'autre. Tous les nouveaux modèles sont également munis d'une porte coulissante à gauche, ce qui rend plus aisé le chargement, puisqu'on peut intervenir des deux côtés du véhicule. Il est aussi possible d'utiliser un chariot élévateur. Dans cette optique, la porte arrière du véhicule peut être surélevée. Mais cette version ne sera disponible que dans une vingtaine de mois en Suisse.

Si un effort tout particulier a été fait pour faciliter le chargement des marchandises avec un volume utile plus généreux, le



Plus haut et plus large: telles sont les principales particularités du nouveau Toyota Hiace.

(lidd)

constructeur japonais a aussi tenu compte du confort des occupants. Les nouvelles normes de sécurité l'ont obligé à modifier quelque peu la cabine qui est semi-avancée. L'accès des passagers est aussi plus commode, car le marchepied est plus large. La direction assistée, l'airbag de série pour le conducteur (double airbag en option pour les deux passagers avant), ceintures de sécurité réglables et appui-tête pour les neuf places du minibus, une distance entre les essieux augmentée de 20 centimètres, une suspension développée sur roues indépendantes à l'arrière rendent ce véhicule plus sûr, car plus maniable.

TROIS VERSIONS

Trois versions seront sur le marché suisse. Il y a tout d'abord le Hiace Fourgon à quatre ou cinq portes, boîte cinq vitesses ou à cinq portes avec boîte automatique à quatre rapports. La quatre portes coûte 29.790 fr., la cinq portes 30.490 fr. et la cinq portes boîte automatique 32.690 fr., TVA incluse.

Le Hiace Combi prévoit un modèle à trois places, quatre

portes, cinq vitesses (29.990 fr.), à trois places, cinq portes, boîte automatique (32.890 fr.), à six places, quatre portes (30.590 fr.) et à six places, cinq portes, boîte automatique (33.490 fr.).

Le Hiace Wagon, soit la version neuf places avec quatre portes et une boîte à cinq vitesses coûte 34.690 fr. L'ABS et le double airbag passagers avant sont en option pour la somme de 1950 fr. sur les trois versions. Toyota Suisse propose encore le verrouillage central des portes et les vitres avant électriques pour 690 fr., ce confort-là étant toutefois de série sur le Hiace Wagon.

Trois motorisations sont prévues: turbo quatre cylindres avec une consommation de 10,2 litres pour 100 kilomètres, diesel quatre cylindres avec 9,9 et essence quatre cylindres avec 12,3. Le modèle diesel pourrait être introduit en Suisse. Mais les responsables du marché suisse ne savent pas quand cela se fera. Les Suisses veulent a priori des fourgons vitrés. Or, la version diesel n'existe pas ainsi.

Marius BERSSET/ROC

Audi A4

Et voilà le break!

A la présentation de l'Audi A4 Avant à Cannes, nous attendions le soleil. Nuages et pluie prirent sa place sans pour autant diminuer notre plaisir. La découverte de la nouvelle production de la firme allemande confirmait de manière très probante sa volonté de rester au coude à coude avec ses compatriotes et concurrents Mercedes et BMW.

L'arrivée du break A4 Avant en février prochain ne passera pas inaperçue. Des essais sur les routes sinueuses de l'arrière-pays sauvage en retrait de la Croisette et du bord de mer aussi bien que sur l'autoroute reliant Cannes à Nice, nous sommes revenus enchantés.

Impressionnant! Les modèles à traction avant et surtout les véhicules «quattro» possèdent des caractéristiques de tenue de route d'une rare perfection, quelles que soient les conditions de la chaussée. Cette réussite débouche sur une stabilité directionnelle de première qualité et une sûreté de conduite extraordinaire.

Quant à la partie break proprement dite, elle se révèle fort réussie, sur les plans esthétique aussi bien que pratique. L'A4 Avant, qui présente exactement les mêmes dimensions que la berline, brille par sa généreuse habitabilité. Son vaste hayon descendant jusqu'au pare-chocs offre un accès aisé au coffre. Bien carré et surmonté d'un cache-bagages, celui-ci offre un volume de 390 litres (soit 20 de plus que celui l'ancienne Audi 80 Avant). Et si l'on rabat les deux parties du dossier arrière (1/3-2/3), l'A4 affiche une capacité utile de 1250 litres (50 de plus que sa devancière).

MOTRISATIONS

En février, l'Audi A4 Avant arrivera sur le marché suisse en quatre versions. Par la suite, la gamme se complètera. D'em-

blée, on pourra choisir parmi les motorisations suivantes:

- Le moteur 1,8 litre normal. Ce 4-cylindres atmosphérique à 20 soupapes, développant 125 CV, constitue la motorisation de base de l'A4 Avant.
- Le moteur 1,8 litre turbo. C'est la version suralimentée du précédent. Il présente lui aussi une distribution à 5 soupapes par cylindre. Avec ses 150 CV, il est axé sur la sportivité. Accélération de 0 à 100 km/h en 8,5 secondes.
- Le moteur V6 de 2,6 litres. Il développe 150 CV et allie confort, souplesse et performances étonnantes. Injection à commande entièrement électronique. De 0 à 100 km/h en 8,9 secondes.
- Le moteur TDI 1,9 litre. Ce 4-cylindres turbodiesel à injection directe (110 CV) reste le roi de l'économie dans sa catégorie. Il nous a impressionné en présentant des performances de pointe.

Notons que les trois premiers de ces moteurs peuvent animer indifféremment les A4 à traction avant ou Quattro, alors que le turbodiesel est réservé à la seule traction avant.

ALLER PLUS LOIN

Audi, en intégrant dans toute sa gamme A4 Avant (prix approximatif du modèle de base 1,8: 38.000 francs) ABS, verrouillage central, vitres électriques, deux airbags, barres de toit, pont autobloquant, etc., souligne son désir de présenter un produit très bien fini.

La firme d'Ingolstadt pousse-t-elle le bouchon un peu loin en proposant une console multifonctions, une «salle de jeu roulante» pour distraire les passagers à l'arrière et pour la joie des enfants? Sur brusque coup de frein, jouets, cartes ou ordinateur risqueraient bien de prendre le chemin des airs.

Peu importe! Tant que l'A4 Avant ne quitte pas la route... Jacques MARIETHOZ/ROC

primo ACTUEL vis@vis ACTIONS primo ACTUEL vis@vis ACTIONS

valable dès le 13.12.95

actuel!

Ananas
frais, transporté
par avion

la pièce **3.50**



Kiwi d'Italie la pièce 0.30	Avocat la pièce 0.80
Mangue du Brésil la pièce 1.20	Litschi de Madagascar les 100g 0.70

Crème à café
5 dl **2.55**

• **Chaumes**
• **St. Albray**
100 g **2.60**

Jambon roulé
sous vide **10.90**
kg

NESCAFÉ
• Gold de Luxe 200 g **13.90**
• Café au lait 280 g **7.95**

Roland
• Sticks **2.50**
200 g

Café
Kingdor
Qualité spéciale
en grains, sous vide
500 g **5.30**
7.30

• Nouilles **2.25**
500 g
TRATTORIA
• Pasta Mia Lasagne
500 g **3.30**

taft Hairspray
• Ultra strong
non Aerosol **4.80**
200 ml

ROY
Biscuits et gaufrettes
400 g **2.30**
2.75

Colgate **DUO**
Dentifrice 2x75 ml **6.50**
Dentagard **DUO**
Dentifrice 2x75 ml **5.95**

Palmolive **DUO**
• Ultra Plus
• Sensitive Skin **7.95**
2x500 ml

SUNGOLD
Pointes d'asperges
185 g **1.70**
2.20

Où cela? Mais, chez l'un des
1600 détaillants en
alimentation indépendants primo et visavis

1.50/95

primo et visavis - les détaillants actuels

primo CHEZARD: Matthey; CORGEMONT: Gredinger; COURTELARY: Leuenberger; MONTFAUCON: Farine;
vis@vis BREULEUX: Rion; COFFRANE: Delen; CORTEBERT: Leuenberger; LA BREVINE: Jeune; LA CHAUX-DE-FONDS: Bloch, Marché des
arrêtes; Amstutz, Laiterie des gentianes; LA CHAUX-DU-MILIEU: Vuille; LA CONVERSION: Ferreira; LA SAGNE: Aellen;
LE BEMONT: Maillard; LE LOCLE: Aubert; Simon-Vermot; LES BOIS: Loriol; LES BAYARDS: Matthey F.; LES GENEVEYS s/ COFFRANE: Moeri;
LES GENEVEZ: Butty; LES PONTS-DE-MARTEL: Benoît; NOIRAIGUE: Valtra; ROCHEFORT: Frick; SAIGNELEGIER: Fresard; Laiterie; ST-IMIER:
Demont; TRAVERS: Richard; VILLERET: Leuenberger;

von gunten
OPTIQUE - HORLOGERIE

TISSOT
Swiss Quality Time

Tissot Ballade Chrono: bicolor.
Bracelet en cuir ou en métal. Verre saphir
irrayable. F. tachétre jusqu'à 30 mètres.

Av. Léopold-Robert 23-25
Tél. 039/23 50 44

LASLOZ BUDAÏ
Physiothérapeute - Masseur
Main d'Or de Paris
Industrie 46, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 56 46 Reçoit sur rendez-vous
157-718153

L'annonce,
reflet vivant du marché

VACANCES - VOYAGES

W **SKI + BAINS**
THERMAUX

39.-
adulte

24.-
enfant

Après une super journée de ski,
relaxez-vous dans nos piscines
thermales à l'intérieur et à l'extérieur

OVRONNAZ Station Thermale Suisse
La Naturelle

LA STATION QUI OFFRE PLUS!
à 15 minutes sortie autoroute Riddes

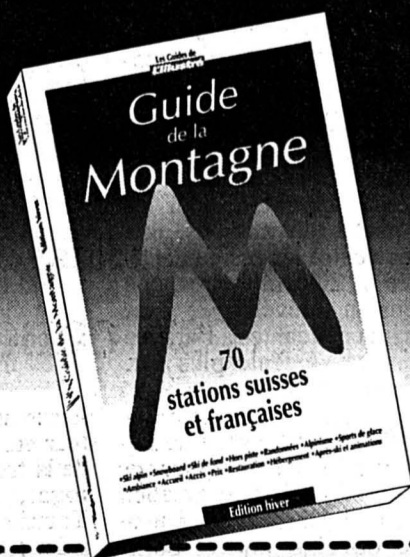
Publicité intensive, Publicité par annonces

SUIVEZ LE GUIDE!
70 stations de ski testées

Avec dans chaque guide
Fr. 600.-
de BONS GRATUITS
valables dans les stations !!!

Découvrez et choisissez
vos stations de ski selon
vos goûts, vos sports préférés
et votre budget.

Fr. 39.-, 300 pages environ, en vente
en librairies, kiosques et grandes surfaces



Je commande ___ exemplaire(s) du Guide de la Montagne au prix de Frs 39.- (TVA incluse, frais de port en plus)

A retourner à: **Guide de la Montagne**
Ringier Romandie
CP 3733, 1002 Lausanne
ou par fax au: 021/312 49 04

Nom: _____ Adresse: _____
Prénom: _____ NPA/Localité: _____
Tél.: 0 / _____ Date: _____
Signature: _____

SPECTACLES - LOISIRS

1986 **Fatinoires** 1996
Neuchâtel

présentent en première mondiale
La Nuit de St-Petersbourg

avec les plus grands médaillés du patinage russe

Oksana BAIUL
Klimova / Ponomarenko Bestemianova / Bukin
Usova / Zhulin Viktor Petrenko

accompagnés par l'orchestre philharmonique
de St-Petersbourg

Vendredi 22 et samedi 23 décembre 1995
à 20h00 Caisse et portes : 19h00

Billets en vente : Ticket Corner SBS et Patinoires du Littoral tél. 038/24 17 17

TICKET CORNER SBS Club Neuchâtoise Assurances

Ski alpin - Natacha Chevalley vise les CM pour aveugles

Une motivation incroyable

Le 164 continue - Remis en question depuis quelque temps, notamment à cause de la prolifération des 156, le numéro d'appel du service sportif, le fameux 164, continuera de répondre. Une ordonnance du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie vient en effet d'en décider ainsi. Chaque année, plus de huit millions de personnes s'informent par le canal du numéro 164 sur l'actualité sportive. (si)

BRÈVES

Tennis

JO: Edberg sans doute forfait

Le Suédois Stefan Edberg, ancien numéro 1 mondial et actuellement 23^e au classement ATP, envisage de ne pas participer aux prochains Jeux olympiques d'Atlanta (1996). Edberg, qui aura 30 ans le 19 janvier, souhaite «laisser la place aux plus jeunes».

Arantxa sur la sellette

Le Ministère des finances espagnol tente de faire pression sur l'Espagnole Arantxa Sanchez pour qu'elle déclare ses impôts en Espagne et non à Andorre, indiquait mercredi le journal «El Mundo». Arantxa Sanchez réside à Andorre mais, en dehors de ses fréquents voyages à travers le monde pour le compte de ses activités sportives, elle vit le plus souvent à Barcelone. La loi stipule que le non-résident doit séjourner pendant 183 jours dans son lieu de résidence.

Haltérophilie

Deux podiums tramelots

Deux membres de l'Haltérophilie Club Tramelan se sont distingués au tournoi de Bregenz, en Autriche. Daniel Bühler a terminé deuxième en catégorie moyens (76 kg) en totalisant 185 kg (arraché 80 kg et jeté 105 kg). David Germiquet l'imitant en lourds-légers (91 kg) avec un total de 190 kg (arraché 85 kg et épaulé-jeté 105 kg).

Badminton

Juniors en vue

Les juniors du BCC se sont très bien comportés ce week-end à Näfels. Dans la catégorie des moins de 14 ans, Annick Rosselet, associée à Katrin Alder d'Uzwil, est parvenue à atteindre la finale du double dames. Dans le simple messieurs, Morgan et Gwenaël Bonfontia ont terminé respectivement deuxième et troisième. Alors que dans le double, en associant leurs forces, ils sont montés sur la plus haute marche du podium. A noter aussi que Yoann Ging, associée à son partenaire Möckli, a pris la troisième place dans cette même discipline. Chez les moins de 16 ans, Jessica Hitz et Jennifer Bauer ont terminé au deuxième rang du double dambe. Cette dernière a récidivé en parvenant à prendre la seconde place du simple.

A 22 ans, Natacha Chevalley est animée d'une motivation incroyable. Aveugle à 100% - «Je ne distingue guère que la différence entre jour et nuit» dit-elle -, elle a axé toute sa saison sur les championnats du monde pour aveugles, qui auront lieu au mois de janvier à Lech (Autriche). Elle et son guide Pascal Flück (23 ans) ont ainsi décidé de ne travailler qu'à 50% de manière à pouvoir préparer leur saison au mieux, saison qu'ils entament ce week-end à l'occasion des championnats suisses. Et ils ne cachent pas que leur objectif à long terme est constitué par les Jeux olympiques 1998 de Nagano.

Par

Renaud TSCHOUMY

Le palmarès de Natacha Chevalley est déjà bien fourni. Elle collectionne ainsi les places d'honneur depuis mars 1987. Outre de multiples victoires lors de championnats internationaux - une saison de ski handicap est faite de courses internationales se disputant dans plusieurs pays d'Europe -, il convient de distinguer ses razias aux championnats du monde de Winterpark en 1990 (médailles d'or en super-G, en slalom géant, en slalom et évidemment en combiné) et aux Jeux olympiques d'Albertville en 1992 (médailles d'or en su-

per-G, en slalom géant et en slalom).

TRAVAIL À MI-TEMPS

Natacha Chevalley skie derrière Pascal Flück depuis la saison dernière seulement. «J'ai connu Pascal en entrant à l'école d'informatique, précise Natacha, qui est titulaire d'un diplôme fédéral d'informatique de gestion. Il a fait sa formation de guide, et nous avons gagné la première course à laquelle nous avons participé.»

C'était le début d'une belle aventure, qui se poursuit donc cette saison. «L'objectif de notre saison réside dans les championnats du monde de janvier prochain à Lech, lancent-ils de concert. Nous avons été sélectionnés par le SPC (réd: le Swiss Paralympic Comité) et nous sommes sûrs d'y aller à 99%.» Pour mettre tous les atouts de leur côté, les deux informaticiens - elle à la ville de Neuchâtel, lui chez Pro-Concept à La Chaux-de-Fonds - ont décidé de ne plus travailler qu'à mi-temps.

«La concurrence est rude, annonce Natacha Chevalley. Ainsi, la plupart de nos adversaires sont professionnels ou presque. Les gens ont tendance à croire que dans les milieux du sport handicap, l'adversité est moindre que chez les voyants ou les valides. Mais ce n'est pas le cas! Les mots tricherie et dopage sont ainsi murmurés en coulisse. Et certains de nos adversaires ne manquent pas une occasion de nous déconcentrer avant le départ.»

À LA VOIX ET AU BRUIT

Mais Natacha Chevalley et Pascal Flück réussissent à faire abstraction de tout cela, unis par leur grande complicité. «La



Natacha Chevalley et Pascal Flück

Les deux Neuchâtelois ont décidé de travailler à 50% pour réussir leur saison. (Impar-Galley)

confiance est très importante, souligne la skieuse, qui participe également à des courses de vélo l'été derrière Jean-Mary Grezet. En ski alpin, le guidage représente le 50% de la réussite. Il est donc très important de bien connaître son guide, de manière à connaître ses réactions. Mais

avec Pascal, il n'y a pas de problème. Ainsi, j'arrive à sentir s'il est bien sur ses skis sans qu'il ne me parle.»

Pascal a un travail pour le moins particulier, qui doit anticiper les portes et trouver la meilleure ligne possible, donc regarder devant lui, et adapter sa

Objectif Nagano 1998

Si les championnats du monde 1996 de Lech constituent le but de la saison de Natacha Chevalley et de Pascal Flück, tous deux pensent également à plus long terme. «Nous aimerions pouvoir participer aux Jeux olympiques 1998 de Nagano, explique la skieuse d'origine yverdonnoise. Pour l'attrait des joutes olympiques et de leur ambiance particulière (réd: que Pascal ne connaît pas), bien sûr, mais aussi pour découvrir le Japon. Ce serait vraiment une fantastique expérience.»

Tous deux savent ce qu'il leur reste à faire pour parvenir à leurs fins. R.T.

Ski de fond - Honegger et Albrecht dans les points

Bien, les Suissesses

La Russe Elena Välbe chez les dames et le Norvégien Björn Dählie chez les messieurs ont remporté les 15 km Coupe du monde de ski de fond de Brusson, en Italie, disputés en style libre. Les Suissesses Sylvia Honegger et Brigitte Albrecht ont terminé respectivement quatorzième et seizième.

Les deux Suissesses ont connu un déroulement de course identique. Parties trop vite, la Zurichoise et la Valaisanne n'ont pu maintenir la cadence alors qu'elles figuraient encore parmi les dix meilleures après les premiers kilomètres. «On doit toujours prendre des risques» tentait d'expliquer Sylvia Honegger pour justifier sa tactique.

La Zurichoise n'a jamais eu la possibilité de bénéficier d'une «locomotive», alors qu'elle avait été laissée sur place dans une

montée par la Russe Liubov Egorova et l'Italienne Stefania Belmondo. Brigitte Albrecht, elle, n'avait pas choisi le bon ski: la Valaisanne a singulièrement manqué de puissance dans les parties plates du parcours. Albrecht occupe désormais le vingtième rang provisoire en Coupe du monde et si elle peut conserver ce rang, elle n'émargera plus au budget de la fédération suisse de ski (FSS) dès janvier, les frais étant à la charge du comité Coupe du monde de la FIS.

Les Russes ont largement dominé cette course avec trois représentantes sur le podium. Elena Välbe s'est en effet imposée avec 0'4 d'avance sur Ljubov Egorova et 17'7 sur Nina Gavrilouk. Chez les messieurs, le Norvégien Björn Dählie a remporté sa vingt-septième victoire en Coupe du monde d'une course où aucun Suisse n'était en lice.

Messieurs. 15 km (style libre): 1. Dählie (No) 36'06"2. 2. Fauner (It) à 34"6. 3. Smirnov (Kaz) à 59"2. 4. Mogren (Su) à 1'14"0. 5. Alsgaard (No) à 1'18"0. 6. Forsberg (Su) à 1'19"6.

Coupe du monde (4 courses): 1. Dählie 380. 2. Smirnov 266. 3. Fauner 240.

Dames. 15 km (style libre): 1. Välbe (Rus) 41'47"8. 2. Jegorova (Rus) à 0"4. 3. Gavrilouk (Rus) à 17"7. 4. Belmondo (It) à 18"6. 5. Smigun (Est) à 21"6. 6. Latsutina (Rus) à 1'05"3. **Puis les Suissesses:** 14. Honegger à 2'08"8. 16. Albrecht à 2'28"2.

Coupe du monde (5 courses): 1. Välbe 420. 2. Jegorova 410. 3. Gavrilouk 245. **Puis les Suissesses:** 14. Honegger 90. 20. Albrecht 65. 45. Huber 1.

Par nations (messieurs + dames): 1. Russie 2137 (488 + 1649). 2. Norvège 1441 (925 + 516). 3. Italie 892 (449 + 443). **Puis:** 9. Suisse 204 (0 + 204). (si)

Val Gardena: Ortlieb le plus rapide Comme d'habitude...

«Que ce soit à Vail, à Val-d'Isère ou ici, à Val Gardena, je suis toujours premier du premier entraînement.» Patrick Ortlieb, le géant autrichien, qui ne ferait pas de mal à une mouche, échangerait volontiers l'une de ses «pole-positions» contre une «vraie» victoire, le jour de la course.

«A Vail, j'étais troisième, à Val d'Isère, je dois me contenter de la seizième place.» Patrick Ortlieb s'était imposé à Val Gardena en 1993. La descente de Val Gardena est agendée à samedi (12 h 45).

Lors du premier entraînement, le champion olympique d'Albertville a devancé Luc Alphand très nettement, de 1'03. Mais, le Français, en pleine confiance, annonce donc d'ores et déjà ses ambitions renouvelées.

CUCHE VINGTIÈME

Troisième temps, le Canadien Brian Stemmle devance le meilleur Suisse, Xavier Gigandet. Le Vaudois s'approche lentement, mais sûrement, d'une régularité redoutable. «Gigus», le podium n'est plus très loin? «Beaucoup de monde nous attend. Par rapport à la saison dernière, nos progrès sont sensibles. Je ne vais pas être présomptueux au point de clamer que désormais je vise la victoire. Disons que je ferai tout pour aller chercher un premier podium, même si les risques de commettre des fautes augmentent.»

William Besse, trente-neuvième seulement, est à la recherche de ces conditions de vitesse et à la quête de sa motivation: «Ce n'est pas vraiment fameux. La piste, elle, serait «nickel», si elle était plus rapide. Je dois passer par les sélections.

vitesse à celle de Natacha, donc regarder derrière lui. «Le but, c'est que Natacha reste le plus près de moi, de manière à ce qu'elle puisse réagir le plus vite possible aux ordres que je lui donne, comme gauche ou droite.»

«Je me fie à sa voix, mais aussi au bruit de ses skis, qui m'indique la qualité de la neige et le moment où il freine, ajoute Natacha. Lors de la reconnaissance, Pascal m'aura indiqué où se situent les recks ou les changements de rythme. Et en course, je me fie totalement à lui.»

POINTES À 75 KM/H!

N'allez cependant pas croire que le handicap de Natacha Chevalley l'empêche de skier vite. «A l'occasion d'un super-G, on m'a chronométrée à 75 km/h de vitesse de pointe, explique-t-elle. D'où l'importance de la confiance.» Et si Pascal Flück devait chuter? «Ça arrive, explique ce dernier. Dans ce cas, Natacha réagit très vite et s'arrête. Il arrive également que, trop concentré sur ma technique, j'oublie de lui indiquer la direction à prendre. Mais cela ne pose pas de grand problème: elle arrive à me suivre. La différence, c'est que nous aurons perdu du temps.»

Mais l'osmose entre Natacha et son guide Pascal semble parfaite. Leurs quatre victoires lors des championnats internationaux de Suisse l'année dernière (super-G, slalom géant, slalom et combiné) sont là pour en attester. Et il risque fort d'en aller de même cette saison. Lors des championnats internationaux - et notamment ceux d'Italie et de Suède en février - comme aux Mondiaux de Lech... R.T.

Olympisme - JO 2006: nouvelles candidatures suisses

Davos et «Swiss Alps» candidats

Le Comité olympique suisse (COS) aura l'embarras du choix pour désigner la ville ou région de Suisse qui sera candidate à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2006. Aux candidatures de Sion et Interlaken - connues depuis plusieurs semaines - viennent désormais s'ajouter celles de Davos et d'un comité appelé «Swiss Alps», qui regroupe les cantons de Berne et du Valais.

Le chef de presse du COS, Daniel Steiner, a déclaré avoir à

l'heure actuelle peu d'informations sur la candidature de Davos, pas plus que le directeur de l'office du tourisme de la station grisonne, Bruno Gerber. Davos et Saint-Moritz (pour le bob et la luge) accueilleraient l'ensemble des épreuves. Le secrétaire général du COS, Gustav Engeler, a quant à lui refusé de divulguer le groupe de personnes qui composent ce comité.

La candidature de «Swiss Alps» voudrait organiser les épreuves sur les cantons de

Berne et du Valais. Son initiateur est Uli Gertsch, inventeur de la fixation de ski. Sion, Rarogne, Martigny, Kandersteg, Thoun et Frutigen sont les villes pressenties pour organiser des épreuves.

Le comité exécutif du COS se prononcera au plus tôt le 27 avril 1996 sur le choix de la ville suisse candidate. Il exigera toutefois une confirmation par les urnes de la population de la ville ou région concernée. (si)

DES PRIX SIDÉRANTS. JUGEZ VOUS-MÊME!

La berline grand volume la plus cotée et la plus vendue au monde est actuellement proposée à des conditions incroyables. Les 7 différentes versions, courtes ou longues, traction intégrale ou avant et les 3 motorisations sont à même de répondre à toutes les affectations. Les modèles présentés sont équipés d'airbags full-size, d'ABS (version 7 places) et de renforts latéraux.



CHRYSLER VOYAGER

Prix nets sans concurrence:

(*prix avec TVA incl.)

Chrysler Voyager 2,5L SE

Moteur 4 cylindres à essence, 71,5 kW (97 CV), à partir de Fr. 29990.- net*

Chrysler Voyager 2,5L SE Turbodiesel

Moteur 4 cylindres turbodiesel, 87 kW (118 CV), Fr. 36600.- net*

Chrysler Voyager SE V6

Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 35400.- net*

Chrysler Voyager LE V6

Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 42000.- net*

Chrysler Voyager AWD LE V6

Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, traction intégrale, 120 kW (163 CV), Fr. 43100.- net*

Chrysler Grand Voyager LE V6

Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 43990.- net*

Chrysler Grand Voyager AWD LE V6

Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, traction intégrale, 120 kW (163 CV), Fr. 44900.- net*



REPRÉSENTATION GÉNÉRALE POUR LA SUISSE ET LA PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN: CHRYSLER JEEP IMPORT (SWITZERLAND) AG, VULKANSTRASSE 120, 8048 ZÜRICH, 01/434 82 00.

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:

BERNE: 2735 BEVILARD, GARAGE DE LA BIRSE, WILLEMIN S.A., TEL. 032/92 24 62. 2503 BIENNE, WALTER SCHWAB AG, TEL. 032/25 70 70. 2557 BIENNE-STUDEN, GARAGE MARTINI, TEL. 032/53 60 80/81. **FRIBOURG:** 1762 GIVISIEZ-FRIBOURG, GARAGE A. MARTI, TEL. 037/26 41 81. 1716 PLAFFEIN, GARAGE E. ZAHND AG, TEL. 037/39 23 23. 1635 LA TOUR-DE-TRÈME, SPICHER ET CIE AUTOS S.A., TEL. 029/2 90 74. 1680 ROMONT, GARAGE DE LA GARÉ, TEL. 037/52 23 04. **GENÈVE:** 1219 GENÈVE-LE LIGNON, GARAGE DU LIGNON EMIL FREY S.A., TEL. 022/796 45 11. 1207 GENÈVE, COUNTRY SPORTSCAR SERVICE S.A., TEL. 022/736 86 59. 1290 VERSOIX, GARAGE PARCA S.A., TEL. 022/755 52 22. **JURA:** 2764 DELÉMONT-COURRENDLIN, GARAGE DU CASINO, WILLEMIN S.A., TEL. 066/35 60 21 34 74. **NEUCHÂTEL:** 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, AUTO-CENTRE EMIL FREY S.A., TEL. 039/27 97 77. 2108 COUVET, AUTOMOBILES 3C, TEL. 038/63 35 05. 2000 NEUCHÂTEL, GARAGE BOREL S.A., TEL. 038/29 90 29. **VALAIS:** 1920 MARTIGNY, ROBERT ET ALAIN ROUGE S.A., HI-TECH AUTOMOTIVE, TEL. 026/22 70 70. 1893 MURAZ-COLOMBEY, CENTRE AUTOMOBILES MICHEL OPLIGER, TEL. 025/72 78 78. 3960 SIERRE, GARAGE CITÉ DU SOLEIL, PAUL FELLAY & FILS S.A., TEL. 027/55 11 48 56 11 38. 1951 SION, AUTO-PÔLE, RENÉ VULTAGIO S.A., TEL. 027/23 75 12. 3945 STEG-GAMPEL, VEGAS GARAGE, TEL. 028/42 11 41. **VAUD:** 1860 AIGLE, INTER-AUTO S.A., TEL. 025/26 33 81. 1815 CLARENS, GARAGE DE VINET, JEAN ZWAHLEN ET FILS, TEL. 021/964 34 46. 1804 CORSIER-SUR-VEVEY, CILO S.A., TEL. 021/921 02 31. 1023 CRISSIER, EMIL FREY S.A., CENTRE AUTOMOBILE ROMAND, TEL. 021/631 24 11. 1023 CRISSIER, EMIL FREY FINANZ AG, BUREAU ROMAND, TEL. 021/631 24 30. 1266 DUILIER, GARAGE DES MARAIS, M. CORTHESEY, TEL. 022/361 27 41. 1037 ÉTAGERES, G. CASALE, GARAGE & CARROSSERIE, TEL. 021/731 35 22. 1606 FOREL (LAVAU), C. DICK, GARAGE DU PRALET S.A., TEL. 021/781 22 19. 1027 LONAY, GARAGE MARTIN BURGIN S.A., TEL. 021/803 30 44. 1094 PADEX, GARAGE CARROSSERIE RIO S.A., TEL. 021/791 66 22. 1305 PENTHALAZ, GARAGE DE LA VENOGE S.A., S. FAVRE, TEL. 021/861 10 72-077/22 33 72. 1032 ROMANEL S/LAUSANNE, CILO S.A., CENTRE DE DISTRIBUTION CHRYSLER/JEEP, TEL. 021/648 38 83. 1131 TOLOCHENAZ, AUTO-BOLLE S.A., TEL. 021/802 22 22. 1400 YVERDON-LES-BAINS, STATION AGIP, A. IEVOLO, TEL. 024/21 56 55. 1400 YVERDON-LES-BAINS, ALTERNATIVE CARS S.A., C. IEVOLO, TEL. 024/24 53 63.

18-278491/ROC

Je peux dire des dizaines de milliers de phrases!
ESSAIE-MOI!



Barbie

TE PARLE

Des phrases par dizaines de milliers pour jouer sans fin!

**La Barbie
qui parle**

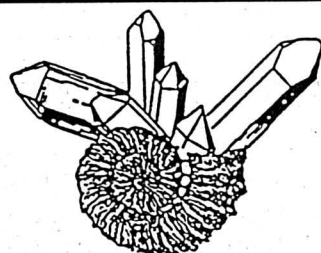
**Prix choc
15.-**

Dans nos Centres
et Super Centres

132-780142/4x4



Coop Neuchâtel-Jura
Jura bernois



**4e BOURSE
INTERNATIONALE
AUX MINÉRAUX
LA CHAUX-DE-FONDS
1995**

Samedi 16 décembre 1995
de 13 à 19 heures

Dimanche 17 décembre 1995
de 10 à 17 heures

Café de l'Ancien-Stand
à côté du Bois du Petit-Château

- Minéraux, bijoux, météorites
- Pierres taillées, fossiles
- 120 m de découvertes fantastiques
- Grande loterie, chaque billet gagne!

Démonstration de taille de pierres précieuses

Prix d'entrée: adultes Fr. 5.-, AVS et étudiants Fr. 3.-, enfants Fr. 1.-

132-780089



2300 La Chaux-de-Fonds
av. Léopold-Robert 27, 039-23 07 70
1003 Lausanne
4, place St-François, 021-320 59 71
2000 Neuchâtel
rue des Moulins 45, 038-21 26 60

Minolta Riva Zoom 105EX

L'appareil photo pour vous qui souhaitez un maximum de commodité. Commande ultra simple, zoom spécial Minolta 38-105mm pour des photos d'une extrême netteté. Extraplait: il prend réellement place dans la poche d'un veston, flash intégré avec suppression des «yeux rouges».

Minolta
Riva Zoom 105EX
avec étui et film
348.-



Minolta 500si super
avec AF 35-70mm,
AF 70-210mm et étui
998.-

Minolta Dynax 500si

- Sélection manuelle du motif-paysage, portrait, sport, macro, prises de vues nocturnes au flash/fonctions cartes à puce intégrées
- commande aisée grâce à l'aménagement parfaitement ordonné de tous les éléments
- programme, automatismes vitesse ou diaphragme et mode manuel

Veuillez s. v. p. m'envoyer gratuitement
le nouveau catalogue «swissphoto» à
l'adresse suivante:

Nom/Prénom

Adresse



Jeudi 14 décembre 1995

L'Impartial

Basketball - Coupe de Suisse: Union NE éliminé sans gloire

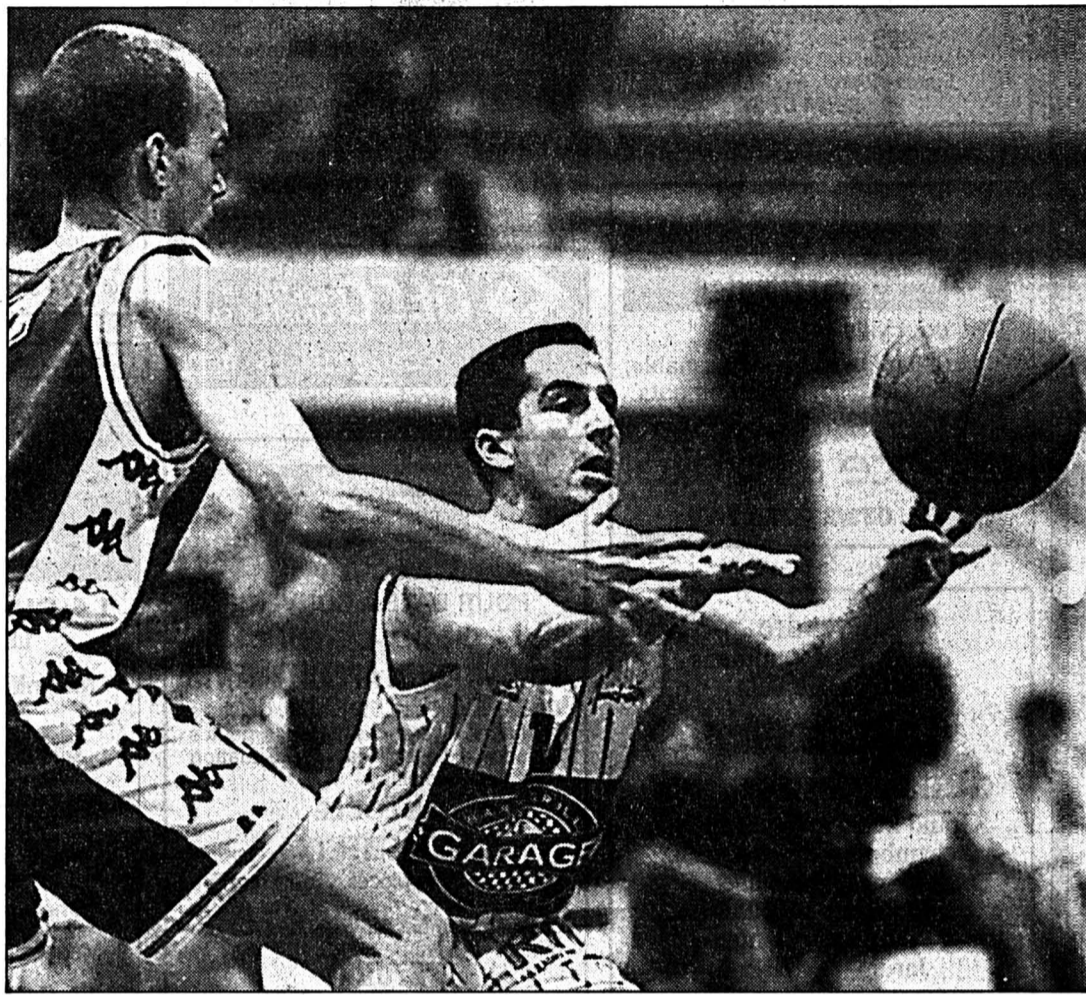
A l'impossible nul n'est tenu

● UNION NE -
BELLINZONE 75-89
(32-46)

A l'impossible nul n'est tenu! Face au lauréat des quatre ultimes éditions de la Coupe de Suisse, Union NE s'est logiquement incliné, malgré onze paniers à plus de 6,25 m, face à des Tessinois impressionnants d'adresse.

Neuchâtel
Fabrice ZWAHLEN

A l'exception des quatre premières minutes où ils firent jeu égal avec leurs plus cotés adversaires, les Unionistes perdirent rapidement l'occasion d'attraper le bon wagon. Menés de huit points après neuf minutes, de dix-huit longueurs à la 14e, les Neuchâtelois profitèrent par la suite de la double sortie de Nover et Valis, les deux pivots tessinois, pour alléger l'addition et se redonner un semblant d'espoir. Libéré de ses deux cerbères, Rick Herrin, particulièrement discret en début de rencontre, trouva ainsi plus d'espace sous les panneaux, convertissant dès lors la majeure partie de ses tentatives.



Harold Mrazek - Igor Novelli
Union NE n'a pas pesé lourd face à l'ogre tessinois.

Pour créer l'exploit, Union NE aurait dû compter dans ses rangs plusieurs joueurs suisses capables de prendre leurs responsabilités au plus fort de la pression tessinoise, à l'image du duo Lambelet-Novelli. Pour

preuve, en fin de première période, Rick Herrin fut le seul à porter le danger dans le camp visiteurs. Dans ce genre de situation cruciale, l'absence d'un David Perlotto s'est fait cruellement ressentir. Malheureuse-

ment, on ne refait pas l'histoire.

FILLMORE IMPRESSIONNANT

Menés de quatorze points à la pause, les joueurs locaux eurent toutefois plusieurs mini réac-

tions d'orgueil qui leur permirent d'éviter un trop large revers. Ainsi, au cours de la seconde mi-temps, les Neuchâtelois réduisirent à trois reprises leur passif jusqu'à dix points, sans parvenir toutefois à vaincre ce cap psychologique. Car chez les Tessinois, en plus de l'impressionnante prestation du cinq de base, Joe Whelton a pu compter, au plus fort de l'adresse unioniste dans les shoots extérieurs, sur un Marc Fillmore inarrêtable. Auteur de seize points après le thé, l'Américano-Suisse aura ainsi contrebalancé la deuxième période toute d'efficacité de Ricky Triplett, le nouveau renfort neuchâtelois. «Malgré notre défaite, on progresse de match en match, se plaisait à relever Len Stevens. Néanmoins, ce soir, Bellinzona nous a été clairement supérieur.»

Éliminés, les Neuchâtelois auront néanmoins démontré une claire volonté de sortir de leur mauvaise passe actuelle. Toutefois, Herrin semble présentement bien seul sous les panneaux. Face à Bellinzona, ses quelques minutes passées hors du parquet, auront trop largement pénalisé le collectif neuchâtelois. Symptomatique. F.Z.

BRÈVES

Volleyball

Victoire de Plateau-de-Diesse

LNA. 12e journée. Messieurs: Jona - LUC 0-3 (6-15 9-15 4-15). Bütschwil - Nâfels 0-3 (8-15 5-15 13-15). Chênois - Sursee 3-0 (15-13 15-7 15-10). Plateau-de-Diesse - Uni Bâle 3-0 (15-7 17-15 15-3). Amriswil - Uni Berne 3-1 (15-3 11-15 15-13 15-13). Classement: 1. Nâfels 22 (33-8). 2. LUC 22 (35-9). 3. Chênois 20. 4. Amriswil 16. 5. Uni Berne 14. 6. Plateau-de-Diesse 12. 7. Uni Bâle 6. 8. Jona 4. 9. Sursee 2 (6-33). 10. Bütschwil 2 (3-33).

Cyclisme

Mondiaux: décision différée

L'Union cycliste internationale (UCI) n'a toujours pas pris de décision concernant l'attribution des championnats du monde sur route de 1996 en Suisse. L'UCI a retiré l'organisation à la ville saint-galloise de Wil, alors que Lugano et Berne spéculent sur la succession. La décision pourrait intervenir le mercredi 20 décembre.

Automobilisme

Peugeot revient au Monte

Après dix ans d'absence, Peugeot fera son retour dans le rallye de Monte-Carlo, du 22 au 25 janvier prochain, avec deux 306 Maxi groupe A confiées à François Delecour et François Chatriot.

TV-SPORTS

TSI

23.30 Sports sera.

France 2

15.45 Tiercé.

France 3

20.35 Tout le sport.

RAI Due

20.40 Football. Coupe d'Italie. Atalanta - Cagliari.

EUROSPORT

08.30 Equitation.

09.00 Les jeux de l'extrême.

10.30 Ski nordique.

11.30 Euroski.

12.00 Supercross.

13.00 Ski nordique.

15.00 Snowboard.

15.30 Ski artistique.

16.30 Karting.

17.30 Les jeux de l'extrême.

18.30 Ski nordique.

19.30 News 1.

20.00 Boxe.

21.00 Golf.

23.00 Catch.

24.00 Les jeux de l'extrême.

01.00 News 2.

Karaté - Bonne saison du JKC La Chaux-de-Fonds

La poussée des jeunes

Les membres du Judo-Karaté Club La Chaux-de-Fonds viennent de boucler une année riche en satisfactions. Les bonnes performances se sont ainsi succédé tout au long de la saison, et la poussée des jeunes est annonciatrice de lendemains qui chantent.

La volonté démontrée aux entraînements et la participation à certains stages donnés de part et d'autre en Suisse ont permis aux karatékas chauds-de-fonnières d'obtenir un bon niveau.

Ainsi, Jean-Luc De Bernardini, qui a énormément progressé, a pris la troisième place en kata lors des tournois nationaux de Küssnacht am Rigi (juin) et de Genève (décembre). Et en kumité, il a été récompensé de ses ef-

forts en prenant la première place du tournoi national de Saint-Gall (septembre).

Richard Forte (troisième en kata à Saint-Gall) et Frédérique Guenin (troisième en kata chez les dames espoirs à Küssnacht am Rigi) se sont également illustrés.

Chez les plus jeunes, de beaux résultats ont également été signés. Ils concernent Karin Wittwer (deuxième à Genève en minimes filles - 40 kg), Cindy Bertolotti (deuxième à Küssnacht am Rigi en minimes filles + 45 kg), Damien Rubio (premier à Saint-Gall en benjamins - 35 kg) et Pascal Wittwer (qui s'approche des médailles en benjamins + 30 kg).

Il va de soi que le JKC La

Chaux-de-Fonds, qui compte une cinquantaine de membres, accueille volontiers de nouveaux membres. «Plus nous sommes nombreux aux entraînements, plus notre progression sera rapide», explique ainsi Pascal Piffaretto. Qu'on se le dise! R.T.

● JKC La Chaux-de-Fonds (dojo Rue Blaise-Cendrars 3): entraînements pour enfants débutants (dès 6 ans) le mercredi de 14 h à 15 h 15, pour enfants avancés le mardi de 18 h 15 à 19 h 30, pour adultes débutants le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30 et pour adultes avancés le mardi et le vendredi de 19 h 30 à 21 h. Renseignements: Etienne Milliot, tél. (039) 31.68.23.

Natation - Meeting de Saint-Nicolas à Plan-les-Ouates

CNCF: une pluie de bons temps

Pour bon nombre de nageurs, le meeting de Saint-Nicolas à Plan-les-Ouates constituait le dernier concours de l'année. Aussi, le CNCF s'y est plutôt bien préparé. Seules les filles participant à la finale du championnat suisse des clubs samedi et dimanche prochains à Neuchâtel n'étaient pas au rendez-vous.

Quelques Chaux-de-Fonnières se sont particulièrement mis en évidence. Chez les filles, l'inévitable Fanny Schild (12 ans) a réalisé des temps remarquables, notamment sur 100 m dos (1'15"9) et 200 m dos (2'42"1), temps qui la placent tout simplement à une seconde des limites pour le championnat suisse toutes catégories. Elle remporta au passage

le combiné libre avec un excellent 30"3 sur 50 m.

Sarah Zappella (12 ans également) terminait deuxième en brasse, battant aussi toutes ses meilleures performances personnelles (MPP) dans les autres nages. Coralie Bastin (11 ans), elle, s'est imposée en brasse et a pris le deuxième rang en libre, tandis que Saskia Amey (12 ans) a pris deux troisièmes places (dos et libre) et que Jessica Cattin finissait deuxième en brasse.

Chez les garçons, Yannick Bastin (9 ans) remportait le dos et finissait troisième en libre chez les 10 ans et moins. Dejan Gacond (11 ans) terminait par deux fois deuxième (dos et libre), alors qu'Alain Pellaton

confirmait ses gros progrès en enlevant deux combinés (brasse et libre).

Chez les plus âgés, Lionel Voirol a également réalisé le doublé en dauphin et brasse, avec à la clé un record du club du 50 m brasse en 31"59. Didier Surdez a quant à lui battu toutes ses MPP, terminant deux fois sur le podium en brasse et en libre, alors que Jacques Herren abaissait lui aussi toutes ses MPP, nageant le 100 m dos en 1'05"2 et le 200 m dos en 2'17"9 (troisième place du combiné).

A noter encore qu'Andrea Zapella est passé pour la première fois sous la minute sur 100 m libre (59"85) et battait sa MPP sur 100 m dauphin en 1'06"23. (sipre)

Salle omnisport: 400 spectateurs.

Arbitres: MM. Baumann et Donnet.

Union NE: Herrin (20), Triplett (23), Geiser (6), Lambelet (8), Novelli (13); Huber (4), Ceresa (2), Bertoncini (1), Lobato.

Bellinzona: Nover (17), Hodges (20), Mrazek (6), Valis (9), Stockalper (9); Grimes (2), Fillmore (16), Darconza (2), Locatelli (2), Gojanovic (6).
Notes: Union NE sans Gfeller ni Perlotto (blessés). Faute in-

Coupe de Suisse. Huitième de finale: Lugano - Olympia Regensdorf 85-76 (46-37). Cossonay - Marly (LNB) 95-68 (45-34). Vevey - Genève (LNB) 68-67 (30-41). Versoix - Monthey 74-75 (30-44). Paquis-Seujet (LNB) - FR Olympic 59-93 (25-44). (si)

AUTRES MATCHES

Hockey sur glace - Première ligue

Pas de surprise à Moutier

● MOUTIER - AJOIE 1-4
(1-2 0-2 0-0)

Le nombreux public présent à la Patinoire prévoitaise hier soir a assisté à une bonne rencontre de hockey sur glace. Nettement favori avant le coup d'envoi, le HC Ajoie a certes dominé la partie mais il s'est heurté à une formation prévoitaise accrocheuse et qui a prouvé qu'elle avait encore des ressources.

Hostettmann; Vuilleumier, Borner, Rod; Meusy, Roth, Vogt. Ajoie: Pilet; Frey, Jäggi; Berger, Bächler; Marquis, G. Vauclair, Pestrin; Heusler, Cramatte; Guyaz, H. Meyer, Heinrich; J. Vauclair, Voillat, Migy; Kossmann, Micaux.

Notes: Moutier joue sans Rohrbach, Ajoie sans Rosado (tous deux blessés). (tbo)

LE POINT

CLASSEMENT

1. Ajoie	13	11	0	2	79-24	22
2. Sierre	12	10	1	1	58-27	21
3. Saas Grund	13	7	2	4	52-35	16
4. Villars	13	7	2	4	53-44	16
5. Viège	13	7	1	5	47-46	15
6. HC Fribourg	13	7	0	6	55-56	14
7. Fleurier	13	6	1	6	50-57	13
8. Moutier	13	4	1	8	43-58	9
9. Yverdon	13	4	1	8	37-60	9
10. Loèche	12	3	1	8	31-57	7
11. Neuchâtel	13	2	2	9	40-58	6
12. Star LS	13	1	4	8	32-55	6

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 15 décembre. 20 h: Star Lausanne - Ajoie. 20 h 30: HCP Fribourg - Neuchâtel YS. Samedi 16 décembre. 17 h 45: Sierre - Moutier. 20 h: Loèche - Fleurier. Villars - Viège. 20 h 15: Saas Grund - Yverdon.

STOCK US
Balance 13
La Chaux-de-Fonds

Tous les
VÉRITABLES

JEAN'S Levi's Fr. 95.-

132-779940

IMMOBILIER

À LOUER
au Locle, rue des Envers 48-50
dans ancien immeuble entièrement
renové avec ascenseur, appartements
neufs de

3 1/2 PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.- + charges

4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.- + charges

Centre ville, cuisine agencée avec
lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à
convenir.

28-36597

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert
A vendre
2 1/2 pièces, 77 m²
Mensualités: dès Fr. 610.- + ch.
Fonds propres: Fr. 21 000.-
☎ 038/24 57 31 28-37306

À VENDRE
Aux Brenets
PARCELLE À BÂTIR
pour villa
930 m² avec vue imprenable,
accès facile, raccordements
existants.

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76
132-780135

A vendre
dans villa à 3 minutes
du centre ville

Appartement dans les combles
Grand living avec cheminée,
2 chambres à coucher, hall,
mezzanine, cuisine agencée,
bains-douche-WC. Balcon.
Poutres apparentes.
Jardin d'agrément.

Pierre Grandjean
Immobilier
Jardinière 15 / Parc 14
☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45
132-780289

À LOUER
à La Chaux-de-Fonds
Abraham-Robert 39

Appartements de 3 pièces
Cuisines agencées,
ascenseur, tout confort
Libres de suite ou à convenir

*Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas
que notre liste est à votre disposition.*

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

À LOUER dès le 1er janvier 1996
Superbe appartement neuf de 5 pièces
cheminée de salon, balcons, salle de
bains, WC-douche, cuisine agencée,
dans un immeuble au nord-est de la
ville, dans un quartier tranquille, à
proximité des transports publics.
Possibilité de places de parc dans un
garage collectif.
Loyer mensuel: Fr. 1500.- + charges.
☎ 039/28 32 55 132-780183

L'annonce, reflet vivant du marché

À VENDRE
Aux Brenets
VILLA
exceptionnelle, 175 m² habitables,
3 sanitaires, cuisine agencée avec
bar, garage 2 voitures, 4 chambres à
coucher, 1 bureau, grand living avec
cheminée d'angle, local bricolage,
etc., parcelle de 1200 m² avec vue sur
le lac des Brenets. Villa récente au
prix exceptionnel de Fr. 615 000.-.

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76
132-780302

À VENDRE Les Cornes-Morel
La Chaux-de-Fonds

Bel appartement de 3 1/2 pièces
- un séjour avec balcon
- deux chambres à coucher
- cuisine agencée et habitable
- salle de bains/WC
- garage
Splendide dégagement, Vue imprenable.

Fonds propres minimum Fr. 22 000.-
charges financières Fr. 764.- par mois
grâce au système aide fédérale
ou notre coopérative de cautionnement
immobilier CCI/LLPE

Notice à disposition
et visite sur rendez-vous.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Rentenanstalt
Swiss Life

À LOUER
POUR DATE À CONVENIR
LA CHAUX-DE-FONDS
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS
De 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces. Cuisines
agencées, vérandas. Dans petites
maisons à l'est de la ville. Situation
calme et ensoleillée.

LE LOCLE
LOGEMENTS
De 2 et 2 1/2 pièces. Tout confort.
Loyers de Fr. 447.- et Fr. 480.-,
charges comprises. Rue des Cardamines.

STUDIO
Tout confort. Fr. 259.- charges com-
prises. Rue des Cardamines

GÉRANCE BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42 241-65854

Un coup de pouce à la propriété!
Au nouveau prix actuel!

LA CHAUX-DE-FONDS
LES SAGITTAIRES
Magnifique 4 pces, 101 m².
Terrasse 19 m².
Cheminée de salon. Garage.
Mensualité: Fr. **1'534.-** + ch.

3 pces dans les combles, 64 m²,
terrasse 13 m².
Cheminée de salon. Garage.
Mensualité: Fr. **1'128.-** + ch.

*Devenez propriétaire,
c'est plus que jamais le moment!*

Pourquoi chercher plus loin!
HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 94 94

À VENDRE Quartier de l'Helvétie
La Chaux-de-Fonds

Bel appartement de 4 1/2 pièces avec cheminée y compris un garage individuel
- salon/salle à manger avec cheminée
- cuisine complètement agencée
- quatrième étage avec ascenseur
- trois chambres à coucher
- une salle de bains
- un WC séparé
- deux balcons

Avec seulement Fr. 32 000.- de fonds
propres, charge financière Fr. 1072.-
par mois selon système aide fédérale
ou CCI et LLPE

Notice à disposition. Visite sur rendez-
vous. Renseignement sans engage-
ment. 132-779016

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

PTT TELECOM

Les cadeaux qui rapprochent

Multiphone AM-11
Le confort à la puissance 3.

- télécopieur, téléphone et répondeur en un seul et même appareil
- identifie automatiquement s'il s'agit d'une communication orale ou d'un document écrit
- répondeur automatique avec interrogation à distance
- compatibilité Telepage
- haut-parleur incorporé

Le Multiphone AM-11 vous offre un large éventail de possibilités. Avec un seul appareil, vous pouvez en effet téléphoner, faxer, copier, recevoir des messages, les consulter à distance ou vous faire signaler leur arrivée. Communiquer en paroles ou en images, ce n'est plus sorcier. A vous de jouer!

Multiphone AM-11 Fr. 890.-

Venez découvrir les toutes dernières nouveautés du monde des télécommunications. Vous en trouverez à coup sûr une qui vous accroche...

Allô, Père Noël?
Noël approche, il est temps de songer à combler vos proches.
Et si vous leur offriez l'occasion d'être encore plus proches de vous? Non seulement à l'occasion des Fêtes, mais aussi durant toute l'année?

Rue du Temple-Neuf 11
2001 Neuchâtel

Grand-Rue 9
2114 Fleurier

Espace 2
2302 La Chaux-de-Fonds

Rue Bournot 17
2400 Le Locle

Service des ventes:
155 78 00 (appel gratuit)

PTT TELECOM
Le bon contact

Jeudi 14 décembre 1995

L'Impartial

Football - Euro 96: la Hollande se qualifie

De toute beauté

● HOLLANDE - EIRE 2-0 (1-0)

Championne d'Europe 1988, la Hollande participera à l'Euro 96. A Liverpool au terme d'un match de toute beauté, elle a en effet remporté le barrage qui devait désigner le seizième qualifié en battant l'Eire 2-0 (1-0).

Ce résultat ne souffre aucune discussion. Non seulement les Hollandais marquèrent deux buts, mais le gardien irlandais fut sauvé à deux reprises par ses montants (9e Bergkamp et 64e Kluyvert). A l'issue de la partie, les 40.000 spectateurs réservèrent une belle ovation aux vingt-deux acteurs. Car cette confrontation fut non seulement de très haut niveau mais se déroula dans un excellent état d'esprit.

Les Irlandais eurent le mérite de maintenir le suspense jusqu'au bout. Ce n'est en effet qu'à la 89e minute que Kluyvert inscrivaient le second but synonyme de qualification. Avec huit

joueurs d'Ajax dans ses rangs, la Hollande misa sur sa virtuosité technique mais ne fut jamais à l'abri d'une poussée des Irlandais, toujours aussi dangereux dans le jeu aérien.

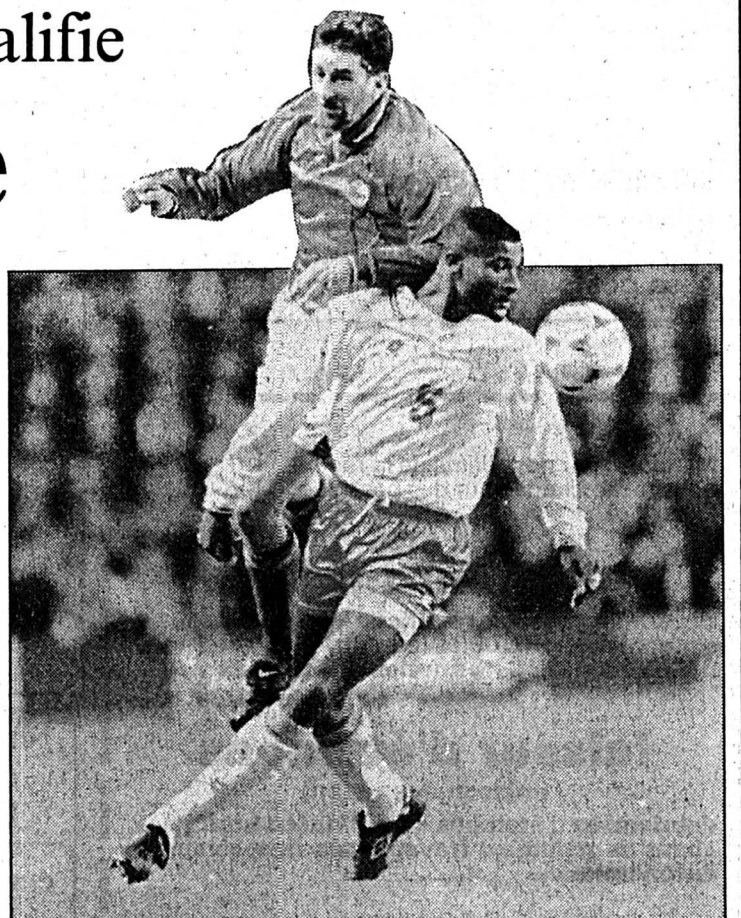
A la pause, les 40.000 spectateurs savouraient leur plaisir. Ils avaient assisté à une première période d'une remarquable qualité technique. Surprenants, les Irlandais avaient su se hisser par instants au niveau des talentueux Hollandais. Ceux-ci avaient logiquement pris l'avantage à la marque.

DEUX FOIS KLUYVERT

A la 30e minute, une action esquissée par Seedorf, poursuivie par Davids était parachevée d'un tir imparable signé Kluyvert. Le portier irlandais avait

été sauvé par le montant, à la 9e minute, sur un envoi de Bergkamp lequel avait été admirablement démarqué par Ronald de Boer. Bergkamp était moins précis à la 37e sur un nouveau service de Ronald de Boer. Les Irlandais n'étaient pas restés sans réaction. Ils avaient terminé la mi-temps en force. A la 39e, sur le premier corner de la partie, une reprise de McGrath frôlait la cage hollandaise. Puis un tir en pivot de Cascarino provoquait une ultime alerte à la 45e minute.

Les Irlandais prenaient résolument l'initiative des opérations en début de seconde période. Mais sans se créer de véritables occasions. En revanche, les Hollandais bénéficiaient de plus d'espace dans leurs mouve-



John Aldridge - Winston Bogarde

Non, les Irlandais ne prendront pas le dessus. (Keystone)

ments de rupture. C'est ainsi qu'à la 64e minute Kluyvert plaçait un coup de tête sur la barre transversale et que trois minutes plus tard, Seedorf était à deux doigts d'inscrire le 2-0. Les événements se précipitaient en fin de partie, avec tout d'abord un solo de Davids à la 85e puis le but libération de Kluyvert, servi par Ronald de Boer à la 89e. (si)

Anfield Road à Liverpool: 40.000 spectateurs. Arbitre: M. Zhuk (Bie).

Buts: 32e Kluyvert 1-0. 89e Kluyvert 2-0.

Hollande: Van der Sar; Reiziger, Blind, Bogarde; R. de Boer, Seedorf, Davids, Bergkamp (59e De Kock); Over-

mars, Kluyvert, Helder (79e Winter).

Eire: A. Kelly; G. Kelly, McGrath, Babb, Irwin; Kenna, Townsend (52e McAteer), Sheridan, Phelan; Aldridge (72e Kernaghan), Cascarino. (si)

BRÈVES

Football

Strasbourg éliminé

Coupe de la Ligue. Seizièmes de finale: Bordeaux - Saint-Etienne 1-1 a.p. Saint-Etienne qualifié aux tirs au but (5-4). Nice - Monaco 2-2 a.p. Monaco qualifié aux tirs au but (2-0). Montpellier - Nantes 0-1. Le Havre - Bastia 1-0. Auxerre - Lens 2-0. Martignes - Cannes 1-2 a.p. Amiens (D2) - Strasbourg 1-1 a.p. Amiens qualifié aux tirs au but (1-0). Metz - Dunkerque (D2) 3-1. Gueugnon - Nancy (D2) 2-0. Angers (D2) - Lyon 0-3. Lille - Caen (D2) 4-1. Rennes - Louhans-Cuisieux (D2) 2-0. Marseille (D2) - Châteauroux (D2) 2-1. Red Star (D2) - Lorient (D2) 4-4. a.p. Red Star qualifié aux tirs au but (4-3). Mulhouse (D2) - Niort (D2) 0-1.

Indignation bolivienne

Le refus de sept fédérations sud-américaines de jouer à La Paz, en raison de l'altitude élevée de la capitale bolivienne (3600 m), les matches des éliminatoires de la Coupe du monde 1998, a causé la «stupeur et l'indignation» des Boliviens.

Coleman à Blackburn

Le défenseur international gallois Chris Coleman (Crystal Palace/D2), a signé un contrat de 2,8 millions de livres en faveur de Blackburn Rovers.

Valence passe

Espagne. Troisième tour de la Coupe, match retour: Valence - Oviedo 1-0. Valence qualifié (2-1).

BANCO JASS

- ♥ V, R
- ♣ 7
- ♦ 7, D, R, A
- ♠ 7, 8, 10, V, R

SPORT-TOTO

Tendances

- 1. Atalanta - Fiorentina 4 4 2
- 2. Bari - Parma 2 3 5
- 3. Lazio - Sampdoria 5 3 2
- 4. Napoli - AS Roma 3 5 2
- 5. Vicenza - Cagliari 4 4 2
- 6. Arsenal - Chelsea 5 3 2
- 7. Blackburn - Middlesbrough 4 3 3
- 8. Liverpool - Manchester U. . . 3 4 3
- 9. Newcastle United - Everton 6 3 1
- 10. Salamanque - San Sebastian 4 4 2
- 11. Valence - Atletico Madrid . . 3 3 4
- 12. Betis Séville - Séville 4 4 2
- 13. Oviedo - Espanol Barcelone 3 3 4

Coupe du monde 98

Retrouvailles sans joie

Plusieurs vieux couples qui se détestent ont appris sans joie leurs retrouvailles à l'occasion des éliminatoires de la Coupe du monde 98. Derrière les sourires de façade, après le tirage au sort, mardi au Carrousel du Louvre, certains faisaient la grimace à l'idée d'en découdre à nouveau pour un séjour en France.

Espagne - Yougoslavie, Angleterre - Pologne, Belgique - Hollande, sans parler d'Italie - Angleterre (lire encadré), pour ne citer qu'eux, sont des chocs qui opposent des équipes se connaissant de longue date et ne s'appréciant pas particulièrement.

Le groupe 1 de la zone Europe pourrait également donner lieu à des affrontements houleux entre trois anciennes Républiques yougoslaves, la Bosnie, la Croatie et la Slovaquie.

RIVAUX DE TOUJOURS

Les Belges et les Hollandais, à nouveau opposés par le sort, joueront l'un contre l'autre en Coupe du monde pour la huitième fois. Leur dernière confrontation, l'an dernier aux Etats-Unis, avait vu les Belges triompher 1-0 de leurs rivaux de toujours. «C'est un tirage difficile, a soupiré le capitaine belge Georges Grun. La Hollande sera de toute évidence notre adversaire le plus coriace.»

L'entraîneur hollandais Guus Hiddink, lui, était plus préoccupé par le match de barrage que ses troupes devaient livrer hier soir face à l'Eire pour une place à l'Euro 96. Il sait néanmoins que la Hollande, qui avait privé ses voisins de phase finale en 1974 et 1978, avait subi la loi des

Belges lors des éliminatoires des deux Coupes du monde suivantes, en 1982 et 1986.

CLEMENTE SOUCIEUX

Espagnols et Yougoslaves, eux aussi, ont un contentieux historique. Ils seront en effet face à face en Coupe du monde pour la sixième fois depuis 1970. Les Yougoslaves, bannis de la World Cup américaine en raison des sanctions prononcées par les Nations Unies, ont tout à craindre d'un adversaire qu'ils n'ont battu qu'une fois en neuf matches, en 1990 en Italie (2-1 après prolongations). «Ce sera dur, a pourtant prédit le sélectionneur espagnol Javier Clemente. La Yougoslavie est une équipe de classe.»

Si l'Angleterre s'inquiète surtout de la présence dans son groupe de l'Italie, elle ferait bien de se méfier aussi de la Pologne, qui lui avait barré la route de la World Cup 1974.

SOUVENIRS ALLEMANDS

L'Allemagne n'a pour sa part nul besoin d'une mémoire d'éléphant pour se souvenir du tort que lui ont causé par le passé deux équipes qu'elle retrouve dans son groupe, le Portugal et l'Irlande du Nord. La victoire du Portugal 1-0 à Stuttgart reste à ce jour la seule défaite jamais enregistrée en éliminatoires de la Coupe du monde par les Allemands, grands spécialistes de l'exercice.

Quant aux Irlandais du Nord, ils avaient battu les Allemands à deux reprises dans la course à l'Euro 84, sans parvenir à empêcher l'Allemagne de se qualifier. (si)

Affaire Bosman: pas de solution à l'amiable

Une chance gâchée

Le commissaire européen chargé de la concurrence, le Belge Karel Van Miert, a estimé que le monde du football a gâché une chance unique de trouver une solution acceptable pour régler le système de transfert aujourd'hui contesté dans le cadre de l'affaire Bosman.

Dans un entretien avec le magazine belge Foot Magazine M. Van Miert affirme que «des bonzes du ballon rond ont cru un moment que leur lobbying et toutes sortes de menaces leur offriraient la victoire, mais ils ont dû déchanter.»

Le commissaire a rappelé que ce n'est pas la première fois que la Commission européenne, gardienne des traités européens, se penche sur ce qui ne marche pas dans le monde du football. Un de ses prédécesseurs, l'Irlandais Peter Sutherland, avait déjà essayé voici dix ans de faire comprendre à l'UEFA et aux fédérations de football qu'elles n'étaient pas en règle avec la législation européenne. «M. Su-

therland leur avait proposé une période de transition pour qu'elles se mettent en ordre, mais c'est l'UEFA qui a fermé la porte. Ensuite, nous avons édicté ce gentlemen's agreement qui prévoyait l'autorisation d'aligner trois joueurs étrangers et deux assimilés», indique le commissaire européen.

«Cet accord devait rester en vigueur pendant cinq ans. La Commission savait parfaitement qu'il était en contradiction avec la législation et qu'il ne constituait qu'une solution transitoire, en espérant que les choses allaient bouger du côté des dirigeants du football, mais en vain» poursuit M. Van Miert. Une donnée économique «Ensuite est arrivée l'affaire Bosman et nous avons décidé de nous ranger à l'arrêt de la Cour de justice qui sera connu vendredi. Mais l'analyse que nous avons faite du problème au préalable est très proche des conclusions de l'avocat-général» indique M. Van Miert. Selon lui, «si la Cour suit entièrement

l'avis de l'avocat-général, il n'y aura guère de place pour une période de transition ou une dérogation».

«L'UEFA peut demander une dérogation aux règles de la concurrence, mais je suis étonné qu'elle ait attendu aussi longtemps, le mois d'août dernier, pour introduire sa demande. Il sera peut-être possible d'envisager un système de transferts et de voir s'il entre en concurrence avec le jugement de la Cour», déclare M. Van Miert. «Les compromis comme il y a dix ans ne sont plus envisageables et nous n'accepterons plus rien qui irait à l'encontre du jugement de la Cour», a-t-il affirmé.

«Le législateur européen n'a jamais eu l'intention de réformer le monde du football, mais l'évolution de ce sport montre qu'il doit aujourd'hui être assimilé à une donnée économique et que les joueurs sont considérés comme des actifs dans les bilans des clubs», a conclu le commissaire à la concurrence. (si)

Procès de Furiani: verdict plus clément

Pas de prison ferme

La cour d'appel de Bastia a pris le risque de raviver la colère des victimes de la tragédie de Furiani en ne prononçant aucune peine de prison ferme à l'encontre de ses responsables. Bernard Rossi, ingénieur de la Socotec, organisme chargé du contrôle technique des installations, a été condamné à 20 mois de prison avec sursis et 30.000 francs français (7000 francs suisses) d'amende.

L'avocat général, Paul Bonnet, avait requis à son encontre deux ans de prison ferme en octobre dernier lors du procès en appel, boycotté par les victimes. Ces dernières entendaient ainsi protester contre l'absence de lourdes sanctions contre ceux qu'elles considéraient comme les principaux coupables de l'effondrement d'une tribune temporaire avant le match du 5 mai 1992, qui avait provoqué la mort de 17 personnes et fait plus de 2000 blessés.

L'atmosphère était tendue quand le président de la cour d'appel, Jean-Pierre Goudon, a rendu son arrêt devant un nom-

breux public, parmi lequel des membres du collectif des victimes. Bernard Rossi, qui avait été condamné à 18 mois de prison ferme lors du procès en première instance, en mars dernier, a décidé de se pourvoir en cassation, a fait savoir son avocat.

Les autres accusés ont été condamnés à des peines de prison avec sursis, conformément au réquisitoire de l'avocat général lors du procès en appel. Michel Lorenzi, vice-président du Sporting Club de Bastia au moment des faits, qui avait écopé en première instance d'une peine de deux ans de prison ferme, a été condamné à 10 mois de prison avec sursis et une amende de 15.000 FF (4000 francs).

VICTIMES MUETTES

Etienne Galeazzi et Ange Paolacci, respectivement secrétaire général et directeur administratif de la Ligue corse de football, ont été condamnés chacun à vingt mois de prison avec sursis et 30.000 FF d'amende, tandis que leur vice-président, Yves Bartolini, écopait de dix mois

avec sursis et 15.000 FF d'amende.

La justice reprochait aux responsables du football insulaire, condamnés tous trois à un an ferme en première instance, d'avoir délivré un procès verbal qui a permis à la Fédération française de football de délivrer les billets pour le match alors que les documents nécessaires n'étaient pas réunis.

Luc Pilard et Michel Cagnion, responsables de la Fédération française de football, ont été condamnés tous deux à vingt mois avec sursis, soit deux mois de plus que lors du procès en première instance, et 30.000 FF d'amende.

Raymond Le Deun, directeur de cabinet du préfet de Haute Corse au moment de la catastrophe et président de la commission départementale de sécurité, a été condamné à vingt mois de prison avec sursis et 30.000 FF d'amende. Il avait été relaxé en première instance. Didier Cauville, directeur départemental de l'Équipement au moment des faits, a été relaxé. (si)

Laboratoire d'analyses médicales



cherche une
laborantine médicale
Entrée en fonction: mars 1996.
Faire offres écrites à Laboratoire Exabio
case postale 114, 2004 Neuchâtel
28-37367



Fabrique de cadrans soignés

engage pour entrée immédiate ou date à convenir
1 frappeur
1 poseuse (poseur) d'appliques
1 décalqueuse (décalqueur)
expérimentés sur cadrans haut de gamme.
Faire offre par écrit ou prendre rendez-vous par
téléphone.

Stern Production SA
Dr-Kern 25, 2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 03 03
132-780038

Mandatés par nos clients de la région,
nous recherchons pour des postes
fixes



rectifieur int./ext.

Expérimenté dans le rectifiage interne & externe
s/machines «STUDER» (ou autres) convention-
nelles et/ou CNC (formation s/CNC assurée).

faiseur d'étampes
(micromécanicien)

Fabrication d'étampes compliquées horlogère
«haut de gamme». Travaux très fins, complète
autonomie.

contrôleur de qualité

Expérience dans le contrôle qualité et esthétique
de pièces horlogères (micromécanique).

mécanicien-régleur

Réglage et surveillance de machines de produc-
tion «spéciales» (formation assurée).

L'un de ces postes correspond à vos attentes, dans
ce cas, n'hésitez pas à vous renseigner et prenez
contact avec M. Gonin.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire.

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Fondation
Les Roches
foyer pour personnes âgées du Bas-Vallon à Orvin
(8 minutes de Bienne)

CHERCHE à engager pour le 1^{er} mars 1996

**UN(E) ANIMATEUR (TRICE)
EN GÉRIATRIE À 50 %**

afin d'assurer la responsabilité de notre atelier
d'occupation.

Nous demandons:

- formation d'animateur (trice) AVDEMS ou équivalen-
te;
- expérience du travail avec les personnes âgées.

Nous offrons:

- un travail varié, indépendant et créatif;
- rémunération selon les normes cantonales bernoises.

Les offres sont à adresser au Foyer Les Roches, à
l'attention du directeur, Les Cèuches 26, 2534 Orvin,
tél. 032 58 20 25.

06-089400/4x4

INSATISFAIT(E)

Vous cherchez à gagner des REVE-
NUS SUBSTANTIELS à mi-
temps, sans risquer votre emploi à
plein temps. Il nous faut des gens
clés dans tous les domaines dès
maintenant.
Appelez tout de suite le 077/230 881
28-37273

Cherche

sommeliers/ères

pour le 1er janvier 1996
ou date à convenir.

Brasserie Terminus

Avenue Léopold-Robert 61
☎ 039/23 32 50
132-780283

Nous cherchons pour missions tempo-
raires de courte, moyenne ou longue du-
rée, plusieurs

**manœuvres, aides-monteurs,
électriciens, électroniciens,
mécaniciens-électriciens**

Il s'agit de travaux de remise en état de bâ-
timents et machines après incendie dans
toute la Suisse. Bonnes conditions d'enga-
gement, hôtel payé. Nous vous renseigne-
rons volontiers. Montage C. Ruetsch,
2740 Moutier, tél. 032 93 71 71 ou 066
22 06 93 ou 038 27 50 55.

160-716765/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

Manufacture CEC 2 SA

une entreprise de production de mouvements haut de gamme
pour les marques

Cartier et Ebel

veut développer son activité de fabrication de mouvements mé-
caniques de haute précision. Afin de vous faire participer à
cette nouvelle stratégie, nous vous offrons plusieurs postes d'

**HORLOGERS
COMPLETS**

Le profil idéal que nous recherchons doit répondre aux critères
ci-après:

- formation complète d'horloger avec CFC ou titre jugé équi-
valent ainsi qu'une expérience d'environ 5 ans dans
le domaine.
- votre dynamisme, votre volonté de participer à notre nouveau
défi, votre rigueur et votre précision seront des atouts supplé-
mentaires.

Notre groupe offre des prestations et des avantages sociaux
modernes.

Vous pouvez nous envoyer vos offres de services manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:

Manufacture CEC 2 SA,
Gilles Boissenin, Numa-Droz 165,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Nous sommes également à disposition pour tout
renseignement au numéro de téléphone: **039/258 258**

132-780186/4x4

**Police-
secours:
117**

Défi et engagement



Dynamique, sympathique et conviviale, "La
banque suisse" prend en considération les
caractéristiques régionales. Fiable et attractive,
elle se veut ainsi proche de ses clients.

Comment ?

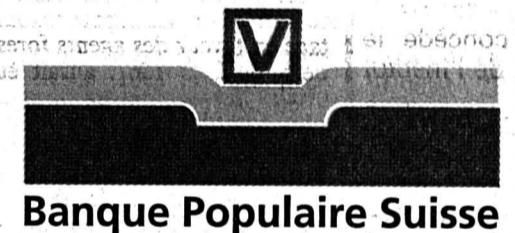
Nous allégeons nos structures dans le but de
décider plus rapidement et plus efficacement.

D'où une nouvelle place accordée à l'homme
et à son potentiel. Vous serez l'acteur de cette
nouvelle relation émotionnelle banque-client.

Dès maintenant, le siège de Neuchâtel, auquel
sont rattachés les cantons de Neuchâtel, du
Jura et le Jura bernois, crée plusieurs postes à
responsabilités sur l'ensemble de son territoire.

Nous savons où nous voulons aller.

**Nous avons besoin de vous
pour y parvenir.**



Nous avons confié la recherche de nos futurs
cadres et spécialistes à la société OK CADRES,
qui attend votre dossier de candidature com-
plet en vous assurant la discrétion de rigueur.

OK CADRES

Le spécialiste en recrutement et sélection

Rue des Moulins 51, 2004 Neuchâtel
Téléphone 038/25 81 30

28-37144/4x4



A la hauteur
de vos ambitions

Mandatés par une importante entreprise
de la région, nous recherchons un

Prototypiste cadrans

au bénéfice d'une expérience confirmée
dans la fabrication de prototypes
horlogers

étant à même de réaliser entièrement
les ébauches de cadrans

pouvant assurer la mise en route
sur CNC

des connaissances des outils
informatiques DAO et FAO seraient
un avantage

N'hésitez pas à soumettre votre dossier
de candidature à M. Tosalli.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88



**Temporaire
et stable**

132-780248

PRO INFIRMIS

au service des personnes handicapées

Service Bienne romande - Jura bernois cherche pour le 1^{er} février 1996 ou à
convenir un(e)

assistant(e) social(e) diplômé(e)

à temps partiel (40 à 50%) en vue d'assurer les prestations du service aux
personnes sourdes et malentendantes de la région.

- Vous accordez vos priorités à des contacts humains de qualité dans le but
de promouvoir l'autonomie des personnes handicapées.
- Vous êtes de la langue française avec notions d'allemand.
- Vous avez connaissances des techniques de communication avec les per-
sonnes sourdes (langue des signes, LPC) ou êtes prêt(e) à acquérir une for-
mation adéquate.
- Vous avez des objectifs professionnels.
- Vous êtes à l'aise dans les relations publiques et les questions législatives
et administratives.

Alors adressez-nous votre offre de service.

Tâches:

- travail social individuel auprès des personnes sourdes et malentendantes de
la région;
- collaboration à des tâches d'ordre général.

Nous offrons:

- * une activité intéressante nécessitant une bonne organisation personnelle;
- * un cadre de travail agréable dans une petite équipe;
- * formation dans les techniques de communication avec les personnes
sourdes;
- * salaire et prestations sociales selon les normes de l'Association suisse de
PRO INFIRMIS.

Renseignements: **PRO INFIRMIS Bienne romande - Jura bernois,**
Jacques Camal, rue de la Flore 10, 2502 Bienne, ☎ 032 23 10 33.

Les offres manuscrites avec copies de diplômes, curriculum vitae, photo et do-
cuments d'usage sont à envoyer à l'adresse ci-dessus jusqu'au 5 janvier 1996.

06-099206/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

Recherche

Attention, danger!

Si elles devaient finir par passer la rampe des Chambres, les vellétés fédérales de réduire la part du budget consacrée à la recherche auront des répercussions directes sur les institutions et centres de compétences neuchâtelois. Il faudra licencier, concède le directeur de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel (IMT-NE).

Page 27

Canton de Berne

Milliers de poules condamnées

Quelque 16.000 poules atteintes par la maladie de Newcastle dans un élevage de Safnern (BE) ont dû être tuées et incinérées. Cette maladie est une infection virale hautement contagieuse qui occasionne de grosses pertes économiques chez la volaille de rente.

Page 29

Porrentruy


Douze ans de réclusion

La Cour criminelle du canton du Jura a condamné hier à 12 ans de réclusion Urs Borer, ce Lauffonnais de 35 ans qui avait grièvement blessé par balles un policier jurassien et tiré sur un concierge à Bâle.

Page 31

Jeudi 14 décembre 1995


Fête à souhaiter: Odile



Lever: 8 h 09
Coucher: 16 h 43



Lever: —
Coucher: 12 h 08



-9°
2000 m

Lac des Brenets
750,16 m
Lac de Neuchâtel
429 m



L'Impartial

Le sapin, roi des forêts, n'a pas dit son dernier mot!

L'arbre du paradis

L'arbre en général entretient des relations privilégiées avec le cosmos puisqu'il relie le ciel, la terre et le monde souterrain. Le sapin ne remplit pas seulement toutes ces conditions. Car bien qu'étant le roi incontesté des forêts, ce confère, dont la verdure conjure l'hiver, n'est rien moins qu'un symbole de fécondité que vient encore renforcer la lumière des bougies dont on le pare. Chargé de cheveux d'ange, ne devient-il pas alors l'arbre du paradis?

Il a le port noble et l'aspect vénérable du confère capable de traverser deux ou trois siècles.

Au milieu des terres froides de l'hiver, insensible aux saisons, l'arbre vert ne signifie jamais le printemps, mais la vie. Bien qu'il pousse même en Turquie, le sapin évoque avant tout les forêts sibériennes, la neige et les montagnes. Etalées autour de lui, ses larges branches l'autorisent à revendiquer l'honneur d'être l'arbre du monde.

COUTUME DU BAS-RHIN

Même si les documents les plus anciens concernant l'illumination de l'arbre de Noël remontent à l'Alsace du XVIIe siècle, il semble qu'un monopole d'abatage en faveur des agents forestiers, daté de 1561, aurait été édicté pour éviter les ravages dans les bois des particuliers.

D'après certains documents, en l'an 1600, une première description d'arbre officiel, orné d'hosties et de pommes, mais sans aucune mention de chandelles allumées, aurait été érigé dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Sélestat, chef-lieu d'arrondissement du Bas-Rhin. La coutume voulait alors que les enfants des magistrats municipaux aillent régulièrement le secouer, histoire de faire tomber pommes et hosties qu'ils se partageaient.

Très couru dans le Bas-Rhin, le sapin de Noël ne fait pourtant pas encore la joie des enfants du Haut-Rhin. Grand défenseur de la morale, à la fin du XVIIe siècle, un pasteur protestant cite cet arbre «parmi les futilités

dont ses ouailles s'occupent durant la période de Noël plus que de la parole divine.» Qu'est-ce que cet arbre, aurait-il grondé, que l'on dresse chez soi, que l'on garnit de poupées et de sucre et que l'on laisse secouer et dépouiller! Mais en bon pasteur, il aurait tout de même ajouté: «D'où vient cette étrange coutume, je n'en sais rien, c'est un jeu d'enfants, mais n'est-il pas préférable à d'autres fantaisies?»

La tradition alsacienne se répand en Allemagne et rayonne un peu partout par suite des alliances royales. Dès le XVIIIe siècle, il s'illumine vraiment. Au XXe siècle, le sapin de Noël est tellement chargé de cadeaux que ces derniers descendent pour de bon se lover à ses pieds.

ET EN SUISSE?

«Baüml» ou «Sanicklaus-Baüml», dès 1799, les petits arbres de saint Nicolas font florès à Zurich où ils sont décorés d'échelles et de sucreries accrochées aux branches. Au XIXe siècle, en Suisse, seul le houx était utilisé pour décorer les églises, surtout pour la messe de minuit. Ce n'est que bien plus tard, que les Suisses, faisant fi d'une concurrence folklorique énorme, ont accepté d'illuminer l'arbre de Noël, telle que l'exigeait la coutume venue du Nord. Du coup, la coutume de la crèche disparut pratiquement des régions catholiques. Et c'est grâce aux classes aisées, que les crèches refirent leur apparition tant en Suisse allemandique que dans les régions de langue française et au Tessin.

REGARD

Quelle drôle d'idée!

Un peu mouton il est vrai, l'homme a toujours coupé puis décoré un beau sapin, roi des forêts, dont il est fou de la verdure! Une fois pourtant, un illuminé en décida autrement. Sans doute un rien écolo, l'homme refusa tout net de priver l'arbre de la forêt dans laquelle il avait vu le jour. Mis en quarantaine par tous les membres de sa famille, l'homme obtint mais ne plia pas complètement. Il acheta un substitut de sapin. Aucune allure, la honte... Et pourtant, une fois décoré, l'arbre en jeta suffisamment pour que

Madame soit satisfaite. Quant aux enfants, comme seul le nombre de cadeaux que l'homme allait mettre sous l'arbre avait vraiment de l'importance, ils le trouvèrent... magnifique.

Dès cet instant, même si par chance le sapin arbore avec fierté l'allure d'un confère frais coupé et qu'il fleure à plein nez la résine, il suffit qu'aucun paquet cadeau ne vienne égayer son pied pour qu'aussitôt, il en perde tout son mystère. Le doute plane? Tant mieux...

Christiane MERONI

**L'incontournable sapin de Noël**

Symbole de fécondité, sa verdure conjure (un peu) l'hiver.

(Impar-Gerber)

Même si les documents les plus anciens prouvent que c'est bien en Alsace que le sapin de Noël a fait sa première apparition, au milieu du siècle dernier, la France considérait toujours cette coutume comme étant une institution exotique. Le sapin de Noël fut néanmoins introduit aux Tuileries vers 1840 par la

duchesse Hélène de Mexklenbourg, belle-fille de Louis Philippe.

Durant la guerre de 1870, seules quelques familles bourgeoises d'origine allemande ou anglaise connaissaient la coutume de l'arbre de Noël. Le 24 décembre de cette année-là, les paysans s'interrogent devant les

sapins édifés par les Allemands: «Cré vingt dioux... Keksé encore que ces arbres verts, chargés de fruits d'or et de tout plein de bagatelles et cadeaux qui remplacent ceux du nouvel An?»

SYMBOLE UNIVERSEL

Issu de l'Europe moderne, de nos jours, le sapin de Noël est presque universellement reconnu pour être un arbre magique. Il brille de mille feux et à Noël, sa lumière dure aussi longtemps que l'émotion qu'elle dégage. Comme sa verdure perdure, il serait vain de nier que le sapin est véritablement le symbole universel créé par l'homme pour exprimer la fête.

Et quand, la nuit de Noël, le sapin est tout couvert de boules couleur or, que de ses branches s'échappent quelques mèches de fins cheveux d'ange, le sapin devient alors vraiment... l'arbre du paradis.

C.M.

MÉTÉO**Le temps qu'il fait**

Prévisions jusqu'à jeudi soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: ciel nuageux avec de faibles chutes de neige à l'ouest. Au centre et à l'est, la neige tombera de façon intermittente toute la matinée, pour ne cesser que l'après-midi.

Températures en plaine tôt ce matin -1°, l'après-midi +1°. A 2000 m, températures remontant de -12 à -9°. En plaine, bise modérée à forte, tombant en soirée. En montagne, forts vents du secteur est, devenant modérés en soirée.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	0°	6°	Londres Nuageux	2°	7°
Athènes Clair	4°	11°	Madrid Nuageux	5°	13°
Barcelone Clair	9°	15°	Moscou Nuageux	-4°	-4°
Berlin Neigeux	-3°	0°	New York Clair	-9°	-4°
Bruxelles Nuageux	-1°	1°	Oslo Nuageux	0°	2°
Copenhague Nuageux	2°	5°	Pékin Clair	-2°	2°
Francfort Nuageux	1°	1°	Rome Pluvieux	6°	15°
Genève Nuageux	-2°	1°	Stockholm Nuageux	-1°	2°
Helsinki Nuageux	-2°	0°	Sydney Nuageux	13°	18°
Jérusalem Pluvieux	3°	8°	Varsovie Nuageux	0°	1°
Lisbonne Pluvieux	8°	16°	Vienne Neigeux	-2°	2°

Le temps qu'il va faire...

Entre anticyclone sur les Iles britanniques et une dépression sur l'Italie circule un fort courant du nord-est, il entraîne de l'air froid et par moments humide vers les Alpes. Evolution probable de vendredi à lundi: au nord, temps partiellement ensoleillé, sur le Plateau par moments des stratus. Températures en hausse d'abord en montagne. Au sud, souvent nuageux, mais peu de précipitations. Vendredi et samedi en partie ensoleillé, surtout en montagne. Dimanche à nouveau plus nuageux.



Une «éblouissante aventure»

Ouvert sur...
L'Ecole d'art
de La Chaux-de-Fonds

Page 36

Parfums pour ELLE

ALBERTA FERRETI Femina
 ARAMIS New West for Her - Prescriptive
 ARDEN Blue Grass - Red Door - Sunflowers True Love
 ARMANI Acqua di Gio - Armani - Gio
 AZZARO Azzaro 9 - Couture - Eau Belle - Oh la
 BALENCIAGA Le Dix - Talisman
 BALMAIN PIERRE Ivoire - Jolie Madame Miss Balmain - Vent Vert
 BENETTON Color's - Tribu
 BEVERLY HILLS Gale Haymann - Delicieux's
 BIJAN Bijan
 BORSARI Collection 1870 - Fontana Deco
 BOUCHERON Boucheron - Jaipur
 BULGARI Bulgari - Thé Vert
 BURANI Mariella Burani
 BURBERRYS Burberrys
 CACHAREL Anaïs - Eden - Loulou - Loulou Blue
 CALVIN KLEIN CK One - Escape - Eternity Obsession
 CAPUCCI Capucci
 CARDIN PIERRE Choc - Rose Cardin
 CARON Bellodgia - Fleurs de Rocaille - Infini Muguet du Bonheur - Narcisse Noire Nocturnes - Nuit de Noël - Parfum Sacré
 CARTIER Must - Must II - Panthère - So Pretty
 CERRUTI NINO Nino Carruti 1881
 CHANEL Chanel 19 - Chanel 5 - Coco - Cristalle
 CHAPEAU BLEU Chapeau Bleu
 CHLOE Narcisse
 CHOPARD Casmir
 CLARINS Eau Dynamisante - Elysium
 CLINIQUE Aromatics Elixir - Wrappings
 DALI Dali - Dalissime - Eau de Dali - Laguna
 DELON ALAIN Le Temps d'Aimer - Lyra Sensation
 DIOR Diorella - Diorence - Diorissimo Dolce Vita - Dune - Eau Fraîche Miss Dior - Tendre Poison - Poison
 DOLCE GABANA Dolce Gabana
 DONNA KARAN Donna Karan
 ELISABETH TAYLOR Diamonds and Sapphires White Diamond's
 ESCADA Acte 2 - Escada
 ESTÉE LAUDER Alliage - Cinnabar - Estée Azurée - Tuscany - Beautiful - Knowing Private Collection - Spellbound Tuscany per Donna - White Linen Youth Dew
 FATH Fath de Fath
 FENDI Asja - Fendi
 FERRE GIANFRANCO Ferre by Ferre Gianfranco Ferre
 FRED HAYMANN Touch - '273
 GAULTIER JEAN-PAUL Jean-Paul Gaultier
 GENNY Genny - Genny Shine
 GIORGIO BEVERLY HILLS Giorgio - Red Wings
 GIVENCHY Amarige - Eau - Fleur d'Interdit Givenchy III - L'Interdit - Ysatis
 GRÉS Cabochard - Cabotine
 GUCCI Accenti - Gucci III - L'Eau de Gucci
 GUERLAIN Chamade - Chant d'Arôme Jardins de Bagatelle - Jicky L'Heure Bleue - Mitsouko - Nahema Parure - Samsara - Shalimar Un Air de Samsara - Vol de Nuit
 GUY LAROCHE Fidji
 HANAË MORI Hanaë Mori
 HERMÈS 24 Faubourg - Amazone - Calèche Eau - Parfum d'Hermès
 HERRERA CAROLINA Carolina Herrera
 ICEBERG Iceberg - Twice
 ISSEY MIYAKE L'Eau d'Issey
 JACOMO Anthracite - Jacomo de Jacomo Parfum Rare - Silence
 JEAN DESPREZ Bal à Versailles Révolution à Versailles
 JEAN PATOU '1000 de Patou - Eau de Patou Joy - Sublime
 JEAN-CHARLES BROSSEAU Ombre d'Or Ombre Rose
 JEAN-LOUIS SCHERRER I - II - Nuits Indiennes
 JOOP Berlin - Joop - Le Bain - Nuit d'Été
 JUVENA Bath & Beauty - Byblos - Fleurances
 KENZO Kashaya - Signature - Parfum d'Été
 KOOKAI Qui-Non
 KRIZIA Spazio Krizia
 LA PERLA lo
 LA PRAIRIE La Prairie
 LAGERFELD KARL Chloé - KL - Sun Moon Stars
 LALIQUE Lalique - Nilang
 LANCASTER Lancaster
 LANCÔME Magie Noire - Ô de Lancôme - Poème Trésor
 LANVIN Arpège
 LAURA ASHLEY Delys - L'Eau by Laura Ashley No 1
 LAURA BIAGIOTTI Laura - Roma - Venezia Venezia Pastello
 LÉONARD Balahé - Eau Fraîche - Fashion Léonard de Léonard - Tamango
 LIERAC Lierac
 LILITH BY CALLAGHAN Lilith by Callaghan
 LUCIANO SOPRANI Luciano Soprani
 MARBERT Scarf
 MARCIANO Guess
 MAROUSSIA Maroussia
 MISSONI Aria - Missoni
 MONTANA Eau Cuirrée - Eau d'Argent - Eau d'Or Parfum d'Elle - Parfum de Peau
 MOSCHINO Moschino
 MUGLER THIERRY Angel
 MURANO Murano
 NAF NAF Naf Naf
 NAJ'O LEARI Naj'o Leari
 NIKI SAINT-PHALLE Niki Saint-Phalle
 NIKOS Sculpture
 OSCAR DE LA RENTA Eau Activée Oscar de la Renta - Volupté
 PACO RABANNE Calandre - Métal - XS pour Elle
 PALOMA PICASSO Paloma Picasso
 PRISCILLA PRESLEY Expériences - Moment's
 RALF LAUREN Safari
 REVILLON Anouchka - Detchema - Turbulences
 REVLON Charlie - Charlie Red
 RICCI NINA Capricci - Deci Dela - Farouche Fleur de Fleurs - L'Air du Temps - Nina
 ROCCO BAROCCO Jeans - Joint
 ROCHAS Byzance - Byzantine - Eau de Rochas Femme - Lumière - Madame - Mystère Tocaïde
 ROGER GALLET Bouquet Impérial Vétiver-Extra Vieille - Lavande Royale
 ROMÉO GIGLI G Gigli - Roméo
 SABATINI GABRIELLA Cascaya - Magnetic Sabatini
 SISHEIDO Féminité du Bois
 SAMBA Samba Nova - Samba
 SONIA RYKIEL Le Parfum
 SYSLEY L'Eau de Campagne - L'Eau du Soir
 TED LAPIDUS Fantasma
 TIFFANY Tiffany
 TRUSSARDI Action - Trussardi
 VALENTINO Vendetta
 VAN CLEEF & ARPELS First - Gem Miss Arpels - Van Cleef & Arpels
 VERSACE Donna - Red Jeans - Versus Donna
 VICKY TIEL Vicky Tiel
 YVES SAINT-LAURENT Opium - « » - Paris Rive Gauche - Y

Vous ne l'avez pas trouvé à La Chaux-de-Fonds ? Mais, l'avez-vous demandé à la PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE ?

Judis 14 et 21 décembre 1995, ouverte sans interruption de 10 à 22 heures

Parfums pour LUI

ARAMIS '900 - Devin - Havana New West for Men
 ARMANI Armani
 AZZARO Azzaro - Azzaro
 BALMAIN Ebène - Monsieur Balmain
 BENETTON Color's
 BOGART JACQUES Eau Fraîche
 BORSALINO Borsalino
 BOSS Elements - Boss - Ugo - Sport
 BOSTON Boston Man
 BOUCHERON Boucheron
 BROOKSFIELD - Brooksfeld
 BURBERRYS - Burberrys
 CACHAREL Cacharel
 CALVIN KLEIN Escape - Eternity Obsession - CK One
 CARDIN PIERRE Bleu Marine - Enigme
 CARON Eau de Cologne - Le 3e Homme Pour un Homme - Yatagan
 CARTIER Pasha - Santos - Sport
 CARRERA Carrera
 CERRUTI NINO '1881
 CHANEL Anteus - Egoïste - Platinum Pour Monsieur
 CHEVIGNON Chevignon
 CHOPARD Heaven
 DAVIDOFF Cool Water - Davidoff - Relax Zino
 DELON ALAIN Iquitos - Samourai
 DIOR Eau Sauvage - Fahrenheit
 DOLCE GABANA Dolce Gabana
 DONNA KARAN DK Man
 DUNHILL Edition
 ELVIS Elvis
 ESCADA Escada Homme
 ETTORE BUGATTI Ettore Bugatti
 FAÇONNABLE Façonnable
 FERRE GIANFRANCO Gianfranco Ferre
 FRED HAYMANN '273
 GALILEO Galileo
 GAULTIER JEAN-PAUL Le Mâle
 GEOFFREY BEENE Bowling Green Grey Flannel
 GIORGIO BEVERLY HILLS Giorgio - V.I.P. Red
 GIVENCHY Gentlemen - Insensé - Xerius Xerius Rouge
 GUCCI Gucci Nobile
 GUERLAIN Derby - Habit Rouge - Héritage Vétiver
 GUY LAROCHE Drakkar Noir - Horizon
 HARLEY DAVIDSON Harley Davidson
 HERMÈS Equipage
 HERRERA CAROLINA Carolina Herrera
 ICEBERG Iceberg - Twice
 ISSEY MIYAKE L'Eau d'Issey
 JACOMO Anthracite - Jacomo de Jacomo
 JAGUAR Jaguar
 JEAN PATOU Voyageur
 JOOP Joop - Nightflith
 JUVENA Discover
 KENZO Kenzo
 LACOSTE Lacoste - Land
 LAGERFELD KARL Lagerfeld - Photo
 LANCÔME Trophée
 LAUDER Lauder for Men - Tuscany
 LAURA BIAGIOTTI Roma Uomo Venezia Uomo
 LÉONARD Monsieur Léonard
 LONESTAR Lonestar
 LUCIANO SOPRANI Luciano Soprani
 MARBERT Marbert Man
 MARCIANO Guess
 MATCH PLAY Match Play
 MISSONI Sport
 MONTANA Montana
 MOSCHINO Moschino
 NIKOS Sculpture
 OSCAR DE LA RENTA Pour Lui
 OLD SPICE Old Spice
 PACO RABANNE Paco Rabanne - XS Sport
 PALOMA PICASSO Minature
 PINO SILVESTRE Pino Silvestre
 PUIG Quorum
 RALF LAUREN Polo - Safari
 RICCI NINA Phileas - Ricci Club Signorici
 ROCCO BAROCCO Jeans - Joint
 ROCHAS Eau de Rochas - Globe
 RODOLPHE DEVILLE Rodolphe Deville
 ROGER GALLET Pour l'Homme
 ROLAND GARROS Roland Garros
 ROMEO GIGLI Sud Est
 SAMBA Samba Nova - Samba for Men
 SALVADOR DALI Salvador Dali
 SERGIO TACCHINI Sergio Tacchini
 SISHEIDO Basara
 TABAC Original
 TED LAPIDUS Ted Lapidus
 TIFFANY Tiffany
 TRUSSARDI Action - Trussardi Sport
 VALENTINO Vendetta
 VAN CLEEF & ARPELS Tzar
 VERSACE Blue Jeans - L'Homme - Versus
 VICTOR Acqua di Selva
 YVES ST-LAURENT Jazz - Kourou - Opium

GASTRONOMIE

MANORA RESTAURANT

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 22 heures La Chaux-de-Fonds

Judi 14 décembre dès 18 heures
MENU SPÉCIAL NOCTURNE
 3 sortes de spaghettis à choix
 Napolitaine, Carbonara, Thon + 1 dl de vin Montepulciano

Fr. 9.95
 et toujours nos stands poêle et grill

132-780189

DIVERS

à la grappe d'or
 présente
CHATEAU DE LA RIVIÈRE
 Fronsac
 132-779132

Aromathérapie

Diverses préparations d'huiles essentielles
 pharmacie **pillonel**
 Laboratoire homéopathique
 Livraisons à domicile
 Ouvert tous les jours
 Balancier 7 et Serre 61
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 46 46/47

132-784693

Scotch-Club

Business bar (1er étage)
 du lundi au vendredi de 14 à 22 heures
 avec toutes nos artistes

Boissons dès Fr. 5.-

Au cabaret de 22 à 4 heures
show international avec musiciens
 du lundi au samedi
 Fermé le dimanche

132-778993

DIVERS

Le Dr D. Leuba

spécialiste nez-gorge-oreilles, annonce
l'ouverture de son cabinet médical

pour le 1er février 1996. Le secrétariat sera ouvert dès début janvier 1996.

Formation suivie:
 - diplôme de médecin en 1986;
 - médecin-assistant en chirurgie à Saint-Imier d'avril 1987 à septembre 1988;
 - médecin-assistant en ORL à La Chaux-de-Fonds d'octobre 1988 à septembre 1989;
 - médecin-assistant en ORL à Lausanne d'octobre 1989 à septembre 1993 et d'octobre 1994 à septembre 1995;
 - chef de clinique en ORL à La Chaux-de-Fonds d'octobre 1993 à septembre 1994.

Adresse: Dr D. Leuba, rue de la Serre 7, 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 10 50

132-779860

Feu: 118

AUTOS - MOTOS - VELOS

FIESTA 197

Une Fiesta du tonnerre, tous les jours, et à ce prix... vous allez voir comme la vie est belle! Ford Fiesta Poco Loco dès

Leasing par mois

Leasing 48 mois, 10 000 km par année et un acompte de Fr. 1500.-

132-780284

LA CHAUX-DE-FONDS
 039/26 81 81
 LE LOCLE
 039/31 24 31
 NEUCHÂTEL
 038/21 21 11

GARAGE DES 3 ROIS SA

Ford Credit

NOUVEAUTÉS:

HUGO BOSS - Ugo
 BURBERRYS - Burberrys
 CARON - Eau de Cologne
 DOLCE GABANA - Dolce Gabana
 DONNA KARAN - DK Man
 GALILEO - Galileo
 GAULTIER JEAN-PAUL - Le Mâle
 GIVENCHY - Xerius Rouge
 HARLEY DAVIDSON - Harley Davidson
 ICEBERG - Twice
 JEAN PATOU - Voyageur
 LUCIANO SOPRANI - Luciano Soprani
 NIKOS - Sculpture
 ROCCO BAROCCO - Jeans - Joint
 ROMEO GIGLI - Sud Est
 SAINT-LAURENT - Opium
 NIKOS - Sculpture

Carte fidélité = 10% + cadeau de fin d'année

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
 Avenue Léopold-Robert 53a
 ☎ 039/237 337
 Fax 039/231 426

132-780285

Ecole technique des Montagnes neuchâtelaises (ETMN)

Création en janvier

Le concept de Centre de formation intercommunal des Montagnes neuchâtelaises (CIFOM), accepté en votation en mars dernier, est de l'aveu même de son directeur général Jean-Jacques Delémont, un «projet considérable, qui nécessite une information pas à pas» sur l'état d'avancement des travaux. Dont acte, les rouages de la future Ecole technique des Montagnes neuchâtelaises (ETMN), dont l'organisation définitive est annoncée pour le 8 janvier 1996, ont été présentés hier par son directeur Gérard Triponez.

son organisation, précise Jean-Jacques Delémont; quant à l'infrastructure, elle suivra, et ce sera notre tâche de la faire entrer en quelque sorte, dans l'organisation que nous avons définie». Le bâtiment qui accueillera cette école, au Locle, est du reste encore en chantier, mais là aussi les travaux avancent au rythme souhaité.

«UNE ÉCOLE, UNE ADRESSE, UNE DIRECTION»

L'ETMN sera dès 1997 «une seule école, avec une seule adresse et une seule direction», et à la rentrée d'août 1998, impérativement, c'est tout l'ensemble du CIFOM qui devra être en place, tant l'infrastructure que les bâtiments.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler brièvement que le CIFOM se compose de trois 3 écoles et une unité: l'ETMN, l'Ecole d'art des Montagnes neuchâtelaises (EAMN), dès février 96 et qui abritera une antenne HES, l'Ecole de commerce et de diplôme des Montagnes neuchâtelaises

(ECMDN), qui regroupera l'Ecole supérieure de commerce, l'Ecole professionnelle commerciale et l'Ecole de préparation aux formations paramédicales et sociales (EPPS) et, enfin, une unité de Formation continue des Montagnes neuchâtelaises. «Nous souhaitons que cette école soit aussi créée le plus tôt possible, avant la fin 1996», pronostique Jean-Jacques Delémont.

ETMN: 800 ÉLÈVES EN L'AN 2000

L'Ecole technique est actuellement encore scindée en deux bâtiments. L'un à La Chaux-de-Fonds, où 450 élèves (dont 230 à plein temps) suivent les 21 formations proposées, dispensées par 78 enseignants (50 à plein temps). L'autre, au Locle, accueille 220 élèves pour 55 enseignants (33 à plein temps), et offre 8 formations.

Ces deux établissements couvrent trois niveaux de formation: apprentissage, technicien ET, maturité professionnelle, ainsi que perfectionnement et formation continue.

Dès 1997, il n'y aura donc plus qu'un seul établissement, au Locle, pour l'ensemble de ces formations. «A l'exception toutefois du secteur «véhicules», qui restera à La Chaux-de-Fonds pour d'évidentes raisons d'infrastructures», précise le directeur de l'ETMN Gérard Triponez.

Les objectifs prioritaires de l'ETMN seront le développement des synergies avec les Hautes écoles spécialisées (HES) et l'application accrue de l'interdisciplinarité.

A plus long terme, les perspectives pour l'an 2000 feront se concentrer tous les efforts sur la réalisation d'un tronc commun dans la formation de base, et le développement de synergies avec l'Ecole d'ingénieurs (EICN) et l'industrie locale.

En outre, des infrastructures nouvelles seront mises à disposition des élèves, telles que médiathèque, salles de sciences, et multimédia. Objectif majeur: l'accueil de 800 élèves, soit environ 150 de plus que n'en réunissent les deux établissements actuels. IR

Pour les Fêtes

Nez rouge!

Pour tous ceux qui souhaitent fêter sans souci, Nez rouge reprend du service. Dès vendredi, 15 décembre, à 22 heures, et jusqu'au 1er janvier 1996 à 6 heures, le grand renne (image symbolique) qui dépanne les chauffeurs non aptes à conduire est atteignable au 155.22.08. Quelques bénévoles sont encore nécessaires (s'inscrire au (038) 53.20.29.

Pour les Montagnes neuchâtelaises, le FC La Chaux-de-Fonds met la salle du comité à disposition. L'antenne Nez rouge se trouvera donc à La Charrière. Sur le Littoral, le Service d'intervention et de secours de Neuchâtel cède sa salle de théorie durant la nuit. Nez rouge sera donc domicilié à Verger Rond 1 à Neuchâtel.

Dans sa dernière séance le comité Nez rouge a décidé de reconduire les Cartons du Cœur comme partenaire. Ils recevront les pourboires des «clients». A La Chaux-de-Fonds trois groupements assureront des permanences: le comité du Touring Club Suisse, Jura neuchâtois, le Rotary Club Montagnes neuchâtelaises, le groupement de jeunesse de La Chaux-du-Milieu. (comm)

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRAVO À...

... ces lauréats de la SSEC

Catherine Guyon, Martine Haefeli, Corinne Malcotti et Laurence Margarit de La Chaux-de-Fonds ont brillamment réussi l'examen pour l'obtention du brevet fédéral de secrétaire, organisé en octobre dernier par la Société suisse des employés de commerce. Ce brevet atteste qu'elles possèdent désormais les connaissances pratiques et théoriques requises dans les domaines de la correspondance, des langues étrangères, de l'informatique, du droit, du marketing et de la sténographie (entre autres). Bravo également à Maria Gayoso, aussi de La Chaux-de-Fonds, qui a passé avec succès l'examen préliminaire à l'examen fédéral de diplômé(e) en correspondance et administration, qui porte sur toutes les branches du brevet fédéral, à l'exception toutefois de la sténographie. (comm-ir)

AGENDA

Les Jackson Singers
Bon jour, mauvaise date

Une petite erreur s'est glissée au début de l'article de notre édition de mercredi consacré au groupe de gospel les «Jackson Singers», qui se produiront ce samedi à la Salle de musique à 20 h 15. Il fallait bien entendu lire «samedi 16 décembre», et non le 6! (Imp)

Club 44:
film sur les tunnels
La bonne séance!

Le film d'André Paratte «Tunnel sous La Vue-des-Alpes - Un trait d'union», qui retrace l'histoire des travaux de la J20 de 1987 à 1995 sera bel et bien présenté en première aujourd'hui au Club 44, mais à 20 h 30, et non à 16 h 30 comme nous l'avons annoncé dans notre édition de mercredi. La séance de l'après-midi bien entendu a aussi lieu, mais est exclusivement réservée aux personnes ayant reçu une invitation. A noter que l'entrée est libre pour la séance de 20 h 30. (Imp)

Bilan de l'opération Forum Gérances
La rencontre a eu lieu

Sept gérances de la ville ont mis en place, durant le mois de novembre, un espace d'information commun baptisé Forum Gérances. L'expérience, menée à la Halle aux enchères avec le concours de la commune - dont la gérance participait à l'opération - s'est conclue à la satisfaction de tous les partenaires.

Le but était de faire miroiter aux yeux des pendulaires les possibilités offertes par La Chaux-de-Fonds en matière de logement, mais aussi les infrastructures culturelles, commerciales ou sportives de la ville. Aux Chaux-de-Fonnières eux-mêmes, Forum Gérance proposait également une liste quotidiennement remise à jour des appartements ou maisons disponibles.

Quelque 1500 pendulaires - sur les 5500 qui viennent travailler tous les jours en ville - avaient été contactés par courrier. C'est la police des habitants qui s'était chargée des envois, les listes ne pouvant être communiquées. Les frontaliers et les Locois étaient exclus: les premiers pour des raisons juridiques, les autres pour ne pas porter ombrage à la Mère-Commune, qui partage le sort de sa voisine.

Une centaine ont répondu à l'invitation. Dans ces conditions, une participation de six à sept pour cent constitue un résultat satisfaisant, selon Giselle Götz, qui a conçu la campagne. Les intéressés venaient à parts plus ou moins égales des Montagnes neuchâtelaises, du Val-de-Ruz, du Littoral, du vallon de Saint-Imier ou encore des Franches-

Montagnes. Quant aux Chaux-de-Fonnières, ils ont été plus de 400 à venir chercher une liste.

Satisfaction également du côté des gérances. «Des contacts ont été pris», déclare André Bolliger, qui cite également «le dialogue instauré avec les locataires dans un contexte différent, ainsi que la rencontre entre employés des différentes agences». Les résultats seront évalués dans les mois qui suivront: «Nous demanderons à tous ceux qui viendront déposer leurs papiers à La Chaux-de-Fonds ou à ceux qui changent de domicile s'ils sont allés à Forum Gérances», renchérit le président de la ville Charles Augsburg.

Une chose est sûre: les partenaires pensent remettre ça, peut-être à une autre période de l'année. (am)

Alain Morisod et Sweet People en concert
Refrains, amour et talent

Pour comprendre ce qui motive un public toujours plus nombreux (le Grand Temple était comble lundi soir et il en va de même pour les 27 autres concerts de la tournée) à aller écouter Alain Morisod et Sweet People, nul besoin d'étude sociologique. Il suffit... d'aller l'écouter!

Depuis plus de vingt ans, Alain Morisod entretient avec son public une relation basée sur l'amitié, le respect, la fidélité et la qualité. Une véritable relation d'amour et de tendresse partagés.

Ainsi, l'espace d'une soirée de retrouvailles, il fut bon de laisser au-dehors ses préoccupations et de vivre un moment de simple émotion. «Chanson d'amour», «Je serai là», «Noël sans toi», «Un autre amour viendra», «Un piano pleure à Varsovie», chansons anciennes, chansons nouvelles, chansons traditionnelles de circonstance, chansons de toujours, le spectacle est splendide; les voix de Mady Rudaz et Rino Lombardi sont magnifiques; les musiques sont harmonieuses, les chansons s'adressent au cœur d'abord. Et c'est bon de

se laisser rêver ainsi plus de deux heures.

Et pour ajouter encore au plaisir, il y a John Starr, chanteur canadien de country qui provoque l'enthousiasme dès la première chanson et quasiment le délire lorsqu'il interprète le «Ranz des vaches» en patois fribourgeois, accompagné par Doc Silac au cor des alpes! Il y a aussi Fred Vonlanthen, le jeune et talentueux guitariste du groupe qui joue avec beaucoup de personnalité le fameux «Concerto d'Aranjuez». Il y a l'inventivité de Jean-Luc Mailler aux claviers, la délicatesse de Gaëtan Fama aux percussions. Et il y a la chaleureuse présence d'Alain Morisod, l'amitié et la sympathie qui rayonnent de toute l'équipe.

Le public du Grand Temple a fait provision de bonheur au naturel et apprécié le véritable sens du mot amour, tant galvaudé aujourd'hui. Il faut vraiment participer à ce moment de chaleur humaine partagé entre spectateurs et artistes pour comprendre l'évidence du succès d'Alain Morisod et Sweet People. (dn)

Vente d'art solidaire

Un succès!

Organisée lundi et mardi au Petit-Paris dans le contexte d'une affaire d'enlèvement d'enfant et pour venir en aide financièrement à une famille (voir «L'Impartial» des 8 et 11 décembre), la vente d'œuvres d'art réunissant les travaux cédés par une trentaine d'artistes a produit une somme de quelque 10.000 francs.

«C'est mieux que ce que nous osions en attendre», déclare Claude-A. Bouille, organisateur de cette action, qui a suscité l'intérêt de collectionneurs et, dans une moindre mesure, du public.

La vente aux enchères annoncée n'a pas été nécessaire, une quarantaine d'œuvres ayant été acquises avant même le moment prévu pour cela. Bien que fortuite dans cette affaire, la période de décembre où l'on choisit traditionnellement des cadeaux a sans doute favorisé le succès de cette manifestation de soutien. Reste évidemment à trouver de l'argent encore, plusieurs dizaines de milliers de francs.

Les idées ne manquent pas et l'organisation d'un concert prestigieux est déjà dans l'air... (sg)

Conseil général: place Le Corbusier
Acousticien mandaté

La discussion de détail du budget 96 a été l'occasion, pour le Conseil communal, de répondre à diverses questions et interpellations. Le socialiste Pierre Bauer souhaite que la place Le Corbusier soit un lieu vivant. Il s'ingénieure de l'intolérance des habitants par rapport au bruit occasionné lors de certaines animations et demande s'il existe des solutions techniques.

Le directeur des affaires culturelles, Jean-Martin Monsch, reconnaît qu'il y a eu quelques plaintes déposées par des citoyens dérangés par le bruit, particulièrement lors de l'inauguration en septembre 94. Pour la petite histoire, rappelons que le standard téléphonique de la police a chauffé durant la prestation du groupe rock genevois Soldat Inconnu, qui compte parmi ses membres deux enfants de l'ancien directeur de l'agence locale de la CNA. Lequel s'était

particulièrement engagé dans la réalisation d'Espacité.

En revanche, M. Monsch relève que le festival de théâtre de rue «Plage Le Corbusier» de l'été dernier a rencontré un écho très favorable dans la presse, bien au-delà des frontières cantonales. Un problème technique de réverbération du son existe, qui n'avait pas été imaginé par les concepteurs. Un acousticien a été mandaté pour étudier d'éventuelles corrections, qui seront sans doute partielles.

Quant au niveau de tolérance de la population, le conseiller communal espère que l'on accepte un peu plus de bruit lors des belles soirées d'été, à l'instar de ce qui existe dans les pays méditerranéens. A noter que la plupart des plaintes provenaient de quartiers éloignés, comme les Cornes-Morel ou le chemin des Postiers. Nous reviendrons sur d'autres interventions. (am)

Au Théâtre «Le saut du lit»
Bonsoir l'imbroglie!

Entre les improvisations de Mme Sébastien (Axelle Abbadie), prise dans les filets de l'imbroglie - dont le spectateur tente de défaire les mailles - et les agissements, pas très clairs, de Gérard, architecte d'intérieur (Marcel Philippot), les personnages, femmes trahies, maris en mal d'exotisme, s'agitent sur le damier piégé de leur monde. Neuf comédiens de haut vol, gambadent allègrement tout au long des deux actes de la pièce «Le saut du lit», présenté mardi soir au Théâtre.

Les auteurs anglais Ray Cooney et John Chapman, adaptés par Marcel Mithois, usent et jouent des mots, des renversements de sens, avec une habileté diabolique. La situation devient une hydre dont on n'arrive plus à compter les têtes. Dans le genre théâtre sans prétention, machine à faire rire, on ne fait pas mieux.

Les deux auteurs ont sans doute subodoré le filon, compris qu'ils avaient engendré un truc extensible à l'infini. Ainsi, Claude Gensac, tête d'affiche de la compagnie, fut-elle parachutée dans l'histoire, dans le rôle de Mlle Dumur, vieille anglaise, auteur à succès, venue proposer

un manuscrit aux éditeurs associés Philippe et Henri. Et l'on est reparti pour un tour! Philippe Sébastien, le mari (Thierry Becarro), devient Louis-Philippe le valet, pour les besoins d'une situation rocambolesque, tandis que le prénom de Gérard qui s'est fait passer pour Philippe, deviendra le nom du chien, de race «labraniche» (croisement entre un labrador et un caniche): n'en jetez plus! Dès lors qu'on augmente les personnages, toute nouvelle situation relance l'imbroglie à la puissance dix. Mais le jeu devient procédé et l'on s'en lasse. D. de C.

PUBLICITÉ

BONNET
DEPLIS 1895
BIJOUTIER - JOAILLER

OUVERTURE
de notre magasin
NOCTURNES
et **SAMEDI**

Av. Léopold-Robert 109
132-779598

Un enfant de La Chaux-de-Fonds au Tribunal fédéral En passant par Bruxelles

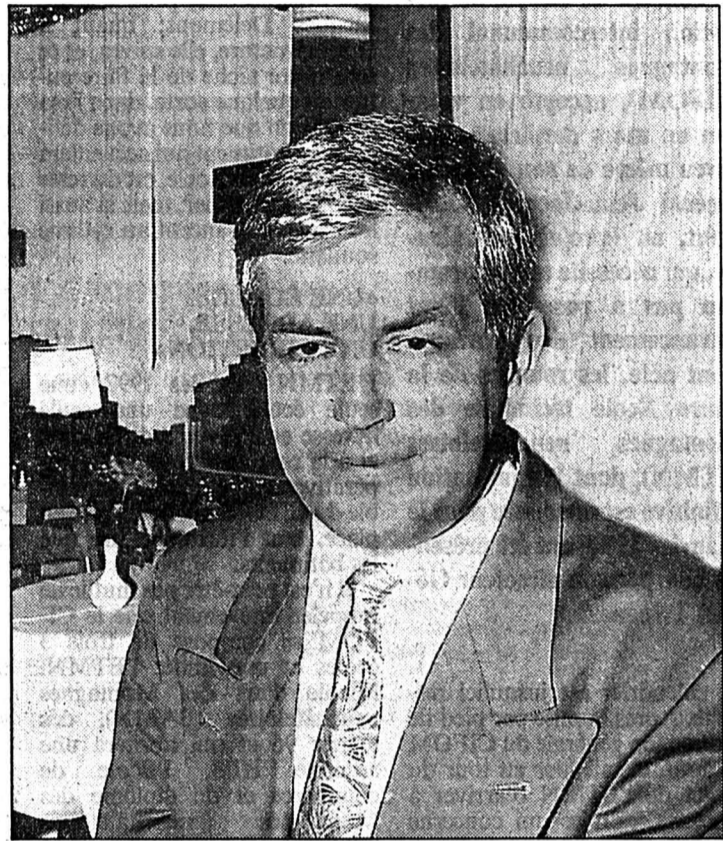
Comme pour rendre les honneurs à l'enfant du pays qui s'en ira siéger parmi les sages du palais de Mon-Repos, à Lausanne, le Général Hiver avait sorti ses plus beaux atours et fait donner l'artillerie, hier soir aux Arêtes. Car c'est au Cafignon que les autorités neuchâteloises ont salué l'élection d'Olivier Jacot-Guillarmod au Tribunal fédéral.

C'est le Conseil d'Etat in corpore qui accueillait le nouvel élu. De nombreuses personnalités étaient également présentes: outre l'ancien président de la Confédération René Felber, le Conseil communal au grand complet et la presque totalité de la députation neuchâteloise aux Chambres fédérales, relevons la présence du prédécesseur d'Olivier Jacot-Guillarmod, Jean-François Egli, et de leur collègue de Lucerne Raymond Spira, juge au Tribunal fédéral des assurances.

Olivier Jacot-Guillarmod a

été désigné par le groupe radical et élu en octobre. Après sa maturité au Gymnase de La Chaux-de-Fonds et ses études de droit, il a effectué un stage au service juridique de la CE à Bruxelles et au Collège d'Europe à Bruges. Déjà sensible à la cause européenne, il en est revenu convaincu. Cette formation en fera l'un des premiers spécialistes suisses du droit communautaire.

C'est un juge fédéral au parcours atypique qui siégera bientôt à Lausanne. Olivier Jacot-Guillarmod n'est en effet pas passé par la magistrature mais par l'administration fédérale. Sa connaissance pointue du droit européen l'a mené à la vice-direction de l'Office fédéral de la Justice, où il fut le bras droit de Joseph Voyame. Depuis 1979, il a également enseigné à l'Université de Neuchâtel. Un poste qu'il ne quittera pas sans regret, puisqu'il devra renoncer au contact avec les étudiants pour l'atmosphère «assez monacale» de Mon-Repos. Nul doute que la présence du Chaux-de-Fonnier au Tribunal fédéral sera favorable à la convergence des jurisprudences suisse et communautaire. A.M.



Olivier Jacot-Guillarmod

Le nouveau juge fédéral chaux-de-fonnier. (Henry)

Tribunal de police

Jeux interdits

Le Tribunal de police a prononcé trois acquittements et une amende de 2000 francs dans les deux affaires d'infraction à la Loi fédérale sur les maisons de jeux qu'il avait eu à juger il y a deux semaines (notre édition du 30 novembre).

Les deux cas concernaient des jeux électroniques déposés dans des établissements publics de la ville. La question était de savoir s'il s'agissait de purs jeux de hasard ou si une certaine adresse était nécessaire pour gagner. La présidente Marisa Vonlanthen n'a pu voir le premier appareil fonctionner. Séquestré dans les locaux de la police cantonale, il s'est avéré hors d'usage lorsque le Tribunal s'est déplacé pour constater les faits de visu. Pas de preuve, donc pas de condamnation possible. Le couple de gérants du bar où il était déposé, A.D. et R.D., ont donc été acquittés.

ET DE DEUX!

Dans la deuxième affaire similaire, le propriétaire de l'établissement qui abritait l'appareil incriminé a lui aussi été acquitté.

Il n'a fait qu'entretenir la machine. Mais le propriétaire du jeu a, lui, été condamné à verser 2000 fr de créance compensatrice à l'Etat. Le ministère public en réclamait 5000.

Dans les deux affaires, la défense avait fait valoir «le manque de clarté» des règlements en vigueur, qui ne permettraient pas aux tenanciers d'établissements publics de savoir si les jeux qu'ils accueillent sont légaux ou non. En outre, l'avocat avait fait remarquer que la loi fédérale, datant de 1929, se fonde sur un article dont la révision a été acceptée par le peuple en 1993. Révision qui rend possible l'ouverture de casinos en Suisse.

On se trouve donc dans une situation transitoire. Mais, pour l'instant, c'est l'ancienne loi qui reste en vigueur. Dont acte. (am)

Assurance-maladie

Délai d'intervention

Dans le communiqué de la Fédération romande des consommatrices (FRC) publié dans notre édition de mardi 12 décembre, figurait une erreur de millésime.

C'est ainsi que les assurés ont jusqu'au 31 mars 1996 (et non 1995!) pour réagir auprès de leur caisse-maladie en cas d'augmentation de la franchise minimale à 300 francs. On sait que la franchise légale annuelle a été fixée par le Parlement à 150 francs et que les caisses n'ont pas le droit de l'élever sans le consentement de leur assuré.

Nos lecteurs auront rétabli d'eux-mêmes cette erreur de délai d'intervention.

INFORMEZ-VOUS

Au fil de la réception des nouvelles primes, il est vrai que la nouvelle LAMAL s'avère des plus complexes.

Pour tenter de s'y retrouver nous rappelons à nos lecteurs les articles que nous avons publiés dans nos pages Magazine et qui ont détaillé, chapitre par chapitre, les modalités de l'assurance nouvelle mouture.

A cet effet, lire aujourd'hui (page 33) les explications sur les compléments d'assurance.

Sous peu, nous publierons un tiré à part réunissant ces différents articles rédigés par un spécialiste et qui font le tour de la question. Nos lecteurs seront informés de cette parution. (Imp)

BRÈVES

Rue de l'Helvétie

Collision

Hier à 9 h 45, une voiture, conduite par M. S. B., de la ville, circulait rue de l'Helvétie en direction est. A l'intersection avec la rue Abraham-Robert, une collision s'est produite avec une automobile, conduite par M. A. R., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur la dernière rue citée avec l'intention d'emprunter la rue de l'Helvétie en direction ouest. Dégâts.

Rue de la Ruche

Recherche voiture blanche

Suite à l'accident de circulation avec blessé survenu mardi vers 17 h 20 rue de la Ruche à La Chaux-de-Fonds, à la hauteur de la rue du Commerce, le conducteur de la voiture blanche qui précédait le véhicule en cause, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds au téléphone (039) 28 71 01.

AGENDA

P'tit Paris

Soirée brésilienne

Le Brésil du saxophoniste et flûtiste Rodrigo Botter rendra l'ambiance torride vendredi soir, 15 décembre, au P'tit Paris (dès 22 h), au travers des rythmes où la syncope est de mise. Tantôt mélancolique ou endiablé, ce jazz, brésilien par essence, mêlé avec grand bonheur de latin et de funk, fera frémir les épidermes et les corps avec un art consommé. La formation se compose de Kaspar Cast, batterie, Eduardo Penz, basse, Marcel Scheffer, claviers, Rodrigo Botter Maio, saxophone, flûte. Initialement programmé samedi, ce concert a été déplacé à vendredi pour éviter toute collision avec les Musiciens du Nil qui se produiront le lendemain au Temple allemand. (vkh)

Halle aux enchères Brocante de Noël

L'Association de brocanteurs neuchâtelois organise à l'occasion de la deuxième nocturne son traditionnel marché aux puces à la Halle aux Enchères, Jaquet-Droz 23, aujourd'hui de 16 h à 22 h, vendredi de 14 h à 18 h 30 et samedi de 10 h à 17 heures. (Imp)

Club 44: quel avenir après Jacques de Montmollin?

Le «troisième souffle»

Le départ du Club 44 de son délégué culturel Jacques de Montmollin, annoncé dans notre édition d'hier, laisse le champ libre à toutes les hypothèses quant à son successeur en juin 96 et à l'avenir même de ce forum culturel unique en Suisse.

Son président André Brandt ne nourrit quant à lui aucune crainte: «Il est impensable que ce lieu de culture important, où il se passe quasiment tous les jours quelque chose, vienne à disparaître; la question ne se pose même pas, ni chez nous, ni au Conseil communal».

Seule inconnue: combien de temps faudra-t-il pour désigner le successeur de Jacques de Montmollin, «la perle rare qui sera à la fois homme de culture et de gestion, et dont le travail lui permettra d'assurer ce poste à temps partiel»? De son côté, Jacques de Montmollin s'en-

gage à ne pas partir de manière abrupte, et fera tout son possible pour que le passage de témoin se fasse dans les meilleures conditions possible. «Mais, ajoute-t-il, l'idéal serait que mon successeur soit désigné au plus tard en mai, car il faut bien un bon mois, voire deux, pour la mise au courant».

ET LE RESTAURANT?

D'ici à son départ, Jacques de Montmollin a particulièrement à cœur que l'exploitation du restaurant «L'Européen» reprenne son cours normal. «Lorsqu'en janvier notre cuisinier Franco Fontebasso nous aura quittés, nous allons effectivement piloter à vue pendant deux ou trois mois, et déterminer la solution à apporter; mais le bar sera toujours ouvert, et la salle pourra être louée comme maintenant, un service trai-

teur assurant les repas». Au reste, signalons que la gérante qui détient la patente restera pour sa part en fonction, afin de gérer les réservations et le bar. «Il ne s'agit donc pas d'une fermeture», tient-il à souligner. Et d'ajouter: «J'ai bon espoir que l'installation, début 96, d'un centre Internet au Club industriel, sis au Club 44, contribue à relancer le restaurant».

Aux bruits qui courent sur une hypothétique perte de vitesse du Club 44, André Brandt réagit en évoquant au contraire un «troisième souffle»: «Les changements font partie de la vie; après Gaston Benoît, qui fut délégué culturel du début ou presque jusqu'à sa mort il y a dix ans, après Jacques de Montmollin, une nouvelle période de l'histoire du Club va s'ouvrir, qui portera la marque du prochain délégué». IR

Suites d'une manif

Un «Grand soir»

Parce qu'elle ne voulait pas payer une amende pour possession de 0,4 gr de haschisch, M. W. avait vu sa peine commuée en cinq jours de prison. Aussitôt, le 24 mars dernier entre 20 h et 21 h, une manifestation contre la politique en matière de drogue avait été organisée par elle et quelques connaissances et sympathisants devant l'Hôtel de Ville.

Quelques boules de neige étaient lancées contre les vitres du Conseil général, qui élisait au même moment la nouvelle conseillère communale Claudine Staehli-Wolf. Le cortège s'était ensuite dirigé vers le Club 44, où s'exprimait ce soir-là Christophe Blocher, face à Jean Cavadini.

Peu après la police interpellait les manifestants et relevait leurs identités. Six d'entre eux firent l'objet d'une plainte pour trouble de l'ordre public, mais une seule, N. B., était présente lundi dernier à l'audience de jugement. «Nous n'avions pas d'intentions belliqueuses, et l'intervention des policiers était disproportionnée, avec deux fourgons et des matraques; de plus, ils n'ont relevé que les identités des manifestants qui appartiennent au groupe de squatters de l'immeuble de la place du Marché 6», a-t-elle déclaré.

Les prévenus étaient également sous le coup d'une plainte d'un voisin dudit immeuble, relative aux nuisances sonores constatées lors de concerts. En outre, le règlement de police n'avait pas été respecté, qui interdit la pose sans autorisation sur la voie publique d'un panneau annonçant les spectacles.

Pour sa part la défense a estimé «regrettable» qu'une telle énergie soit dépensée pour deux affaires qui n'en sont pas vraies. Jugement au 9 janvier. (ir)

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

- CHŒUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES
Dimanche, participation au culte du Grand Temple, mise en voix à 9 h, avec partitions. Mardi, 19 h à 19 h 45, fête de Noël à la salle du Progrès 48, ensuite vacances jusqu'au 9 janvier.
- TIMBROPHILIA
Ce soir, 20 h 30, réunion d'échanges à la Brasserie de La Channe, salle du 1er étage.
- UNION CHORALE
Lundi, 19 h 15, sérénade au Home L'Escale, suivi d'un repas au restaurant des Fauchers.

PUBLICITÉ



pour une réelle
diminution d'impôts

132-780294

Incognito à La Chaux-de-Fonds

György Ligeti, compositeur

On crut rêver, samedi soir, à la Salle de musique, lorsqu'après le récital du pianiste Radu Lupu, apparut, incognito dans l'entrebâillement de la porte d'entrée, György Ligeti, compositeur de renommée mondiale.

La présence du compositeur à La Chaux-de-Fonds, est en relation avec l'enregistrement des «Etudes» de György Ligeti, que le pianiste français Pierre-Laurent Aimard vient de réaliser à la Salle de musique, dont l'acoustique retient l'attention de maisons de disques, toujours plus nombreuses.

György Ligeti est né en Hongrie, en 1923. Il a passé sa jeunesse dans un pays dont les dirigeants ne voulaient rien savoir des recherches techniques et de langage des pays de l'Occident. Suivant l'exemple de Bartok, il a voyagé à travers la Roumanie, noté et étudié les chants populaires qui ont influencé ses premières œuvres. A partir de 1950 - il n'avait pas 30 ans - il a enseigné au Conservatoire de Buda-

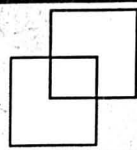
pest et publié un traité de composition.

Il quitta la Hongrie à la suite des événements de 1956 et se rendit à Cologne, point chaud de la musique d'avant-garde, à l'époque. «Je ne fais pas partie des compositeurs qui peuvent travailler dans un isolement complet, j'ai besoin de contact, je veux savoir ce que font les autres, pas pour les imiter, mais pour préciser ma place...»

Dès l'exécution de ses premières œuvres, composées après 1956, son nouveau langage se manifesta avec une force insoupçonnée. Musique statique faite de sonorités qui se transforment insensiblement, musique où le rythme ne joue pratiquement pas de rôle, elle a fait le tour du monde.

Ligeti s'est finalement établi à Vienne où Mozart et Schönberg ont droit de cité, où les hommes de synthèse peuvent travailler.

György Ligeti a quitté La Chaux-de-Fonds dimanche matin, il a promis de revenir... D. de C.



Espace moquettes
D. et S. Nicolet
Léopold-Robert 126
Tél. 039/26 63 91

Jusqu'au
16 décembre



**Encore 3 jours
TOUT À 30%**

Tapis d'Orient
et mécaniques

Divers objets
artisanaux, etc.



132-780202

Salle de la Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds
Vendredi
15 décembre 1995
à 20 heures précises

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par la Société des Fribourgeois Le Moléson

4 CARTONS
50% de marchandises
50% de bons d'achat
Abonnement: Fr. 12.-
pour 25 tours
1er tour gratuit
Admis dès 16 ans

132-778988

SPECTACLES - LOISIRS

HALLE AUX ENCHÈRES
Jaquet-Droz 23, La Chaux-de-Fonds
**Marché aux puces
Brocante de Noël**
Jeudi 14 décembre, de 16 à 22 heures
Vendredi 15 décembre, de 14 à 18 h 30
Samedi 16 décembre,
de 10 à 17 heures

132-780293

DIVERS

DROGUERIE droz
PLACE DE LA GARE LA CHAUX-DE-FONDS SUCC. T. KÜNZI
La nature et toutes
ses vertus curatives
**Aromathérapie
Homéopathie
Essences Spagyrique**

132-766988

droz HERBORISTERIE

DU CHOIX!!! **DES PRIX!!!**
EROS
MULTI SHOW VIDEO
Location - Vente de K7 vidéo XXX
Magazines - Accessoires - Lingerie sexy - etc.
Numa-Droz 80a
039/23 00 18
2300 La Chaux-de-Fonds

132-764778

L'alarme
au poignet.
Mido Bodyguard. La première
montre-bracelet
dotée d'une sirène
stridente.
WE GOT IT.
Mido
SWISS 1918
BIJOUTERIE - HORLOGERIE
Le diamant
Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

132-780304

Un cadeau de Noël
toujours très apprécié...

Offrez un abonnement à

L'Impartial



Rue Neuve 14
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/210 330
Fax 039/210 361

Police-secours:
117



Animation

Aujourd'hui, jeudi 14 décembre

Super Centre Ville ouvert jusqu'à 22 h.

Participation et dédicaces de Daniel Elsener du HC La Chaux-de-Fonds,
club sponsorisé par



**Action chips Zweifel : 3 pour 2
Paquets de 175g**

Action:

Biscuits Oulevay 125g ~~3.30~~ 2.60 **Petit coeur au Japonais 100g ~~2.95~~ 2.50**

Concours

**1 semaine à Monastir (Tunisie)
pour 2 personnes**

De 19 h 30 à 22 h
Tirage au sort
toutes les demi-heures

avec la collaboration de

croisitour

Les artisans de l'évasion

Animation Gérard Bersier

Gagnez:

- votre chariot d'achats
- des bons d'achat Coop

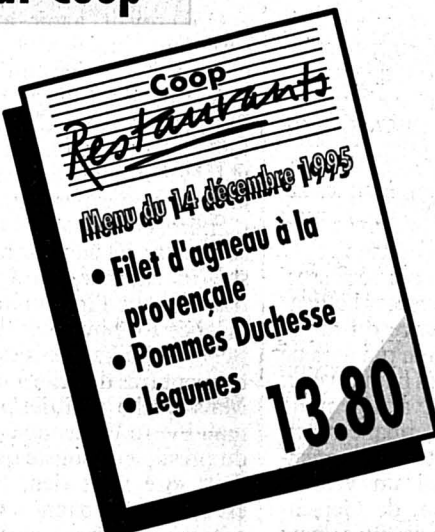
**ACTION SWITCHER
ET NORWISS**

À l'achat d'un article
de marque Switcher ou
Norwiss:

T-Shirt gratuit

Récompense

Le super prix du concours de la Nocturne du 30 novembre a été attribué à Mme Mary-Claude Moulin à Neuchâtel qui gagne 1 semaine aux Iles Canaries pour 2 personnes. Félicitations!



Super Centre Ville

132-780145

796.000 francs de déficit pour la ville du Locle

L'Etat pénalise les bons élèves

Mardi prochain, le Conseil général du Locle examinera le budget 1996 de la ville du Locle qui se solde par un excédent de dépenses de 790.000 francs ainsi que nous l'avions annoncé dans notre édition du 20 octobre dernier. Ce montant est supérieur de quelque 100.000 francs aux prévisions établies fin 1994 pour l'exercice en cours.

Dans l'article cité ci-dessus nous observions que la situation se détériorait. Hier matin, Rolf Graber, président de la ville et responsable des finances, a plaidé en faveur d'une vision contraire de l'état des finances de la ville du Locle.

Au-delà de la réalité du déficit prévu, M. Graber met surtout en évidence la constante croissance de l'autofinancement de la ville grâce à une très bonne maîtrise de l'important poste des «biens, service et marchandises» et grâce aussi aux efforts de chefs de service.

L'augmentation de l'autofi-

nancement permet évidemment à la ville du Locle de s'autoriser davantage d'investissements et d'amortissements. Au vu de ses premiers éléments le président de la ville estime que le budget 1996 peut être qualifié de «favorable».

CLÉ DE RÉPARTITION DÉFAVORABLE

Dans les caractéristiques principales de ce budget, le patron des finances remarque que la réduction de 2,5% opérée tant sur les salaires du personnel de l'administration communale que les enseignants a été supprimée. En outre, en ce qui concerne le prix du gaz (voir encadré), celui-ci connaîtra une baisse générale dès le 1er janvier. Du côté des charges salariales, l'augmentation est de 5,3% pour celles relevant directement de la commune et de 6,5% pour le personnel cantonal.

Mais un point important vient grever les finances de la ville. Celui du transfert des charges du canton sur les communes. Dans la réalité (alors que les estimations avancées au grand Conseil prévoient

50.000 francs), c'est en fait un montant de 450.000 que Le Locle devra supporter. «Cela découle de la modification de la clé de répartition de la péréquation entre les communes» constate un peu amer Rolf Graber. «Elle nous a été défavorable». Or, elle pourrait l'être davantage encore dans l'éventualité d'une diminution de la pression fiscale. D'où l'engagement d'une réflexion à ce propos. «Faut-il baisser les impôts au risque de voir Le Locle être encore davantage pénalisé par cette clé cantonale de répartition?» se demande M. Graber. A croire qu'en fonction de nos bons résultats l'Etat pénalise les bons élèves, a-t-il admis suite à la remarque d'un de nos confrères.

DANS LA PLAQUE DU UN POUR CENT

Sur le plan de la fiscalité justement les rentrées devraient progresser de quelque 5,3%. La prudence est de mise en ce qui concerne les personnes physiques puisque, même si le nombre de postes de travail a progressé d'environ 100 unités, ce-

lui des habitants est en léger recul.

Les recettes fiscales provenant des personnes morales restent satisfaisantes et celles provenant des frontaliers sont jugées «stables» même s'ils sont moins nombreux.

En ce qui concerne le déficit, le président de la ville remarque que celui-ci est «dans la plaque» des objectifs fixés depuis quel-

ques années. Soit que l'excédent de dépenses ne dépasse pas le un pour cent des charges. Or celles-ci sont de quelque 93,6 millions alors que les recettes s'élèvent à 92,7 millions.

La présentation des points importants évoqués par les responsables des autres dicastères feront l'objet de prochains articles. JCP

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Législatif de La Chaux-du-Milieu Budget déficitaire

Outre une demande de crédit de 52.000 francs pour l'étude d'un projet de halle de gymnastique (voir notre édition d'hier), les membres du Conseil général de La Chaux-du-Milieu, dans leur séance de ce soir à 20 h 15 au bâtiment communal, analyseront le budget 1996. Il prévoit un déficit de 49.310 francs. De plus, ils se prononceront sur la vente d'une parcelle de terrain à Frédéric Monard et sur la modification de deux points au règlement du STIVAB (Stand de tir intercommunal de la vallée de La Brévine). (paf)

Le Cerneux-Péquignot Budget et stand de tir acceptés

Dans sa séance du 12 décembre, le Conseil général du Cerneux-Péquignot a accepté le budget 1996 déficitaire de 39.969 francs ainsi que le nouveau règlement communal, l'arrêté permettant la construction d'un stand de tir intercommunal, et le crédit de 16.000 francs pour la réfection d'un mur du cimetière. Nous reviendrons ultérieurement sur cette séance. (cl)

Accidents au Locle Pertes de maîtrise

Hier à 12 h 25, une voiture, conduite par M. R. R., de La Chaux-de-Fonds, circulant sur la voie centrale de la route cantonale tendant du Locle à La Chaux-de-Fonds. Au lieu-dit Le Pied-du-Crêt, à la sortie d'une courbe à gauche, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui partit en tête-à-queue et termina sa course une cinquantaine de mètres plus haut, au sud de la chaussée. Au même moment, une automobile, conduite par M. N. M., de La Chaux-de-Fonds également, qui circulait en sens inverse, partit en glissade et heurta un tonneau de balisage placé sur le bord droit de la chaussée. Dégâts. Les témoins de ces faits sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds au tél. (039) 28 71 01.

Des affiches de film en réduction

La poste fait son ciné!



Des p'tits loups pleins de rêve

Ils ont mis tout leur cœur dans ces affiches de films.

(Impar-Droz)

Ils sont extra, ces gosses. Sur le thème «Dessine-moi ton film préféré», un concours proposé par le ciné-club spécial kids «La Lanterne magique», ils ont été 500 à répondre. 50 œuvres ont été retenues et tournent dans toutes les villes suisses membres de La Lanterne magique. Cette expo, vous pouvez la voir jusqu'à samedi à la poste du Locle. Elle vaut le coup d'œil.

Ces kids, on les embrasserait! Ils y ont mis tout leur cœur, dans ces dessins. Ils ont choisi, parmi les films vus dans le cadre de La Lanterne magique, celui qu'ils préféreraient pour en faire une affiche. Le jury a eu certainement beaucoup de mal à se déterminer. Les dessins qu'on peut voir encore quelques jours à la poste sont pleins de poésie, de sincérité, d'imagination. Et de cocasserie!

Ils ne manquent pas d'humour, ces artistes en herbe. «Nosferatu» notamment, a manifestement impressionné le jeune public. On en voit des

exemplaires à ailes de chauve-souris, aux crocs dégoulinant d'hémoglobine, des vampires pour nuits blanches et rêves noirs! Ou encore «Metropolis», où les p'tits loups ont parfaitement rendu le monde d'en bas et le monde d'en haut, ceux qui sont dans la lumière et ceux qui peinent dans les ténèbres. Plus tendre, «Le roi et l'oiseau» a également séduit les jeunes peintres. Comme celui qui a décrit, avec patience et amour, une superbe composition de tourelles qui se chevauchent à l'infini, une petite merveille de précision et de sensibilité. «La ruée vers l'or» a suscité une interprétation poético-vertigineuse, drôle et touchante, de la part d'un petit lolois, Maxime Rebetz, 7 ans et demi, classé dans les premiers prix. «Peau d'âne» ou, dans un autre genre, «Chérie, j'ai rétréci les gosses», a tout aussi excité la verve des petits cinéphiles.

Bref: allez y jeter un coup d'œil entre deux envois postaux. Cette expo dure jusqu'à samedi. (cld)

Concert de la fanfare des Brenets

De riches heures de musique

Il fallait rayer, dimanche, les flonflons cadencés qui, dans l'imagerie populaire, collent à l'uniforme des fanfares villageoises. C'est, en effet, à un concert de grande classe qu'a assisté un public de mélomanes au temple des Brenets.

En ouverture, Louis-Albert Brunner dirigeait les Cadets de La Chaux-de-Fonds dans un programme où la «Serenata» de Buschetti côtoyait des airs swings aux sonorités des orchestres des années cinquante, du boogie-woogie, du tango et autres morceaux dans lesquels plusieurs solistes se mirent en évidence. Même le bon abbé Bovet avait droit à une brillante interprétation de sa «Fanfare du printemps», fort appréciée des spectateurs, tout comme cet «A-

bracadabra», offert aux musiciens par leur président, et la démonstration de quatre jeunes tambours. Le talent n'attend décidément pas le nombre des années.

La fanfare des Brenets prenait ensuite le relais avec une marche de mise en bouche avant de passer aux choses sérieuses. On put dès lors mesurer l'efficacité et la compétence du directeur Pierre Vuillemin qui a mené l'ensemble à un très haut niveau. Ce fut «L'Italienne à Alger», de Rossini, tout en nuances, en rythmes, en doigté et en précision, ce fut aussi un velouté «Porgy and Bess», de Gershwin, enlevé avec brio. Puis, deux accordéonistes français furent solistes de la fanfare (une première!) pour l'interprétation de la délicate et charmante «Suite de jazz No 2» de Chastakovitch, un air qu'une pub télévisée a rendu célèbre.

On croyait avoir atteint le summum, puis vint Jacques Costarini. Cet hautboïste, premier prix du Conservatoire de Paris, soliste aux Concerts Colonne et professeur au Conservatoire national de Besançon allait enthousiasmer le public tout d'abord dans une pastorale, le subjugué ensuite par sa virtuosité et sa maestria époustouflante dans l'interprétation du «Concerto pour hautbois» de Bellini. «Le hautbois est un instrument très difficile à maîtriser. Mais quelle maîtrise!» s'exclamait Pierre Vuillemin à l'adresse du prestigieux soliste qui répondait: «Ce n'est rien, lorsqu'on est bien accompagné.» Cet éloge adressé aux musiciens brenasiers n'était pas simple formule de politesse, ceux-ci avaient en effet donné la mesure de leurs qualités. Et elles sont grandes.

Une marche d'ensemble mit un terme à ces presque trois



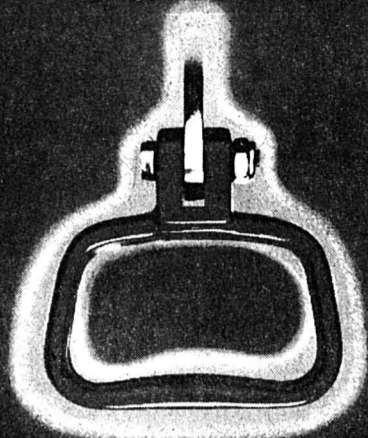
Un soliste exceptionnel

Jacques Costarini, un grand maître du hautbois, n'a pas manqué de féliciter les jeunes solistes de la fanfare des Brenets. (Déran)

riches heures de musique qui mirent en valeur la maturité excep-

tionnelle des fanfaristes brenasiers. (dn)

L'alarme



au poignet.

Mido Bodyguard. La première montre-bracelet dotée d'une sirène stridente.

WE GOT IT.
Mido
SWISS 1918

HORLOGERIE - BIJOUTERIE ERIC JOSSI
Daniel-JeanRichard 1, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 14 89
157-718155

SALLE FTMH - LE LOCLE Vendredi 15 décembre 1995 à 20 h 15

MATCH AU LOTO

DE LA FANFARE LA SOCIALE

3 cartons pour une valeur de Fr. 600.-
Tous les premiers quines en bons d'achat
30 tours: Fr. 16.-. Premier tour gratuit

157-718157

Hôtel de la Couronne

Les Brenets, ☎ 039/32 11 37
Menu de dimanche
Filet de truite aux amandes
Poularde au riesling, garniture
Dessert, café Fr. 24.50
Prochain menu le 7 janvier 1996
157-718159

LOGIS DE FRANCE Hôtel** Restaurant** ROBICHON

Loray (après Orchamps-Vennes)
Menus: FF 130.-, 160.-, 200.-, 260.-
Dîner prolongé aux chandelles le 31 décembre (soir)
et sur demande, prix spécial avec chambre et petit déjeuner
Ouvert le 1er janvier à midi
Week-end gastronomique, tarif sur demande
Banquet, mariage
Réservation: ☎ 0033/81 43 21 67
Fax 0033/81 43 26 10
132-777162

AUTOS MOTOS VÉLOS

Opel Corsa 1.4i Sport

3 portes, violet pastel, 1993, 32 000 km
Fr. 12 300.-
Garantie une année
☎ 038/33 90 33
089/240 53 73
28-35880

Divers véhicules expertisés et non expertisés

Toutes marques
Bas prix
☎ 038/33 90 33
077/37 53 28
28-35888

IMMOBILIER

A louer à partir du 1er janvier 1996
Appartement de 3 pièces
avec mansarde, bien situé à Sonvilier. Loyer mensuel de Fr. 690.-
chauffage compris.
☎ 039/41 48 26.
Fam. A. Héritier
3-324810

DIVERS

à noter!

Le Locle

ouvert tous les samedis jusqu'à

17h.

MIGROS

28-36612

L'annonce, reflet vivant du marché

Le plaisir à la carte

Brasserie

Dîner concert
Samedi dès 19 heures
Chansons françaises
Groupe OCTUEL, 8 chanteurs

157-718160

RESTAURANT
LA CROISSETTE
Le Locle. Tél. 039 / 31 35 30

FUST

ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

Look attrayant et bronzage toute l'année grâce à votre solarium d'appartement

Nous avons, dans différentes marques, le modèle adapté à vos besoins... et à votre budget!

Visitez notre grande exposition de solarium d'appartement!

- Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un appareil identique à un prix officiel plus bas)
- Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles d'exposition avantageux

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, ☎ 039/26 11 50
Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122, ☎ 032/52 16 00

DIVERS

Empruntez avec nous le chemin vers un avenir sûr.



Plus vite vous serez prévoyants et plus longtemps vous profiterez d'une vie sans souci. Nous assumons une partie des frais lorsque vous contribuez activement au maintien de votre santé. Pour un avenir en sécurité.

CONCORDIA
Assurance suisse de maladie et accident

Premier département vert et deuxième sur 96 au classement général

Le Doubs vitaminé

Le Doubs raffle la palme d'or du département français le plus vert et figure deuxième au classement général des 96 départements français observés à la loupe par le journal économique «Les Echos».

Un beau cadeau de Noël que le Conseil général du Doubs ne manquera pas de célébrer avec tous les décideurs de son département, invités ce vendredi 15 décembre à une grande réception à Besançon, en présence d'Antoine Thibouméry, rédacteur en chef de «L'Atlas des Echos». Ces nouveaux lauriers constituent en fait une demi-surprise pour un département habitué à décrocher régulièrement des mentions «très bien».

Faut-il rappeler que le magazine «A Venir» l'avait classé l'an dernier deuxième au palmarès

des départements «Où il fait bon vivre» et que sa capitale, Besançon, a été élue «Première ville verte de France». «L'Atlas des Echos», lui-même, ne se déclare pas surpris au terme de son enquête de parvenir en toute logique et cohérence au même résultat: «Les bons élèves raffient toujours tous les prix et le Doubs est de ceux-là».

Ce magazine économique a donc sacré le Doubs deuxième département de France, après la Côte-d'Or et avant le Bas-Rhin en prenant le pouls de différents domaines clés: le dynamisme, l'attractivité, le niveau des équipements de formation et de santé, l'accès aux services publics, l'importance des espaces verts. C'est sur le critère de l'environnement que le Doubs réalise sa meilleure performance. «Une place d'honneur obtenue grâce à une surface boisée exceptionnelle», précise «Les Echos», observant au passage que «le Doubs

est aussi le département le plus blanc avec 1500 km de pistes tracées et balisées».

Le Territoire de Belfort et le Jura font excellente figure également dans ce palmarès des départements verts en s'adjudgeant respectivement les troisième et quatrième places. La deuxième position du Doubs au général est aussi le fruit d'un examen joliment réussi dans le domaine déterminant de l'attractivité.

DÉPARTEMENT TRÈS ATTRACTIF

«L'Atlas des Echos» a mesuré cet atout en «comptant la proportion d'emplois du département occupés par des personnes domiciliées à l'extérieur du département». Ainsi, sur cette base de calcul et d'appréciation, le Doubs se classe troisième, loin devant le Jura (52e) et le Territoire (59e) alors que la Haute-Saône est reléguée au fond du tableau (83e).

Au tableau de bord du dynamisme économique, le Doubs occupe la 25e place. Ni son taux d'industrialisation, le deuxième de France après celui des Vosges, ni son fort produit intérieur brut par habitant avec 123.000 FF (8e rang) ne suffisent toutefois à le hisser dans le peloton de tête, mais il fait mieux que ses confrères franc-comtois (Territoire, 35e, Jura 39e et Haute-Saône, 57e).

Le baromètre du dynamisme a pris aussi la température sur le front du chômage et, à cet égard, le Doubs se porte plutôt bien (10,3% de demandeurs d'emplois), mais il ne faut pas perdre de vue qu'il doit aussi cette situation privilégiée aux quelques milliers de travailleurs frontaliers.

S'agissant du taux d'équipements de formation et de santé, le Doubs, 22e, fait moins bien que le Territoire (12e) mais beaucoup mieux que le Jura

(57e) et la Haute-Saône, dernière de la classe des 96 départements français.

CONTRE-PERFORMANCE

Enfin, le Doubs fait une relative contre-performance dans le domaine de l'accès aux services publics en dégringolant à la 50e place. Il est largement devancé sur ce point par le Jura (13e) et la Haute-Saône (21e) mais mieux placé que le Territoire (65e).

Le Doubs, deuxième département français au classement général de «L'Atlas des Echos», publication qui fait référence et autorité en la matière pour l'objectivité et le sérieux de ses méthodes de sélection et critères de classification, ne doit pas faire oublier les bonnes prestations du Jura et du Territoire de Belfort, respectivement 14e et 18e au final ni occulter non plus la médiocre 61e place de la Haute-Saône. (pr.a.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÉTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Grève reconduite

Les douaniers et enseignants du val de Morteau ont décidé de reconduire le mouvement de grève jusqu'à samedi inclus et éventuellement de le prolonger si les choses ne se débloqueraient pas au niveau national. Les grévistes des services publics du Haut-Doubs horloger annoncent par ailleurs une manifestation ce vendredi, soit sous la forme d'un défilé aux flambeaux à 17 heures dans les rues de Morteau ou alors une opération escargots entre Maiche et Morteau. Enfin, quatre cars de manifestants du Val et du plateau de Maiche rejoindront Besançon samedi 16 décembre pour une nouvelle marche de protestation contre Jupé et son plan. (pr.a.)

Pontarlier

Déchiqeté par une voiture

Un choc d'une rare violence s'est produit mardi soir près de Pontarlier entre une voiture et un piéton qui marchait sur une route dans la périphérie pontissalienne. L'automobiliste, originaire de Morteau, circulait sur la départementale 130 entre Doubs et Houtaud vers 18 h 30. Il doublait une voiture et n'a manifestement pas vu le piéton qui marchait dans le sens inverse sur le bord de la chaussée. René Roy, âgé de 66 ans, et domicilié à Dommartin, a été percuté de plein fouet. Le corps de la victime a littéralement été pulvérisé par l'impact. (p.sch)

AGENDA

Villers-le-Lac

Arbre de Noël

L'arbre de Noël de «La Patriote» et de «La Fraternité» de Villers-le-Lac aura lieu le 16 décembre à partir de 16 h 30, à la Salle des fêtes de Villers-le-Lac. Au programme, présentations gymniques et musicales et venue du Père Noël. (pr.a.)

LOTO

Premier tirage

4 - 18 - 22 - 32 - 41 - 42.
No complémentaire: 27

Second tirage

13 - 14 - 31 - 39 - 41 - 47.
No complémentaire: 12

Loto 7 gagnant:

4 155 148.

Nouvelle activité artisanale à Morteau

Henri Leiser s'installe relieur

C'est dans le quartier de l'église, en face de la MJC, qu'Henri Leiser vient d'inaugurer son atelier de reliure redonnant ainsi vie à un lieu qui a déjà abrité plusieurs commerces différents. Relieur après avoir été ouvrier imprimeur dans une entreprise locale, le nouveau tenancier est également prêt à accueillir les expositions des artistes du val de Morteau.

Après avoir abrité successivement un coiffeur au début du siècle, puis un café entre les deux guerres et plus récemment un atelier d'encadrement, le local situé au «Coin des Mensonges» accueille donc les outils et matériaux propres à la reliure. On peut se demander si, à l'ère de

l'informatique, cet artisanat a toujours sa place.

«Dans toutes les familles se trouvent des ouvrages qui mériteraient qu'on en prenne davantage soin. Ils sont souvent la mémoire et une partie intégrante du patrimoine», confie Henri Leiser qui se lance avec optimisme dans sa nouvelle activité.

Sans doute se trouve-t-il aussi un gisement pour ce travail de sauvegarde dans les collectivités locales qui auraient souvent bien besoin de mettre de l'ordre dans leurs archives et de les rendre plus accessibles au public.

À L'ANCIENNE

Passionné par son art, le nouveau maître des lieux pratique la

reliure à l'ancienne qui comprend quatorze opérations différentes dont la couverture de peau et le tirage doré à l'or fin. Cependant, il sait aussi se mettre à la portée de sa clientèle en proposant des actes de restauration plus simples.

Pour ne pas couper court à l'ancienne activité d'encadrement de tableaux à laquelle un certain nombre de Mortuaciens avaient fait confiance, M. Leiser continuera à prendre en dépôt les œuvres qu'il confiera aux maîtres de l'art.

De même, on pourra trouver dans son échoppe des articles divers, réalisés de façon artisanale et qui ont tous un rapport avec le livre ou le secrétariat. (dry)



Morteau
«L'art du relieur exige de bons outils.»

(Roy)

BILLET-DOUBS

Psychoanalyse d'une grève

La route des Microtechniques poursuit sa progression, après l'ouverture à la circulation d'une nouvelle section Epenoy-Avoudrey. C'est bien pour rompre le seuil qui sépare le premier et le deuxième plateau, le péri-urbain de Besançon et le milieu rural profond. C'est bien, même si la localisation d'investissements en microtechniques se fait plutôt à Cortailod qu'à Flangebouche... Tout le débat est de savoir si un réseau d'infrastructures modernes suffit à localiser des investissements industriels. La réponse n'est pas acquise.

Ce qui l'est, en revanche, entre Epenoy et Avoudrey, c'est le contraste saisissant entre les crédits affectés à la route et au chemin de fer, attesté par la malheureuse ligne Valdahon-Le Locle qui suit la nouvelle quatre voies.

Pour les cheminots, en grève depuis trois semaines, il y a là l'expression achevée de l'incohérence et le symbole des malheurs de leur entreprise, victime depuis des lustres, d'un procès, illustré jusqu'à la caricature par le projet de route des Microtechniques: pas d'avenir hors la grande vitesse et priorité absolue à la route.

Au cœur de cette grande grève, il y a le sentiment d'injustice dont s'estiment victimes les cheminots, après des gestions de droite et de gauche qui ont produit les mêmes effets: casse méthodique du réseau traditionnel, attesté entre Besançon et Le Locle par la ruine du patrimoine immobilier, absence totale de localisation d'activités sur les immenses terrains de la SNCF, par exemple à Morteau où l'emprise de la gare est bradée pour installer... des nomades. Et pour corser le tout, mépris du métier de cheminot, réputé périmé. Le

réquisitoire de ce procès rassemble les élus de droite et de gauche, nationaux et locaux, auxquels se joignent subrepticement les responsables de gauche qui ont accepté la gestion Fournier.

Il aura fallu le détonateur du contrat de plan et la promesse de liquidation de 6000 km de lignes pour enclencher un mouvement social à la mesure de l'enjeu: une Franche-Comté ferroviaire réduite à deux lignes: Belfort-Dijon et Besançon-Lyon, les TGV transjurassiens étant defacto annexés par les CFF qui peuvent revendiquer les deux-tiers des clients, le dernier tiers étant à 90% parisien.

Ce scénario de l'impossible, attesté par la mort acquise de la gare de Morteau et virtuelle de Pontarlier, devenait réalité, sauf cette grève qui clot le temps du mépris.

Dans sa lettre aux fédérations de cheminots, Alain Juppé a compris tardivement l'enjeu lorsqu'il accepte de «débatte du contrat de plan», lorsqu'il déclare vouloir «soutenir la SNCF et opter pour une logique d'avenir». Il rompt ainsi avec de longues gestions de droite et de gauche qui avaient humilié les cheminots, au prix d'une totale incapacité à réaliser une coordination Rail-Route.

Aujourd'hui, le temps est venu de réparer les erreurs, illustrées par le spectacle surréaliste des quatre voies de la route des Microtechniques et de la mise en route du chemin de fer français. Il est peut-être déjà trop tard, alors que les enjeux politiques relaient le légitime sursaut des cheminots, comme si, une fois encore la France était condamnée aux révolutions et jamais aux réformes.

Pierre LAJOUX

AGENDA DU WEEK-END

DE GARDE

Médecin: Dr Gaethner, Morteau tél. 81 67.12.76. Pharmacie: Genevard, Morteau. Dentiste: Dr Messagier, Sancey Le Grand, tél. 81 86.83.43. Cabinet vétérinaire, Morteau, tél. 81 67.09.07.

CINÉMA LE PARIS

Morteau, «Casper» samedi 14 h 30; dimanche 14 h 30 et 16 h 30; lundi 18 h 30. «Waterworld» vendredi 21 h; samedi 18 h 30 et 23 h 30; dimanche et lundi 21 h. «Assassins»: Jeudi 18 h 30; vendredi 23 h 30; samedi 21 h; dimanche 18 h 30; mardi 21 h. «Les Anges gardiens»: jeudi 21 h; vendredi 18 h 30; samedi 16 h 30; mardi 18 h 30. Durant la semaine du 20 au 26: «Le bonheur est dans le pré», avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma... un film tourné à Dole et dans ses environs.

CINÉMA MJC

«L'Atlante» salle classée d'art et d'essais. «Nelly et M. Arnaud» de Claude Sautet, précédé du court métrage «Uhloz» de Guy Jacques. Jeudi 19 h 30, dimanche 18 h, mardi 20 h 45.

EXPOSITION

Villers-le-Lac: samedi 16, dimanche 17, Salle des fêtes, exposition de peintures des artistes de l'AAVM, (Association des artistes du val de Morteau)

CONCERT

Le Bizot, Eglise: dimanche 27, 17 h, concert de Noël de l'ensemble vocal «Fine Nominex» avec comme soliste Mireille Portat et Marianne Hofstetter. A l'orgue Simone Monot. Morteau, Théâtre: samedi 126, 20 h, concert de l'Harmonie Municipale, et de la Lyre mortuacienne.

DIVERS

Villers-le-Lac, Salle des fêtes: samedi dès 16 h 30, après-midi et soirée dansants de la Patriote et de la Fraternité. Morteau, salle Klein: samedi 16, dès 14 h, kermesse protestante. Villers-le-Lac, salle de musique: vendredi 20 h, assemblée générale de la Société de pêche de Villers-le-Lac. Villers-le-Lac, salle des fêtes: dimanche 17, à 17 h, loto de Noël du Sporting-Club.

Achats de Noël en ville de Neuchâtel

Evolution du mode de vie

Réjouissez-vous les enfants, vous allez être gâtés! Votre parfum préféré vous sera offert Madame, mais n'espérez pas trop le grand flacon! Vous souhaitiez un pyjama Monsieur? Peut-être sera-t-il choisi à prix baissé... Les ventes de Noël vont bon train, mais dans les articles de luxe, plutôt que la récession, on perçoit une évolution du mode de vie. Intéressant!

«Avant, quand on présentait le petit flacon de parfum et le grand, tout le monde prenait le grand!» se souvient-on dans une parfumerie de Neuchâtel. Même lorsque les salaires étaient plus bas, les gens offraient «le grand» à Noël... «Il faut dire que les gens profitent actuellement de Noël pour aller au soleil, ce qui leur évite aussi d'avoir à fêter et à acheter des cadeaux. Je l'entends tous les jours et je vends des produits solaires maintenant!»... Tendances confirmées par une agence de voyage: les avions pour les îles sont pleins.

ANALYSE INTÉRESSANTE

Dans une bijouterie du centre-ville: «C'est tranquille!». L'analyse est intéressante: «Dans notre secteur de luxe, les moyens existent comme avant; il n'y a pas un manque de possibilités d'achats». Ce secteur «souffre»

donc d'autre chose. Il semble soumis «à un effet psychologique négatif et à une tendance générale qui incite à revoir certains modes de vie: moins d'excitation sur beaucoup d'articles «superflus» pour consacrer plus de temps aux voyages, aux loisirs».

Mais l'année n'a pas été mauvaise dans ce secteur, précise-t-on, car une ville comme Neuchâtel n'est pas sensible aux variations enregistrées dans les grands centres touristiques où l'on a passé de l'euphorie à la catastrophe: «Le marché est plus sain».

Dans un grand magasin de la place, on se dit «plutôt étonné de la vitesse à laquelle se vendent les articles à prix baissés». Les gens cherchent donc à faire des achats avantageux: «L'argument prix pèse encore très lourd». Curieusement, «des ventes ont été très élevées au mois de novembre et un peu moins en décembre». A-t-on pensé plus tôt à Noël? Il faudrait évidemment comparer les chiffres après les fêtes.

«Au niveau des ventes, cela marche fort dans le sens où les clients achètent beaucoup, mais au niveau des chiffres, on sent l'impact de la baisse des prix».

À LA RECHERCHE DES BONNES OCCASIONS

Les gens cherchent manifestement les bonnes occasions et le fait est confirmé dans un magasin concurrent qui a mis un accent plus prononcé sur la mar-



Achats de Noël à Neuchâtel

Les gens cherchent manifestement les bonnes occasions.

(Impar-Galley)

chandise à prix baissé. Un calcul? Même pas: «Les textiles ne se sont pas bien vendus cette année!». Une mode non plaisante? «Je crois plutôt que, lorsqu'ils ont des difficultés, les gens choisissent de porter leurs vêtements une saison de plus».

Connaissez-vous les «pogs»? Ce jeu fait fureur et il s'en vend

quotidiennement des masses. Mais les nounours, les jeux de société, les jeux de construction (notamment le bon vieux mécano réhabilité) ont aussi la cote au rayon des jouets. Dans ce secteur, les avis des vendeurs sont unanimes: «Ça marche!». Et plutôt fort: même les articles chers trouvent preneur. «Chez

nous, on ne s'aperçoit pas qu'il y a des problèmes d'économie» relève-t-on dans le seul grand magasin de jouets de la place.

La société paraît donc ne pas vouloir faire subir à l'enfant les effets des restrictions. Enfant roi, ou tentative de se faire pardonner un manque d'attention? AT

Rédaction

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

Nods et Le Landeron Coupés du monde

Après les incidents de lundi après-midi (un câble sectionné entre Berne et Avenches), les Télécom ont connu de nouveaux problèmes hier après-midi. Sur le coup de 17 h 30, à Cresier, une fraiseuse, occupée à des travaux de drainage, a en effet sectionné un câble à fibres optiques. Résultat: Nods et Le Landeron se sont trouvés coupés du monde. De plus, cet incident a aussi provoqué des perturbations à Saint-Blaise, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds-Est, où seul le 50% du trafic téléphonique a pu s'écouler normalement. Tout est rentré dans l'ordre vers 19 h 40. A Nods et au Landeron, la «panne», selon les Télécom, devait durer toute la nuit. (Imp)

Hauterive

Trois blessés

Mardi à 20 h 10, M. D. C. de Neuchâtel, circulait en voiture rue du Brel à Hauterive en direction de Neuchâtel. A la sortie du sous-voie CFF, dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a alors heurté le trottoir bordant la voie montante. Suite à ce choc, la voiture a zigzagué et a effectué un tête-à-queue avant d'heurter violemment une automobile stationnée et dont le conducteur M. M. S., d'Hauterive, venait de monter à bord. Sous l'effet du choc, ce dernier véhicule a été poussé contre le portail de l'immeuble No 18. Blessé, le passager de la première voiture, M. D. M., de Neuchâtel, a été transporté par une ambulance à l'Hôpital des Cadolles. Quant aux deux conducteurs, également blessés, ils ont été transportés par une deuxième ambulance dans le même établissement qu'ils ont pu quitter après y avoir reçu des soins.

AGENDA

Neuchâtel

«Peutch improvisé»

«Peutch» réunit trois improvisateurs neuchâtelois: Carlos Henriquez, Noël Antonini et Christophe Bugnon. Ils se font fort d'improviser en public à partir de sujets écrits sur de petits papiers par les spectateurs. Le genre avoisine l'acrobatie... «Peutch improvisé» sera ce soir jeudi, demain et samedi 16 décembre à 20 h 30 au Théâtre du Pommier à Neuchâtel. Location: (038) 25.05.05. (comm-se)

Police et SIS de Neuchâtel

Prestation de serment

Le Conseil communal de Neuchâtel in corpore a pris acte du serment de treize aspirants et deux personnes civiles, hier, à l'Hôtel de Ville.

S'il appartenait au président de la ville, André Buhler, de présider la cérémonie de prestation de serment des membres du corps de police et du Service d'incendie et de secours, le discours incombait au directeur de la police et de la police du feu, Didier Burkhalter. Un directeur qui s'est dit «heureux», car ce n'est pas chaque année qu'une quinzaine de personnes sont assermentées.

Il a évoqué les conséquences concrètes pour les services publics et de sécurité des projets importants en voie de réalisation (implantation de Baxter, agrandissement des FTR et du CPLN, construction du nouvel hôpital et projet de théâtre) sans omettre l'ouverture prochaine

de la N5 à l'est de Neuchâtel, ni la perspective de l'Expo 2001.

Puis, il a encore évoqué le sauvetage sur le lac, nouvelle tâche déléguée par l'Etat, et les interventions antibruit au centre-ville qu'il a fallu organiser sans négliger la lutte contre la drogue et la criminalité. Il a conclu en félicitant les aspirants d'avoir «choisi des métiers beaux et utiles».

Ont été assermentés: aspirants du corps de police: Blaise Delisle, Michel Favre, Jacky Gérard, Thomas Loosli, Sylvain Paillard et Alain Saudan. Aspirants du Service d'incendie et de secours: Christophe Gutknecht, Bernard Otter, David Balmer, Christian Mauley, Cédric Michel, Francis Roth et Aldo Suter. Service administratif du cimetière de Beauregard: Ginette Escarre (nouvelle responsable de l'administration du cimetière). Corps de police: Jean-Pierre Habegger (secrétaire du service d'intervention). (at)



Assermentation à Neuchâtel

Pour le maintien de l'ordre et le respect des lois.

(Impar-Galley)

IMT-NE et restrictions budgétaires dans la recherche

Attention, danger!

Si elles devaient finir par passer la rampe des Chambres, les velléités fédérales de réduire la part du budget consacrée à la recherche auront des répercussions directes sur les institutions et centres de compétences neuchâtelois. Il faudra licencier, concède le directeur de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel (IMT-NE). Une perspective bien sombre pour un organe célébrant cette année ses vingt printemps d'existence.

Au début décembre, le conseiller aux Etats Jean Cavadini avait réussi à sauver la mise: les sénateurs refusaient de ramener à 233 millions les crédits consacrés à l'encouragement de la recherche scientifique pour les années 96-98. Mardi, le Conseil national a lui ratifié, à une courte majorité, l'arrêté fédéral urgent (AFU) instituant cette réduction de 62 millions sur quatre ans qui permettra une première économie de 14,6 millions de francs au budget 1996. La divergence étant patente, on va refaire un tour par les Etats avant de revenir au National. Mais si la coupe devait finalement être maintenue, les instituts et centres de compétences neuchâte-

lois peuvent s'attendre à souffrir singulièrement, à l'exemple de l'IMT-NE, partie prenante à ces programmes prioritaires dans lesquels on veut aujourd'hui «sabrer».

MENACES DE LICENCIEMENTS

«C'est toute notre planification ainsi que nos engagements avec nos partenaires industriels qui sont aujourd'hui en danger», explique Nicolas de Rooij, directeur de l'institut. Les projets entrant dans le cadre de ces programmes sont en effet planifiés depuis près de deux ans. Rien que pour la partie relative aux microsystèmes dépendant du programme prioritaire MINAST, l'IMT comptait sur un budget total de 8 à 9 millions pour les quatre prochaines années. «Et nous avions déjà dû nous restreindre», explique le directeur.

UN BUDGET DE 12 MILLIONS

Au départ, la Confédération prévoyait en effet de consacrer 405 millions pendant la période 96-99 aux programmes prioritaires au lieu des 233 qu'elle propose aujourd'hui. «Dans ce dernier cas, nous devons procéder à des licenciements», re-

lève le directeur. L'IMT, qui fonctionne avec un budget annuel de 12 millions, emploie en effet une centaine de collaborateurs et assure les salaires de près des trois-quarts d'entre eux par le biais des projets de recherche menés en collaboration et avec le financement de partenaires privés. Avec ses 40 doctorants, l'IMT est aussi un des centres les plus importants de Suisse en matière de formation postgrade.

Mais plus que la simple comptabilité ou l'emploi, c'est le manque de vision à long terme de la Confédération que déplore N. de Rooij: «A travers les parlementaires neuchâtelois, nous avons d'excellents défenseurs à Berne. Mais nous sommes réellement choqués de voir que malgré leurs efforts, c'est une fois de plus dans la recherche, soit dans l'avenir même de ce pays, que l'on veut tailler». Une perspective pas vraiment engageante pour un institut âgé de 20 ans, anniversaire que l'on fêtera l'an prochain à la fin des travaux de transformation actuellement en cours et pour lesquels le Grand Conseil neuchâtelois, unanime, avait accepté de débloquer une dizaine de millions en début d'année. (cp)

Jeune chambre économique de Neuchâtel

Superbe geste de solidarité

Une somme de 35.000 francs a été récoltée dans le cadre de l'action «Solidarité sida» menée par la Jeune chambre économique de Neuchâtel. L'intégralité du montant a été remis hier au Groupe sida Neuchâtel qui l'attribuera au renforcement de son action d'information et de prévention.

Le 20 mai dernier, la Jeune chambre économique de Neuchâtel donnait le coup d'envoi

de son action «Solidarité sida» qui visait à récolter des fonds pour le Groupe sida Neuchâtel tout en diffusant un message de solidarité et de tolérance envers les victimes de ce terrible fléau.

Cette opération était basée sur une oeuvre-message de l'artiste Yvan Moscatelli reproduite sur deux types d'articles-solidarités (t-shirts et porte-préservatifs) dont la fabrication avait au préalable été financée par des

sponsors. Les articles ont été mis en vente dès le 20 mai dans différents lieux et lors de manifestations.

Le message de solidarité, créé par Yvan Moscatelli, a été diffusé à des milliers d'exemplaires et le projet a valu à la Jeune chambre économique de Neuchâtel le prix national 1995 des Jeunes chambres suisses récompensant la meilleure action communautaire. (comm-at)

Montmollin: nouveau projet de trottoir à l'étude

Sécurité des usagers en débat

Pluie de petits objets, la semaine passée pour le Conseil général de Montmollin. Sécurité des usagers, budget et informations ont tenu la vedette d'une séance copieuse mais calme.

Le Conseil communal de Montmollin a présenté aux élus un projet d'aménagement d'un trottoir en bordure de la route cantonale, au bas du village. Son coût devrait s'élever à 50.000 francs environ, et cette réalisation pourrait se faire dans le courant de l'automne prochain avec le concours des cantonniers de l'Etat.

Ce segment complètera, dans un endroit particulièrement dangereux, le réseau de trottoirs courant du sud au nord de la localité. Le Conseil général a manifesté son intérêt pour le projet, et il restera cependant à acquiescer du terrain auprès de six propriétaires bordiers.



Route cantonale Coffrane-Montmollin

La sortie de camions de la gravière de Rive dépose des amas de terre qui rendent la chaussée glissante et dangereuse. (Impar-Galley)

POMPIERS

Les élus ont également modifié le règlement de défense contre les incendies pour permettre d'améliorer les soldes d'une part, et pour faire correspondre le total des taxes avec celui des amendes pour non-participation aux exercices d'autre part. Jusqu'ici, les réfractaires s'en sortaient à meilleur compte que s'ils avaient payé la taxe des pompes.

Le Conseil général a porté le

montant des soldes à quinze francs par exercice et intervention, et à vingt francs à titre d'indemnité horaire pour les services spéciaux.

GRAVIÈRE

Le Conseil général a également parlé du trafic des camions

lourds entre la gravière de Rive et le village. Ce dernier laisse sur la route des amas de terre qui peuvent la rendre très glissante et dangereuse. Le Conseil communal a été chargé de prendre contact avec le canton pour qu'une solution à ce problème soit trouvée.

L'entreprise exploitant la gravière met pourtant à la disposition des camionneurs des bacs de lavage à la sortie des carrières. En vain, ont estimé les conseillers généraux de Montmollin.

Ces derniers estiment en outre que l'animation du centre du vil-

lage n'est pas assurée. Il y manque un lieu de rencontres avec des bancs, et éventuellement un aménagement pour les enfants qui permettrait aux habitants de nouer des contacts. La commission d'urbanisme a été chargée de faire des propositions pour remédier à cette lacune.

BUDGET ADOPTÉ

Les élus ont adopté le budget pour 1996, qui prévoit un bénéfice de 35.000 francs pour un total de recettes de 1,9 million. Ils ont également accepté une nouvelle version du règlement de discipline dans les écoles, et le rapport de la commission scolaire.

Le Conseil communal a par ailleurs promis au Conseil général de reparler du problème de circulation posé sur l'étroit chemin du quartier des Grands Champs. Il n'a pas pu traiter la question, faute de temps. Les élus ont nommé Isabelle Gobbo, Jean-Claude Glauser, Blaise Girardin, François Rougemont et Bernard Guyaz à une nouvelle commission de réglementation de la construction d'un site de compostage communal et du système de ramassage des déchets végétaux.

Le président a donné lecture de la lettre de démission d'Attilio Proserpi du Conseil général. Enfin, les élus continueront d'entendre la lecture du procès-verbal de leurs précédentes délibérations, malgré une tentative d'échapper à ce pensum. (agl-E)

AGENDA

Couvret

Noël italien

La colonie italienne du Val-de-Travers fêtera Noël le samedi 16 décembre prochain dès 15 heures à la Grande Salle de Couvret. Une fête organisée par le Comitato Cittadino. A cette occasion, les élèves de l'école italienne du district présenteront un spectacle. (mdc)

Saint-Sulpice

Un véhicule pour la voirie?

Le Conseil général de Saint-Sulpice tiendra sa dernière séance de l'année vendredi 15 décembre. Les élus se pencheront sur le budget 1996, se prononceront sur l'acceptation d'un leg et sur un avenant au règlement de police. Une demande de crédit de 80.000 francs pour l'acquisition d'un véhicule pour la voirie et la nomination d'une commission pour l'achat de ce véhicule figurent encore à l'ordre du jour. (mdc)

Boveresse

Temple en bouteilles

Les travaux de rénovation et de transformation du Temple de Boveresse ont débuté dernièrement. Pour adoucir les conséquences financières de ces travaux, le Conseil communal, après avoir mis en vente des cartes postales, propose du vin de Neuchâtel. Des bouteilles de blanc ornées d'une étiquette, réalisée par Patrice Clerc et représentant le temple, bien sûr. Elles seront mises en vente, samedi 16 décembre, de 10 heures à midi dans le local de vote du collège de la localité. Avis aux amateurs. (mdc)

Accordéon à Môtiers

Soirées de L'Echo

La société d'accordéonistes L'Echo de Riaux, de Môtiers, donnera sa soirée annuelle vendredi 15 et samedi 16 décembre (rideau à 20 heures) à la salle des spectacles du village. En seconde partie, les enfants de la société interpréteront une danse avant que d'autres membres ne présentent une pièce de théâtre baptisée «Chewing-gum». La soirée du samedi prendra fin par un bal, dès 22 h 30, avec «Walter et sa musique». (mdc)

Budget de Savagnier: déficit important

Pas de panique

Le programme de la séance de ce soir du Conseil général de Savagnier s'annonce copieux. En tête de l'ordre du jour, le budget pour 1996 laisse apparaître un déficit de 276.316 francs avec une participation aux différentes charges et subventions calculées sur une population de 775 personnes.

Selon le rapport de l'exécutif, cet excédent de dépenses, bien qu'important, ne doit pas être considéré comme alarmant. Il est dû en bonne partie aux intérêts des emprunts contractés pour la construction du nouveau complexe communal de La Corbière.

VENTE

Il ne tient en outre pas compte des subventions à recevoir, pour un montant de 1.970.000 francs, et qui diminueront ces intérêts au fur et à mesure de leur encaissement. Un projet de vente de terrain communal devrait également se conclure l'an prochain

et son incidence n'est pas incluse dans ce budget. Le puits naturel de la ferme des Pointes s'obstrue de plus en plus. Il est nécessaire de construire une citerne pour l'alimentation en eau de l'écurie de ce rural et pour créer une réserve incendie.

De ce fait, l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI) promet une subvention de 37.500 francs sur la construction de cette citerne de 100 mètres cubes, dont le coût est estimé à 77.500 francs. Les élus seront donc saisis d'un crédit dont le montant correspond à cette somme.

Le «chemin des Ecoliers», petite route parallèle à la rue principale du Grand-Savagnier, est entretenu par la voirie communale mais appartient encore à cinq propriétaires différents. Des constructions sont prévues au nord de ce chemin.

Avec l'accord des propriétaires concernés, l'exécutif propose d'incorporer ce passage au domaine public communal. (mw)

Pour permettre la construction d'un immeuble locatif de quatre appartements, le Conseil communal et la Société de laiterie sollicitent des élus un échange de 45 mètres carrés de terrain. Maîtresse d'œuvre de cette construction, la société OEC (Organisme de l'économie de la construction) désire acquiescer en ce lieu 1015 mètres carrés de terrain communal. Cette acquisition est également soumise au Conseil général.

CRÈCHE

La validation de l'initiative populaire en faveur de structures d'accueil pour la petite enfance occupera également les élus. De même que la modification des buts de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz, les rapports des commissions scolaire et de l'école infantine, et la nomination d'un membre à la commission scolaire en remplacement d'Anne-Marie Bottinelli. (mw)

La Vue-des-Alpes

La Saint-Nicolas sur le Col

Vendredi dernier, 18 h 30, col de La Vue-des-Alpes: bonnets, mouffles et écharpes attendaient avec excitation l'arrivée de saint Nicolas. L'Association de développement de La Vue-des-Alpes (ADVA) avait organisé cette manifestation pour les enfants de la région et des alentours.

Ils ont été deux pour accueillir une cinquantaine d'enfants: saint Nicolas, mais aussi le Père Fouettard pour ceux qui n'avaient pas été sages. «Je n'ai pas eu beaucoup de travail», a expliqué ce dernier. Une joie pour son compère qui a distribué paquets surprises (avec les traditionnels cacahuètes, bis-

cômes, chocolats et mandarines) et sachets de bonbons.

Le plus difficile, pour les têtes blondes, a été d'approcher saint Nicolas. Certains ont pleuré, d'autres ont enfoui leurs têtes dans le pull de leur papa ou de leur maman.

Les plus valeureux ont chanté une chanson de Noël avant de recevoir leurs cadeaux. La fête finie, saint Nicolas est reparti par la forêt, hotte vide et canne à la main, suivi du Père Fouettard, la baguette basse.

DIX MILLE FRANCS POUR UNE TABLE

Du côté de l'ADVA, cette manifestation a été une réussite. «Nous envisageons maintenant de changer ou de réparer la table

d'orientation qui se dégrade», a expliqué son président depuis 1984, Marcel Kipfer. «Cette table est faite de pierre de lave qui ne se trouve qu'en Auvergne, et le projet de sa réparation s'élève à environ 10.000 francs. Une autre solution pourrait être envisagée.»

Marcel Kipfer a également précisé que Luc Dupraz, propriétaire de l'Hôtel de La Vue-des-Alpes, était membre de l'ADVA sans appartenir à son comité. L'ADVA souhaite une collaboration avec lui, tout en restant indépendante.

La prochaine manifestation du Col est d'envergure. Le 7 mai, la caravane du Tour de Romandie cycliste y fera halte, au soir de sa première étape. (czu)

Budget 1996 de La Côte-aux-Fées

Noirs sont les chiffres

Noirs sont les chiffres du budget 1996 de La Côte-aux-Fées. C'est le contraire qui eut été étonnant... La commune du Haut du Vallon est la seule du district - hormis Couvet - à prévoir un bénéfice pour l'exercice à venir.

Le budget niquelet annonce un bénéfice - certes modeste - légèrement inférieur à 18.000 francs. Mais la santé financière d'une commune se mesure à l'occasion de la publication des comptes et non de celle du budget. D'ailleurs, ces dernières années, le résultat réel du ménage de La Côte-aux-Fées a de loin dépassé - en mieux bien sûr - les prévisions.

LE MILLION

Si comparaison n'est pas raison, il est toutefois intéressant de mettre en relation les sommes encaissées par La Côte-aux-Fées et par Fleurier - la plus peuplée des communes du district - au chapitre de l'impôt sur le bénéfice des entreprises. Pour 1996, la première prévoit des rentrées d'un million de francs, alors que la seconde annonce 115.000

francs... L'horlogerie de luxe a du bon!

Le législatif niquelet se prononcera sur le budget vendredi soir. A cette occasion, plusieurs demandes de crédits seront soumises à l'approbation des élus. La plus importante - d'un montant de 240.000 francs - concerne des travaux de transformation et d'améliorations de la maison de commune.

Depuis plusieurs années, la commune envisage d'offrir une place d'apprentissage dans le cadre de son administration. Un projet toujours en suspens, l'infrastructure et la disposition des locaux actuels ne permettant sa concrétisation. Si les travaux prévus obtiennent le feu vert du législatif, cela sera dès lors possible. Les conseillers généraux se pencheront également sur un crédit de 61.500 francs pour des travaux d'entretien et de modernisation de la station d'épuration, sur un crédit de 35.000 francs pour l'aménagement du chemin de la Crêta et sur un crédit 46.000 francs pour l'éclairage public (chemin de la Crêta et Les Jeannets). (mdc)

Information aux administrés

Travers donne l'exemple

S'il existe une commune au Val-de-Travers soucieuse d'informer ses administrés, c'est bien celle de Travers. Le numéro 9 du «Journal d'informations communales» baptisé «A Travers le pont» vient de parvenir à la population. Accompagné du calendrier du ménage de Travers, deuxième du genre.

Cordon ombilical entre les autorités et la population, le dernier numéro du journal communal est une mine de renseignements sur la gestion des déchets. De la taille des arbres à l'épandage du fumier en hiver, en passant par le coût de l'élimi-

nation et les moyens pour faire économiser de l'argent à la collectivité et donc à chaque contribuable.

Quant au calendrier du ménage de Travers, illustré d'anciennes vues de la commune, il contient, au verso de chaque page, lui aussi une foule d'informations des plus utiles.

Dans ce cas également, l'accent est mis sur la récupération des débris, notamment avec la reproduction des fiches «Info-déchets» concoctées par le Service cantonal de la protection de l'environnement. Pour l'heure, l'exemple traversin n'a pas fait tâche d'huile. (mdc)

Noël communautaire célébré à Saint-Imier

Une tradition née du cœur

Quatre éditions suffisent-elles à justifier l'appellation de tradition? A Saint-Imier, on aimerait croire que oui et savoir que l'action «Univers Noël» sera reconduite chaque année. Avant de s'inquiéter de la pérennité du rendez-vous, il s'agit de goûter pleinement le riche programme de fête, servi par une quarantaine de bénévoles les 24 et 25 décembre à la Salle de spectacles de Saint-Imier.

Toutes les discussions de bistrot ne restent pas forcément sans lendemain. Certaines peuvent générer des projets de grande générosité. A l'image de celle tenue, il y a trois ans, par un groupe de jeunes Imériens qui se concrétisera par l'organisation du premier «Univers Noël».

UTILITÉ RECONNUE

Dans ce monde là, Noël se célèbre en communauté, jeunes et vieux se confondent, et ceux qui choisissent de vivre ce moment en solitaire le font par choix, pas par fatalité. Il faudra que l'offre soit trois fois répétée pour que le message soit entendu et qu'à la clientèle attendue des personnes isolées se joignent celles des familles et des visiteurs.

L'utilité de pareille manifestation est aujourd'hui unanime-

ment reconnue. Au moment d'attribuer ses dons annuels, le Conseil général de Saint-Imier ne s'est d'ailleurs pas fait faute d'inscrire, pour la deuxième fois, «Univers Noël» sur la liste des bénéficiaires.

Apprécié ce geste l'est, au même titre que tous les autres, par les organisateurs puisqu'un de leurs principes est d'assurer la gratuité de la fête. Lui seul permet à ce rendez-vous d'être véritablement accessible à tous.

PRIVILÈGE DISPUTÉ

Si, pour l'instant, l'édition 1994 fait référence, tout a été entrepris pour que sa descendante immédiate puisse lui disputer ce privilège.

Sans lui apporter de profondes corrections, les organisateurs ont cherché à peaufiner leur proposition tout en lui imposant d'être toujours empreinte de la même chaleur. Le résultat de leurs efforts s'appréciera dimanche 24 décembre à partir de 18 h et dès 11 h le jour de Noël.

Le programme concocté, entremêlant qualité et diversité, est riche de promesses. Le repas de la Veillée de Noël servira d'entrée à une soirée qui fera la place belle à la chanson française. Le Bel Hubert, Clédar et Willy Mathez se relayeront pour la servir. Le duo Duc et Claude et leurs chansons rocks et le guitariste James offriront une animation complémentaire.

Annoncé également, le Père Noël, invité à descendre de son



Contribution désintéressée

Nombre d'artistes régionaux, dont le pianiste Pierre Eggmann, se produiront gracieusement les 24 et 25 décembre à la Salle de spectacles de Saint-Imier. (Privée)

traîneau afin de distribuer des cadeaux aux enfants.

Le lendemain, cet illustre hôte devra partager la vedette avec le

clown Paty, l'autre ami des petits, véritable magicien puisqu'en un après-midi seulement il parvient à en faire des acteurs comme en attestera la pièce

interprétée en fin de journée. Il appartiendra au Corps de musique de donner le tempo de ce deuxième jour de fête, avant que ne soit servi à midi, un repas chaud, principale nouveauté de l'édition 1995.

L'après-midi, un savoureux cocktail de musique classique et de jazz sera proposé par le Quatuor Nussbaum, Marlène Guenat-Nussbaum, Paula Oppliger-Mahfouf, et par Claire et Marie-France Musard.

En soirée, la programmation musicale s'ouvrira toutes les libertés puisque le pianiste Pierre Eggmann et des musiciens complexes se lanceront dans d'étonnantes improvisations.

Avant d'être concentré à la Salle de spectacles, «Univers Noël» descendra dans la rue pour y tenir un stand à l'occasion des nocturnes commerciales agendées demain et le 21 décembre.

Samedi, les clients de deux centres d'achat seront invités à déposer une contribution dans la hotte du père Noël. (nic)

● L'organisation de ce Noël du cœur repose exclusivement sur les dons. Aussi, nous nous permettons de mentionner aux personnes intéressées qu'ils peuvent être versés à «Univers Noël», CCP 23-2830-4, cpt: 177-1818. Les promesses de dons en nature sont, elles, enregistrées au tél. (039) 41.52.32.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEL
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVE

Grand Conseil
Trois départs

Durant sa dernière séance hebdomadaire, le gouvernement a pris connaissance de la démission présentée par la députée Käthi Bangerter (PRD, Aarberg), pour la fin de la session de novembre dernier. Elle sera remplacée, sur la liste du Parti radical-démocratique du cercle électoral d'Aarberg, par Kurt Gfeller, de Lyss. Le député Fritz Abraham Oehrl (UDC, Teuffenthal) a pour sa part décidé de quitter le Grand Conseil pour la fin de l'année. Il sera remplacé, sur la liste de l'Union démocratique du centre de Thoun-Est, par Hans-Rudolf Zaugg, de Fahrni. Enfin, Franziska Teuscher (AV, Berne) a renoncé à son mandat parlementaire à la fin de la session écoulée. Margrith Göldi Hofbauer, de Berne, lui succédera sur la liste de l'Alliance verte et sociale de la capitale. (oid)

AGENDA

Saint-Imier

Vente de biscuits

Fidèle à une tradition établie depuis 1986, l'Ecole secondaire organise régulièrement des échanges de classes avec des établissements similaires de Suisse alémanique. Ainsi l'année prochaine, les élèves de 9e année se rendront à Zoug pour les uns, à Wildhaus (Saint-Gall) pour les autres. Jocelyne Veuve Biland et Pierre Leuthold, professeurs d'allemand dans les classes concernées, mettront sur pied un programme très varié, qui permettra aux élèves de chaque région linguistique de découvrir une nouvelle contrée. Pour financer une partie de ces échanges, les élèves de 9e année vendront des biscuits - de fabrication «maison»! - ce vendredi 15 décembre, de 16 à 18 h, sur les places du Marché et du 16 Mars. (sp)

Villeret

Concert public

Ce soir, à 20 h au local de la musique, la Fanfare Brass-Band de Villeret donnera son traditionnel concert de Noël. Organisé à l'intention de toute la population, ce concert gratuit sera bien évidemment placé sous la direction de Roland Krüttli. Les musiciens se réjouissent d'accueillir leurs concitoyens en nombre. Entrée libre. (mw)

Volaille bernoise atteinte d'un mal anglais

Milliers de poules condamnées

Parce qu'elles pourraient être atteintes de la maladie de Newcastle (NCD), 16.000 poules pondeuses vont être tuées.

Localisée dans la commune bernoise de Safnern, cette maladie est une infection virale aviaire hautement contagieuse qui occasionne de grosses pertes économiques chez la volaille de rente. Dans des cas rares et seulement lors d'un contact étroit avec les animaux malades, elle peut provoquer chez l'homme une conjonctivite. Par contre, il n'existe aucun risque d'infection par la consommation d'oeufs ou de viande de volaille.

Les cas se sont multipliés ces dernières années dans les pays voisins. Grâce à des contrôles

rigoureux et à des mesures de quarantaine à l'importation, la Suisse avait pu minimiser les risques.

TROUBLES MULTIPLES

L'agent de la NCD apparaît sous plusieurs formes, plus ou moins virulentes, avec des symptômes également très divers. Les caractéristiques principales permettant de reconnaître la maladie sont les suivantes: le rendement de la ponte diminue, la coquille des oeufs est plus fine, les muqueuses de la tête sont enflées et cyanosées.

CAUSE INEXPLIQUÉE

D'autre part, la respiration plus difficile s'accompagne d'un râle et des troubles de

comportement, tels que paralysie et torsion du cou, apparaissent. Pour éviter une propagation de l'épizootie, l'Office vétérinaire du canton de Berne a ordonné la mise à mort rapide de tout l'effectif contaminé. Les spécialistes s'activent à élucider la source de l'infection.

Des zones de protection et de surveillance d'un rayon de 10 km ont été mises en places autour du foyer de l'épizootie. Dans ces zones, qui englobent les districts bernois de Bienne, Büren et Nidau, le trafic de volaille et d'autres oiseaux détenus en captivité est limité.

Ces prochains jours, tous les effectifs se trouvant dans la zone de protection feront l'objet d'un examen vétérinaire approfondi. (Imp-comm)

Tramelan: préparation du «syndicat d'initiative»

Le bébé se présente bien

L'idée d'un «syndicat d'initiative» - son appellation définitive doit encore être choisie - fait son chemin, le comité d'étude multipliant les démarches.

Durant la phase de gestation, on continuera donc de désigner le nouvel organisme par les termes «syndicat d'initiative». En attendant que ses initiateurs aient opté, probablement d'ici au printemps prochain, pour une appellation qui serra de près sa sensibilité et ses activités, toutes choses qui demandent encore à être précisées exactement.

COLLABORATIONS
À L'ÉTUDE

Par la voix de Frédy Gerber, le comité d'étude tient à préciser qu'il n'a nullement ralenti le rythme de ses activités, sur lesquelles règne un esprit positif;

au point de pouvoir prédire que le bébé se présente bien.

A des séances d'information dont il qualifie l'impact de fort encourageant, ledit comité a fait suivre les réunions de travail. Ses partenaires essentiels en furent jusqu'ici les comités de l'Association des commerçants (ACT) et de l'EX-TRA. Mais il a tenu déjà des rencontres avec la Municipalité et Pro-Tramelan également. Dans l'immédiat, le comité va approcher d'autres associations - l'Office du tourisme du Jura bernois, par exemple - qu'il entend informer de ses réflexions et avec lesquelles il souhaite développer des principes de collaboration.

Durant la fin de cette année et le début de la prochaine, les contacts s'intensifieront entre le futur organisme et les artisans, les industriels, les représentants

locaux du secteur tertiaire et les sociétés culturelles et sportives.

UN ÉLAN NOUVEAU

Parallèlement à ces contacts divers, le comité d'étude continuera à travailler de manière interne, qui s'attachera ces prochaines semaines à la mise au point de détails tels que statuts et autres cahiers des charges. Ainsi sera-t-il en mesure de soumettre, à l'assemblée constitutive, un projet concret et crédible. Et le comité de souhaiter que Tramelan se dote d'un «organe novateur qui, certes, ne pourra rien révolutionner, mais pourra donner un élan nouveau, des moyens efficaces, un esprit créatif aux activités d'un village qui n'est jamais resté inerte dans le développement de sa vie commerciale, culturelle, sportive».

(sp-de)

Canton de Berne: trop rare pour le chasser

Le lièvre est protégé

La suspension de la chasse au lièvre commun est maintenue pour cinq ans dans le canton, où cette espèce continue de se raréfier.

Contre la proposition de l'Association cantonale des chasseurs, la Direction de l'économie publique a décidé de ne pas réouvrir la chasse au lièvre, en raison de l'insuffisance de ses effectifs. En effet, depuis 1991, la population de lièvres a toujours tendance à régresser.

En 1991, préoccupé par la diminution massive des lièvres communs, le Grand Conseil avait chargé le gouvernement de promulguer une interdiction de sa chasse, pour une période de cinq ans, dans le cadre de la révision de la Loi cantonale sur la chasse et la protection du gibier et des oiseaux. Durant cette période, les effectifs de lièvres devaient être observés scientifiquement, dans certaines zones appropriées.

PLUSIEURS FACTEURS

Entre-temps, les scientifiques, les chasseurs, les protecteurs de la nature et les autorités sont tombés d'accord pour affirmer que la chasse n'exerce pas une influence prépondérante sur les effectifs de lièvres, lorsque leur population est suffisante. La diminution du nombre de ces animaux est plutôt due à la dispari-

tion, sur une grande échelle, de milieux naturels appropriés. S'y ajoutent probablement une série de facteurs environnementaux.

Mais les effectifs relevés dans les zones analysées - qui sont considérées comme des biotopes particulièrement bien adaptés aux lièvres - sont toujours si faibles qu'il faut pourtant renoncer systématiquement à chasser cet animal, sur l'ensemble du canton. Un renoncement qui répond à des impératifs d'éthique de la chasse aussi bien qu'à des critères liés à la biologie.

Par ailleurs, les chasseurs bernois avaient renoncé spontanément à la chasse au lièvre variable, pendant les cinq prochaines années également.

QUE FAIRE?

Parallèlement à cette suspension de la chasse, l'Office des forêts et de la nature élabore actuellement un concept de protection des biotopes, en collaboration avec l'Association cantonale bernoise des chasseurs, l'Association cantonale pour la protection de la nature et l'agriculture. Des interventions ponctuelles sur le paysage devraient permettre de mieux relier les milieux naturels et de créer les zones de tranquillité qui manquent actuellement au lièvre. (oid-imp)

Ecole de sport de Macolin

Nouvelles constructions

L'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM) projette de construire deux nouvelles installations sportives. Une nouvelle grande halle pour les jeux de ballons doit être construite à Macolin même. Cette réalisation est dévisée à 18,5 millions de francs.

A Ipsach, près de Bienne, il est prévu de réaliser des installations nautiques destinées à la

pratique de la voile et du surf. Ce projet devra être redimensionné pour atteindre un prix maximum de 2,8 millions de francs.

L'Office des constructions fédérales a présenté hier les deux projets sélectionnés par une commission d'experts.

Du 14 au 22 décembre, les plans seront exposés à l'EFSM. (ats)



Offres boucherie
valables jusqu'au samedi

Viande suisse

Côtelettes de porc	le kg	14.50	10.50
Rôti et tranches de porc (filet)	le kg	26.50	19.50
Rôti et tranches de porc (cou)	le kg	18.50	14.50



Vente de poisson frais chaque vendredi matin

En promotion le 15 décembre 1995

Truite entière vidée le kg ~~13.50~~ **9.50**

Vente de poisson frais aux :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Saignelégier
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Bassecourt
- Centre Tramelan
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre Saint-Imier
- Centre Colombier
- Centre Bevaix
- Centre Fleurier
- Centre Boudry
- Centre Vauseyon
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi au Super Centre Portes-Rouges, Neuchâtel (4 arrivages par semaine)

Coop Neuchâtel - Jura Jura bernois

MONTFAUCON - Halle de gymnastique
Vendredi 15 décembre 1995 - Samedi 16 décembre 1995
Ouverture des caisses à 19 h 30

SUPER LOTO

organisé par la Société de cavalerie des Franches-Montagnes

Une tonne de viande fumée ● Radios ● Paniers garnis ● Bon de voyage Montres ● Chaîne stéréo ● Cartons: 1/2 porc fumé
Nouveau: abonnement de soirée; 1/2 soirée, coupons

14-778395

IMMOBILIER

A remettre pour le 1er février
boulangerie-pâtisserie à Neuchâtel.
Bon emplacement. Pour traiter, seulement Fr. 40 000.-
Ecrire sous chiffre D 28-37096 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

28-37096

IMMOBILIER

A louer à Renan, place Ami-Girard 4
Appart. 3 pièces, Fr. 550.- + ch. tout confort moderne.
Seignette 8
Appart. 2 pièces, Fr. 520.- + ch.
BEAU SOLEIL SA, ☎ 033/51 19 90
5-258038

A vendre **SUPERBE VILLA** (Val-de-Ruz). Vue imprenable. Prix selon entente. Pour obtenir de plus amples renseignements, manifestez votre intention sous chiffre M 132-779961 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.
132-779961

A louer **GARAGE** individuel No 6
Jacob-Brandt 106. Fr. 130.- Libre tout de suite.
☎ 039/267 067, heures repas
132-780292

GOSPEL

RTN
LA RADIO NEUCHÂTELOISE



Samedi, 16. décembre 1995, à 20.15 h,
La Chaux-de-Fonds, salle de musique
The Jackson Singers (USA)

Gospel et Spiritual-Songs qui nous tiennent à cœur. Ils chantent aussi bien la «Battle of Jericho» que le Jugement dernier «When the Saints Go Marchin In». Lors de leurs concerts on se sent mis dans les coins les plus «noirs» de Harlem.

La Chaux-de-Fonds, La Tabatière, Av. Léopold-Robert 29, Tél. 039 - 23 94 44

IMMOBILIER

A VENDRE
A La Chaux-de-Fonds
Quartier sud-ouest de la ville
APPARTEMENT NEUF DE 4 PIÈCES
avec terrasse et jardin
Exécution soignée - Excellent rapport qualité/prix

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76
132-780067

A LOUER à La Chaux-de-Fonds à la rue des Crétets 102

Appartement de 3 1/2 pièces

Loyer avantageux
Fr. 680.- + charges
Libre pour date à convenir
Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
UNPI



Tubage et construction de canaux de cheminées

Obriest & co

Tél. 038 31 31 20 Rue des Parcs 112
Fax 038 30 55 01 2006 Neuchâtel

CASTEL REGIE

A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-JeanRichard 5

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Cuisine agencée.
Loyer: Fr. 850.- + charges.
Libre tout de suite.

2034 Peseux (038) 31 78 03

LA CHAUX-DE-FONDS

centre ville
Av. Léopold-Robert 62
A louer tout de suite ou pour date à convenir

2 appartements

● 3 1/2 pièces au 1er étage
Loyer: Fr. 998.- + charges

● 4 pièces au 3e étage
Loyer: Fr. 1200.- + charges

Pour visiter:
M. De Nuccio, ☎ 039/23 73 60
à midi ou dès 17 heures.

137-746652

Un coup de pouce à la propriété!

Au nouveau prix actuel!

LE LOCLE

Votre futur logement
REFAIT A NEUF
Bloc-cuisine moderne, vitrocérame, lave-vaisselle, sanitaires neufs, etc...

4 pces: Mensualité: Fr. 738.- + ch.

3 pces: Mensualité: Fr. 601.- + ch.

Devenez propriétaire, c'est plus que jamais le moment!

28-36955

Pourquoi chercher plus loin!

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 033 / 25 94 94

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

55

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

«C'est peut-être un meurtre concernant uniquement le Département de Police de New York, mais ils ont demandé l'assistance du laboratoire des sciences comportementales à Quantico, et je les aiderai dans la mesure du possible.

Il demanda l'addition.

- Nous ferions bien d'y aller.

- Papa, je reviens dimanche. Je peux très bien me rendre seul au match. Tu sais bien que tu crèves d'envie de suivre cette affaire.

- Je ne veux pas t'en faire subir les conséquences.

- Ecoute, ils ont vendu toutes les places pour le match. Je vais passer un marché avec toi. Si je revends ton billet pour le prix que tu l'as payé, sans bénéfice, je garde l'argent. OK? J'ai rendez-vous avec une fille demain soir. Je suis fauché et je ne supporte pas de demander à maman de me prêter de l'argent. Elle m'envoie voir ce gros plein de soupe qu'elle a épousé. Si désireux que nous soyons copains. Vince sourit.

- Tu as l'étoffe d'un escroc. A dimanche, fiston.

Dans la voiture qui roulait vers la

morgue, Darcy et Nona gardèrent les mains jointes. Dès qu'elles arrivèrent, on les conduisit dans une pièce près de l'entrée.

- On va venir vous chercher lorsque tout sera prêt, leur explique le policier qui les avait amenées. Ils sont sans doute en train de prendre des photos.

Des photos. Erin, ne t'en fais pas. Envoie ta photo s'ils la réclament. Autant faire les choses jusqu'au bout. Darcy regarda droit devant elle, à peine consciente de l'endroit où elle se trouvait, du bras de Nona autour d'elle. Charles North. Erin l'avait rencontré à 19 heures, mardi soir. Il y avait plus de deux jours. Mardi matin, elle et Erin avaient plaisanté au sujet de ce rendez-vous.

Darcy dit à voix haute:

- Et aujourd'hui, je suis assise à la morgue de la ville de New York, en

train d'attendre qu'on m'emène voir une femme morte qui, j'en suis sûre, va être Erin.

Elle sentit vaguement le bras de Nona se resserrer autour d'elle.

Le policier revint.

- Un inspecteur du FBI va venir vous rejoindre. Il vous demande de l'attendre avant de descendre.

Vince s'avança entre Darcy et Nona, les tenant chacune fermement par le coude. Ils s'arrêtèrent devant la vitre qui les séparait de la forme immobile allongée sur la civière. Au hochement de tête de Vince, l'employé de service retira le drap qui recouvrait le visage de la victime.

Mais Darcy savait déjà. Une mèche de cheveux auburn s'échappait du drap qui dissimulait la victime.

(A suivre)

Verdict de la Cour criminelle contre Urs Borer

Douze ans de réclusion

En retenant le délit manqué d'assassinat et en taxant Urs Borer «d'être égoïste et cynique», La Cour criminelle du Jura a prononcé hier une peine de douze ans de réclusion à l'encontre de ce Lauffonnais de 35 ans, auteur de deux fusillades et d'une septantaine de vols. La Cour a tenu compte d'aveux spontanés et d'une responsabilité quelque peu diminuée du prévenu pour aller en-dessous des 14 ans réclamés par le procureur. La défense avait quant à elle plaidé une peine inférieure à sept ans.

Les faits étant reconnus, un seul problème se posait pour les cinq juges (Chappuis, Logos, Steullet, Boinay et Piquerez). Urs Borer, dans la fusillade de Delémont en novembre 93 (agent de la cantonale grièvement blessé) et quinze jours plus tard dans un parking de Bâle (gardien blessé aux bras et aux doigts) a-t-il tiré avec l'intention de tuer?

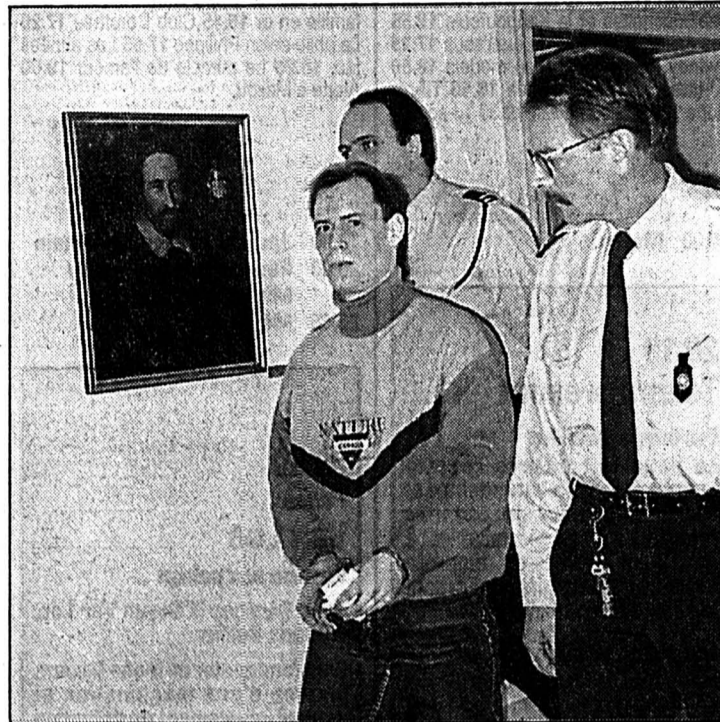
Le prévenu avait déclaré: «Je suis prêt à tirer, pas prêt à tuer. C'est un petit risque de tuer» en se disant excellent tireur. Reprenant les déclarations spontanées que le prévenu a faites dès son arrestation, des rapports précis des services spécialisés, des témoignages des victimes, il est apparu au contraire que Urs Borer était déterminé, visant et lâchant une fois onze balles, la seconde fois sept balles, en direction de ses victimes.

La forme aggravée du meurtre (l'assassinat) est donnée en l'espèce, estime la Cour, car Urs Borer a agi avec une absence de scrupule voire du cynisme. Il a démontré qu'il faisait peu de cas de la vie d'autrui.

Se penchant ensuite sur l'expertise psychiatrique qui parle de caïd fragile, Gérard Piquerez a fait état de troubles de la personnalité. «Il se sent agressé par les personnes qu'il agresse». Sa tachycardie, qui le troublait dans ses actions, ne joue pas de rôle selon le tribunal qui lui reconnaît toutefois une responsabilité moyennement diminuée.

Il écope donc de douze ans de réclusion moins 679 jours déjà effectués. Il écope aussi des frais, ceux de l'instruction se montant à eux seuls à... 40.000 francs. Le procès Borer est l'un des plus graves depuis l'avènement du Jura.

La fusillade de Delémont avait secoué la police jurassienne à l'époque et les exercices d'approches d'individus suspects avaient été travaillés d'autant... Mgo



Urs Borer

L'expertise psychiatrique parle de caïd fragile: «Il se sent agressé par les personnes qu'il agresse». (Impar-Gogniat)

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Franches-Montagnes Valse des conseillers

A une année des élections communales dans le Jura, on assiste à une valse des conseillers communaux aux Franches-Montagnes. Après Le Noirmont (départ de René Frésard), changement à Saignelégier avec le retrait de Gloria Hostettler. Charles Baltzarini devrait lui succéder, Claudine Donzé étant la deuxième des viennent-ensuite. A Goumois, il conviendra de remplacer la seule femme au conseil, Marie-Térèse Mercier ayant donné sa démission. A Soubey, personne ne s'est présenté pour succéder à Bernard Choffat. L'électeur se rendra aux urnes en janvier. Enfin à Saint-Brais, pour remplacer Michel Queloz, deux candidats se sont mis en lice: Denis Guerdat et André Frésard, Scrutin début janvier également. (mgo)

Courtételle

Faillite Wannier

Dans le cadre de la faillite de Francis Wannier de Courtételle, un important immeuble était mis aux enchères par l'Office des poursuites de Delémont. Cet immeuble d'une dizaine d'appartements et garages se situe à la rue du Haut-Fourneau dans la capitale jurassienne. L'estimation de l'expert est de 2,17 millions. Le préposé Jean-Louis Chappuis n'a pas pu procéder à l'adjudication de cet immeuble malgré l'offre faite. En effet, il aurait fallu atteindre le montant de 1,725 million pour couvrir l'hypothèque de premier rang (la vente était requise par un créancier de second rang) ce qui n'a pas été le cas. (mgo)

En Ajoie

Auberges aux enchères

Vente aux enchères de deux auberges en Ajoie. Le Restaurant de l'Ange à Alle a été racheté par son créancier hypothécaire, la BCJ (Banque Cantonale du Jura), pour un montant de 300.000 francs. L'expert l'estimait à 490.000 francs. Quant au Café du Nord à Porrentruy, il a été également repris par son créancier hypothécaire, la Pax Assurances à Bâle pour un montant de 350.000 francs. Les hypothèques sur ce dernier immeuble s'élevaient à... 680.000 francs. (mgo)

Parlement jurassien

Alcoolisme et environnement

Au cours de la séance d'hier, le Parlement jurassien a adopté un postulat de Gilles Froidevaux, PS, relatif au développement économique. Il demande qu'une étude établisse quels sont les secteurs économiques porteurs de développement et les conditions de leur maintien.

Il suggère aussi de promouvoir le capital-risque, en plus des activités des sociétés existantes comme Promindus, Cofidex et la FIER. Même si l'Etat entend mettre l'accent sur la prospection à l'étranger, de tels objectifs ne sont pas incompatibles et se-

BAS MOBILE

Prétendre aujourd'hui qu'il s'agissait de coups de semonce ou qu'il a fait exprès de tirer à côté ne tient donc pas la route.

ront intégrés dans le 4e Programme de développement économique. Concernant les stages des élèves de l'Ecole de soins infirmiers dans les hôpitaux jurassiens, le ministre de la Santé a donné toutes garanties au député Yves Monnerat, PDC. Il en a été de même au sujet de l'hospitalisation des patients de la clinique de Bellelay, où le député Philippe Rebetez, Combat socialiste, craint que les bénéficiaires de prestations AVS-AI ou de prestations complémentaires soient désavantagés.

De même, concernant la prise en charge des malades d'alcoo-

lisme, le ministre a précisé les conditions d'hébergement Clos Henri à Lajoux. Cet établissement sera reconnu par les caisses-maladie à bref délai. Le taux d'occupation actuel, qui avoisine 35%, devrait donc être plus élevé à l'avenir.

La motion du PCSI développée par Michel Jobin a été acceptée sans débat. Elle demande la création d'un Prix de l'environnement, décerné tous les deux ou quatre ans, financé par l'Etat mais aussi par des entreprises, en vue d'encourager la recherche de solutions protégeant l'environnement. V. G.

Rachat de la Patinoire de Porrentruy

Députés très critiques

L'octroi aux communes d'Ajoie d'une subvention de 500.000 francs permettant le rachat de la Patinoire de Porrentruy par les communes ajolotes a été adopté par 51 voix contre 3. Ce vote cache mal de nombreuses réserves émises par des députés de tous bords. Ils ont critiqué la gestion dispendieuse, folle et insensée des dirigeants de la Patinoire couverte d'Ajoie et la confusion créée avec les comptes du HC Ajoie. La folie des grandeurs des dirigeants du HCA parvenu parmi l'élite du hockey suisse a été dénoncée.

Si le Parlement a accepté d'allouer 0,5 million aux communes

ajolote en vue du rachat, il a exigé qu'aucune revendication supplémentaire, au-delà des 2,2 millions de dettes, ne soit possible.

Ce faisant, il s'est opposé à l'ultime volonté de la Banque Cantonale du Jura qui entendait maintenir une cédule hypothécaire de 200.000 francs en 4e rang. S'exprimant sur cette revendication de dernière heure, Odette Sanglard, PS, a reproché à la BCJ de «chercher à reporter sa responsabilité sur le dos des collectivités publiques».

Elle a affirmé que l'attitude de la BCJ «n'est pas sérieuse, est inadmissible et que cela devient

vraiment inquiétant». Le Parlement a modifié in extremis l'arrêté, de telle manière que les communes ne doivent pas reprendre une dette supérieure à 1,5 million de francs.

Le Parlement a consacré tout l'après-midi à l'adoption des mesures d'économie qui réduisent le déficit budgétaire de 25 à 11,7 millions.

Toutes les propositions gouvernementales ont été acceptées, y compris l'augmentation des subsides de l'Etat aux écoles privées de 38 à 40% concernant les élèves lycéens et de 43 à 45% concernant les autres élèves. V. G.

Dossier thermique et droits politiques

Aucun changement n'est souhaitable

Dans une interpellation, le député Jean Christen, PLR, Le Noirmont, demandait que le dossier thermique qui accompagne tout projet de construction puisse être joint au dossier en fin de procédure et non au début. Cela engendrerait en effet des frais supplémentaires.

En effet, en cas de refus d'un projet, ce dossier doit être refait. Sa réalisation est souvent

confiée à des experts spécialisés, ce qui engendre des coûts excessifs.

Selon le ministre de l'Environnement, Pierre Kohler, seuls trois projets soit 1% ont été refusés et ont donné lieu à l'établissement d'un nouveau dossier. La modification de la procédure n'est donc pas justifiée. Il ne sera pas donné suite au vœu du député Christen.

En fin de journée, le Parle-

ment a rejeté le postulat socialiste tendant à l'introduction de l'initiative rédigée de toutes pièces et du référendum constructif. Selon le ministre de la Justice, suivi par la majorité du Parlement, les instruments démocratiques fixés dans la Constitution cantonale suffisent et il ne se justifie pas de les compliquer, au risque de perturber les notions politiques des citoyens. V. G.

Maison du ministre Kohler sprayée

A l'heure des questions orales, le président du Gouvernement jurassien devait lancer cette phrase qui a retenu l'attention des députés. Parlant des problèmes d'élimination des ordures, il devait déclarer: «Il est plus difficile de trouver des solutions à ces problèmes que de sprayer la maison du président».

En effet, de nuit, les murs de l'immeuble où habite Pierre Kohler à Delémont ont été sprayés. On peut y lire: «Champs-Fallats: Kohler colo-

ré» avec des points qui font le tour du bâtiment. Cette action est évidemment à mettre en rapport avec la décharge de matériaux spéciaux sis dans les galeries de Saint-Ursanne.

Les opposants ont toujours affirmé que cet entreposage menaçait directement la nappe phréatique des Champs-Fallats. Pierre Kohler ne s'est pas formalisé de cette action en ajoutant que le président du WWF Jura habitait le... même bâtiment que lui.

Mgo

Questions orales au Parlement

Dérapages et malaise

Une quinzaine de députés sont montés hier à la tribune à l'heure des questions orales. Les CFF, les PTT, le BCF, des dérapages à la LAMal et un certain malaise au home de Charmoille reviennent comme des leitmotiv.

Assurance-maladie d'abord. Le député Petignat (PS) demande si les déductions prévues actuellement dans les feuilles d'impôts en la matière seront adaptées au vu des hausses de tarif. «Cela n'est pas prévu. Des subsides (28 millions) seront octroyés pour les assurés économiquement faibles (40% des Jurassiens les toucheront) répond le ministre Schaller.

HOME SUR LE GRIL

Philippe Rebetez (CS) parle de dérapage en voyant des compagnies d'assurance augmenter leurs franchises à 300 francs (au lieu de 150) pour diminuer leurs primes et attirer le client. Claude Héche parle de pratiques discutables et va chercher une solution pour informer les gens qui se posent des questions.

Il va aussi se pencher sur l'assurance-maladie des frontaliers. Malaise ensuite du côté du home de Miserez-Charmoille qui a déjà défrayé la chronique. L'UDC Kohler parle de délation, de suspicion et de plaintes au sein de ce home.

La commission de gestion en-

tendra les personnes concernées. La lumière sera faite. «Il n'est pas admissible que l'image de cet établissement soit ternie par le mauvais fonctionnement du personnel» dira le ministre Héche. Les bouleversements en cours au sein des PTT et des CFF inquiètent toujours les députés. Le ministre Kohler affirme ouvrir l'œil. Il songe à une communauté tarifaire avec les cantons voisins pour les transports et des prestations universelles pour les PTT.

TROIS SUJETS

Trois sujets enfin. A l'endroit du BCF nouveau. Monique Cossali (PS) s'étonne qu'on enlève le volet politique à ce bureau alors même qu'il n'y a qu'une femme sur cinq à l'exécutif, 9 sur 50 au Parlement et aucune à Berne. «Aux associations féminines des partis politiques de se prendre en main. Le BCF ne fera plus de propagande avant les élections» répond Anita Rion. Daniel Hubleur (PCSI) s'étonne du virage à 180 degrés du ministre Kohler quant à la décharge de Vendlincourt.

«Ce n'est pas une volte-face du ministre mais une décision fédérale qui impose l'incinération des ordures dès l'an 2000» répond le président du Gouvernement. Enfin, on saura que les règles sur les auberges seront sous toit en automne 96. Il est grand temps. Mgo

Tués, invalides, orphelins, traumatisés par millions Enfants victimes de la guerre

Deux millions de morts, quinze millions d'invalides physiques ou de victimes de traumatismes psychologiques, un million d'orphelins et douze millions de sans-abri: au cours de la dernière décennie, la guerre n'a pas épargné les enfants, principales victimes des conflits dans le monde.

Cinquante ans après la fin de la Seconde guerre mondiale, le rapport annuel du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, l'Unicef, constate que même si «les temps ont changé», la situation des enfants dans les pays en guerre ne s'est pas améliorée. Des millions d'entre-eux, leur «innocence meurtrie», leurs «espoirs anéantis», vivent dans la «terreur quotidienne».

Pour les protéger, l'Unicef a élaboré une charte contre la guerre en dix points. Elle comprend l'interdiction des mines antipersonnel, la dénonciation systématique des crimes de guerre perpétrés sur des femmes et des enfants, mais aussi des mesures pour empêcher la conscription des enfants et étudier les conséquences des sanctions économiques sur les jeunes populations.

L'Unicef défend depuis 1985 l'idée de «zones de paix» et de



Enfants rwandais. Par milliers sur les routes, dans des camps. (Keystone-a)

cessez-le-feu temporaires qui permettraient aux enfants pris dans les combats de recevoir des soins.

Les actions de l'Unicef, qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire, sont perpétuellement menacées par la guerre. Depuis sa création, l'agence des Nations Unies a remporté d'importantes victoires: la lutte contre la poliomyélite, la signature par 179 pays de la convention sur les Droits des Enfants. Mais les crises chroniques, en particulier en Afrique, remettent régulièrement en cause les avancées réalisées.

Nouvelles technologies, généralisation des bombardements

aériens, multiplication des guerres civiles: les victimes de la guerre appartiennent désormais à 90% aux populations civiles, contre 50% dans les siècles précédents.

«Les conflits d'aujourd'hui s'enracinent dans les différences ethniques. Dans ces circonstances, tout membre de l'autre ethnie est considéré comme un ennemi potentiel», dit le rapport.

Dès lors, les enfants sont placés en première ligne dans les conflits. Dans 25 pays du monde, des milliers d'enfants âgés de moins de 16 ans ont été contraints de prendre les armes. Dans la seule année 1988, on dé-

nombrant au moins 200.000 enfants-soldats.

Ces enfants-soldats sont souvent victimes de violences lors de leur entraînement: en Sierra Leone, cette année, des enfants furent obligés de prendre part à la torture ou l'exécution de membres de leur famille.

Ceux qui échappent aux rangs des armées subissent les exactions, comme les fillettes et les adolescentes violées en Bosnie, en Croatie ou au Rwanda.

Les enfants représentent près de la moitié des 53 millions de personnes déplacées par les conflits au cours des cinquante dernières années. Beaucoup d'entre eux se sont retrouvés seuls sur les routes, comme au Rwanda l'année dernière où près de 114.000 enfants, séparés de leur famille, erraient, livrés à eux-mêmes.

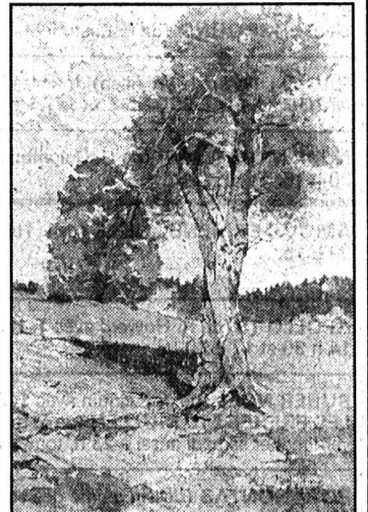
Les enfants sont particulièrement vulnérables lorsque la nourriture et les denrées d'urgence constituent un enjeu dans le conflit. Entre 1980 et 1988, près de 330.000 enfants ont péri en Angola des conséquences des conflits. Les survivants traumatisés souffrent de cauchemars, d'anxiosités et autres troubles psychologiques.

Selon une étude réalisée cette année, 66% des enfants angolais ont vu des personnes se faire tuer devant eux, 91% ont vu des cadavres, 67% ont assisté à des tortures ou des violences.

(Sue Leeman/ap)

Exposition:
Willy Schreyer à l'UBS

Le chant du Jura



Hauts pâturages. Aquarelle (Impar-Gerber)

Plus qu'octogénaire, mais animé d'un enthousiasme que l'on salue, le Chaux-de-Fonnier Willy Schreyer, aquarelliste très sensible, s'adonne avec vigueur et énergie à la peinture de son pays, les Montagnes neuchâteloises, dont il décline les charmes et le caractère selon les couleurs des saisons.

Porté par l'amour de la nature, il s'en fait l'interprète sincère et délicat dans une palette de tons très doux; ses œuvres sur papier illustrent la région, les fermes typiques, les forêts mêlées de feuillus et de sapins, les fontes des neiges ou les chemins creux en hiver, si propices à travailler les blancs et les gris, taches vibrantes de lumière. Nulle trace de personnage dans ces paisibles aquarelles; seul l'habitat austère, sous son ample toit à deux pans, révèle dans les paysages montagnons la présence humaine. Dans l'exubérance chromatique des courts étés jurassiens, dans les flamboyements de l'automne, Willy Schreyer puise matière à colorer plus vivement ses compositions, qui se mirent parfois avec élégance dans les eaux limpides d'un étang.

Depuis près d'un demi-siècle au Valanvron durant la belle saison, il semble connaître tous les secrets de son pays, où il se balade encore à la recherche de nouvelles émotions qu'il interprétera dans ses œuvres. Willy Schreyer a toujours vécu en dessinant, peignant ou modelant. C'est auprès de Léon Perrin qu'il s'est perfectionné, pour s'adonner au plaisir de la création artistique parallèlement à son métier, dans l'habillement de la montre, sans doute à la base du soin porté à tout ce qu'il réalise. (sg)

● La Chaux-de-Fonds, UBS, jusqu'au 1er mars 1996.

CONCERTS

«Santa Cecilia», à La Chaux-de-Fonds

Le Quatuor à cordes «Santa Cecilia» est formé de musiciens qui ont fait leurs études au Conservatoire «Santa Cecilia» de Rome. Après s'être perfectionnés dans quelques-unes des plus prestigieuses académies: Hochschule für Musik à Vienne, «Indiana University» aux Etats-Unis, Accademia Chigiana à Sienne et après avoir été lauréats de plusieurs concours internationaux, les quatre musiciens se sont retrouvés à Crémone. Encouragés par le violoniste Salvatore Accardo, Marco Serino, Stefania Azzaro, violons, Gabriele Croci, alto, Valeriano Taddeo, violoncelle, ont fondé le «Quartetto di Santa Cecilia». L'ensemble s'est produit pour la première fois au Festival de Crémone, en juin 1993. Depuis lors le quatuor poursuit sa carrière. Au programme du «Santa Cecilia», samedi au Conservatoire: «Langsamer Satz» de Webern, l'op. 95 de Beethoven dit «Serioso», et l'op 41 No 3 de Schumann. (comm)

● La Chaux-de-Fonds, Conservatoire, samedi 16 décembre, 20 h.

L'OSN À NEUCHÂTEL

Au programme de son deuxième concert d'abonnement, l'Orchestre symphonique neuchâtelois (OSN) a inscrit la pétillante Ouverture des Noces de Figaro, de Mozart, suivi du 5e Concerto pour piano et orchestre de Beethoven, une œuvre lumineuse et profonde, soliste Catherina Lemoni. En seconde partie, l'OSN interprétera la Symphonie no 2 «Chant de louange», de Mendelssohn, une pièce importante avec solistes et chœur, que l'on peut rapprocher de la 9e de Beethoven. Les solistes seront Béatrice Voellmy et Regina Jakobi, sopranos, et Karl Markus, ténor. Les accompagneront le Chœur Bach de Berne et Hans-Joerg Baettig à l'orgue. Soutenu par la Fondation Ruth et Ernst Burkhalter, ce concert sera repris au Casino de Berne et au Théâtre de Beaulieu à Lausanne. (comm)

● Neuchâtel, Temple du Bas, vendredi 15 décembre, 20 h 15.

Assurance-maladie 1996

Les compléments d'assurance

Nous avons vu que la LAMal offrait une large palette de prestations. La détermination de l'étendue d'une couverture est cependant personnelle.

La question à se poser est la suivante: «En ce qui me concerne, où se situe la limite de couverture?»

L'étendue des compléments dépend de la réponse. La LAMal dispose que l'assuré a le libre choix parmi les fournisseurs de prestations (hôpital en division commune, médecin, pharmacien, physiothérapeute, etc.). L'assureur ne rembourse cependant qu'à concurrence du tarif applicable au lieu de résidence ou de travail ou dans les environnements en matière ambulatoire, du lieu de résidence en matière hospitalière. Mais, parfois, la consultation ou l'hospitalisation externes au canton résultent d'une nécessité médicale et non pas du choix de l'assuré. C'est le

cas lorsque, par exemple, la maladie nécessite un traitement que les établissements ou médecins du canton ne peuvent pas fournir. En ce cas, l'assureur (en matière ambulatoire) ou le canton (en matière hospitalière) prendront en charge la différence de coûts sans conséquence pour l'assuré. Il est cependant fortement conseillé d'interroger son assureur afin de déterminer si l'on se trouve dans un cas de nécessité médicale justifiant le traitement hors canton.

En d'autres termes, si l'assuré de son propre chef décide une hospitalisation ou choisit lui-même de consulter un spécialiste hors canton, alors que le traitement aurait pu être effectué dans la région neuchâteloise, il supporte l'éventuelle différence tarifaire. Pour pallier cet inconvénient, l'assuré peut conclure un ou des compléments. Il en va de même s'il revendique le

confort et le choix hospitalier de la division mi-privée ou privée. Il existe en outre toute une série de couvertures complémentaires possibles, variant d'un assureur à l'autre, allant des médicaments non reconnus aux naturopathes, en passant par les préparations anthroposophiques et les techniques de relaxations chinoises... Toutes ces couvertures sont facultatives. Chacun doit examiner sérieusement toute proposition de complément et en évaluer, par rapport à lui-même, l'utilité ou le caractère indispensable et ce d'autant plus que ces extensions ne sont, évidemment, pas gratuites!

Il faut alors savoir qu'en matière de compléments, on sort du cadre de la LAMal. Il n'y a plus de libre passage d'un assureur à l'autre, les primes peuvent être différenciées selon le sexe et l'âge, la couverture frappée de réserves ou conditionnée à

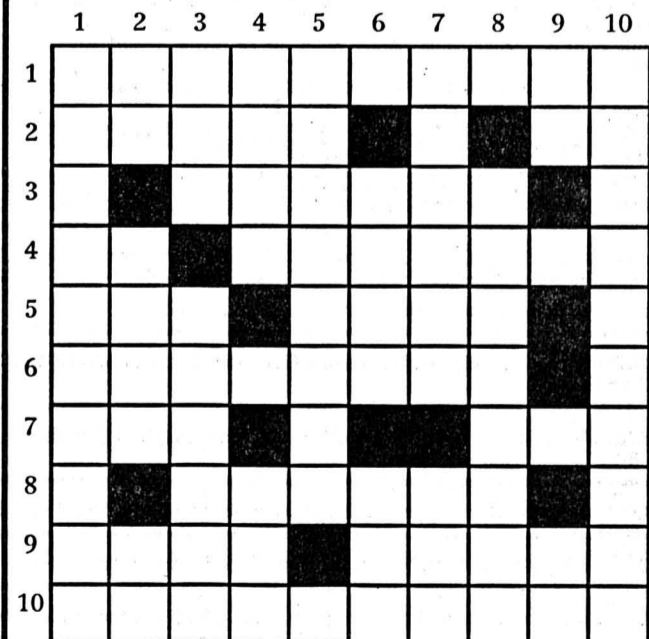
l'existence d'une couverture de base (LAMal) auprès du même assureur, quand celui-ci ne refuse encore pas purement et simplement d'accorder le complément en raison de l'état de santé.

Si, pour l'assurance de base, l'assuré dispose de la faculté de changer d'assureur sans trop de problèmes, on voit que la conclusion de compléments auprès du nouvel assureur n'ira pas forcément de soi. A moins que l'on n'y renonce, le changement d'assureur pour la couverture de base doit alors faire l'objet d'un examen attentif des conditions complémentaires auprès du nouvel assureur.

Roland Zimmermann,
Service de l'assurance-maladie,
Neuchâtel

La semaine prochaine: l'aide au paiement des primes.

MOTS-CROISÉS No 729



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 728:

Horizontalement: 1. Contresens. 2. Ana - An. 3. Voisin. 4. Toit - Inuit. 5. Oural - Ici. 6. Api. 7. Nu - Tsarine. 8. Aspect - Nom. 9. Irait - Ai. 10. Effarouché. Verticalement: 1. Cartonnage. 2. On - Ou - Us. 3. Navire - Pif. 4. Ota - Tétra. 5. Roi - Lascar. 6. Si - Patio. 7. Sain - Ir - Tu. 8. Ennuï - In. 9. Ic - Noah. 10. Septicémie.

ROC 524



Horizontalement: 1. On ne le voit pas faire cavalier seul... 2. Un vulgaire oui - Préposition. 3. Toiles protectrices. 4. Touche de gris - Mollusque en spirale. 5. Pronom personnel - Organe filtrant. 6. Chichi. 7. Prit l'initiative - Durillon. 8. Chacun en veut le plus grande part. 9. Contester - Port grec. 10. Bien attachés.

Verticalement: 1. Ah! la coquine... 2. Article contracté - Manière d'être - A la mode. 3. Supplément bienvenu - Illustrer. 4. Flan de légumes - Bel oiseau. 5. S'il fait du chemin, c'est bien gentiment. 6. Invectiver - Mèche folâtre. 7. Abrutie - Fleuve français. 8. Une situation qui ne demande pas grand effort. 9. Note - Muettes. 10. Mises au tombeau.

Tous différents, tous égaux

Placée sous le slogan «Tous différents - Tous égaux», initiée en octobre 1993 à Vienne par le Conseil de l'Europe, la campagne de la jeunesse contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance s'est déployée dans le canton de Neuchâtel avec plus d'une dizaine de manifestations. Une soirée finale, au cours de laquelle les jeunes présenteront les actions entreprises sur sol neuchâtelois, aura lieu demain vendredi. Organisée par la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) et le Bureau du délégué aux étrangers, cette rencontre permettra également de visionner en première le film «Lettres vidéo», signé Claude Bianchi et Pierre-Yves Jeanneret. Signalons enfin le document «Portraits des jeunes initiateurs de projets neuchâtelois en 1995», que vient de publier le bureau sus-mentionné. (sg)

● Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives, Espace Agassiz, 15 décembre, 20 h.

Livre Un policier pour dix balles

Publier des romans policiers originaux au prix de 10 francs, voilà le projet du journaliste-écrivain de Grandson Michel Bory. Essai réussi avec cette deuxième aventure de l'Inspecteur Perrin, officier de la Sûreté vaudoise. Perrin, amoureux de la mer, se retrouve naviguant sur les eaux de Hollande à la recherche d'un délégué du CICR officiellement disparu à Sarajevo. De coïncidences en embuscades, voilà notre enquêteur noyé dans les brouillards de l'Ijsselmeer, apprenant à distinguer entre péniches et chalands, coincé dans une écluse...

Michel Bory offre au lecteur une intrigue crédible, sans faire appel ni à la violence ni au crime sordide. Une lecture qui valorise avec à propos le roman de gare, ce genre littéraire que l'on dévore à ses heures creuses ou en voyage. (ts)

● L'Inspecteur Perrin va en bateau», RomPol, Lausanne, 1995.

CINÉMAS	
CYCLO (de Tran Anh Hung), 18 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
APOLLO 13 (de R. Howard avec T. Hanks), pour tous, tous les jours à 17 h 30. JADE (de W. Friedkin avec L. Fiorentino), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h 15, et 18 h 30. UNDERGROUND (de E. Kusturica), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
RADIO DAYS (de W. Allen), tous les jours à 18 h 15 en V.O. AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), pour tous, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, jeudi à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
APOLLO 13 (de R. Howard avec T. Hanks), pour tous, tous les jours à 20 h 15, jeudi aussi à 14 h 30 et 17 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
SUPER NOËL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, tous les jours à 15 h et 17 h 15. LES FRÈRES MC MULLEN (de E. Burns avec M. McGlone), 12 ans, tous les jours à 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h, toutes les séances en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, jeudi à 14 h 30, 16 h 45, 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
SHANGHAI TRIAD (de Z. Yimou avec G. Li), 12 ans, jeudi à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15, jeudi aussi à 17 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
PRÊTE À TOUT (de G. Van Sant avec N. Kidman), 16 ans, tous les jours à 17 h 45 en V.O. et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 28 10 77
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (de E. Chatiliez avec M. Serrault), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
ADULTÈRE (de C. Pascal avec R. Berry), jeudi à 20 h 30, vendredi à 19 h, samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 14 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 18 h, dimanche à 17 h. CYCLO (de Tran Anh Hung), 18 ans, jeudi à 20 h, samedi à 21 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
FORGET PARIS, jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. RÉCITAL: Stefka Perifanova, piano, Lyceum club (Loge 8), à 18 h 30. FILM: «Un trait d'union: le tunnel sous La Vue-des-Alpes», par André Paratte, Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: jeudi dès 22 h, Karaoké, jusqu'à 4 h. IMPRO: «Peutsch», Théâtre du Pommier, à 20 h 30.	LE LOCLE
SPECTACLE: «Vacances de rêve», par les Amis de la scène, salle de spectacle, à 20 h 30.	BOUDRY
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200.400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace-santé, pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHEQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHEQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHEQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. P.-E. Bouvier, peinture, jusqu'au 7.1.96. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, jusqu'au 13.1. DU MANOIR. Petits formats, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. LES ARBRES. Patrick Roeschli, Popof, peinture, aquarelle, jusqu'au 31.1. Tous les jours 10-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h.	LE LOCLE
DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérard Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. SPSAS Neuchâtel-Bienne, jusqu'au 13.1. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaqueroed et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15.12.	NEUCHÂTEL
2016. Marguerite Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coï, reliefs peints, gravures, jusqu'au 30.12.	PESEUX
LA RÉSIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14.12.	CORTAILLOD
JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardi-samedi 8-22 h, dimanche 8-18 h.	VAUMARCUS
NUMAGA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h.	MÔTIERS
NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h.	LA NEUVEVILLE
CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardi-dimanche 14 h-18 h.	SAINT-IMIER
PAUL BOVÉE. Laurent Boillat, jusqu'au 17.12. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELÉMONT
AU VIRAGE. Stoimen Stofov, jusqu'au 23.12. Vendredi-dimanche 15-19 h.	SÉPRAIS

LE LOCLE

Le cœur d'une maman ne vieillit point et quand il a cessé d'aimer, c'est qu'il a fini de battre.

Nous avons l'immense chagrin de faire part du décès de notre très chère et inoubliable épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie,

Madame Lucette MOERI
née DUBOIS-DIT-COSANDIER

enlevée à l'affection des siens, le 9 décembre 1995, dans sa 86e année.

Monsieur Jean-Louis Moeri:

Monsieur et Madame Jean-Maurice Moeri, Caroline et Géraldine, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Antoine Susin-Moeri, Florence et Paola;

Monsieur et Madame Pierre Moeri et Vincent, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées.

LE LOCLE, le 9 décembre 1995.

«Seigneur garde en ton nom ceux que tu m'as donnés.»
Jean 17, v. 11

«Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.»
Jean 13, v. 34

Selon le désir de la défunte, le culte et l'incinération ont eu lieu le mercredi 13 décembre, dans l'intimité.

Domicile de la famille: Jacqueline et Antoine Susin-Moeri
24, Cardamines
2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0 ou au Home médicalisé Le Châtelard, ccp 23-2303-3.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-718181

LA BRÉVINE

Sans toi la vie ne sera plus tout à fait la même.

René et Anita Gertsch, à Davos, leurs enfants et petits-enfants;

Gaston Gertsch, à Lausanne;

La famille de feu Fritz Gertsch;

La famille de feu Jean Mathey,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean GERTSCH

enlevé à leur tendre affection, dans sa 87e année.

LA BRÉVINE, le 13 décembre 1995.

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 13, v. 31

Le culte sera célébré le vendredi 15 décembre, à 14 heures, au Temple de La Brévine, suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Rue Courvoisier 190 - 2125 La Brévine

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de Jean, peuvent penser au Service d'aide familiale, qui lui a permis de rester chez lui le plus longtemps possible, ccp 23-2480-0.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-718182

LA ZURICH ASSURANCES,
AGENCES DE LA CHAUX-DE-FONDS, NEUCHÂTEL
ET LA DIRECTION ROMANDE DE LAUSANNE

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Lucette MOERI

mère de leur collaborateur Monsieur Jean-Maurice Moeri.

132-780313

AUVERNIER

*J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course
J'ai gardé la foi*
II Tim. IV v. 7

La famille, les parents, les amis et connaissances ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Berthe BURKHARDT
dite Miquette

enlevée à leur affection dans sa 89e année.

*Mon âme bénis l'Eternel,
et n'oublie aucun de ses bienfaits!*
Psaume 103, v. 2.

AUVERNIER, le 13 décembre 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds vendredi 15 décembre, à 14 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Madame Eva Grandjean
rue du Puits 7
2300 La Chaux-de-Fonds

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à la Paroisse protestante d'Auvernier ccp 20-5716-5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Albert FAVRE-BULLE

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

157-718145

Profondément touchée par les nombreux témoignages d'amitié, de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Germaine BEUCHAT

sa famille remercie de tout cœur les personnes qui l'ont entourée par leurs visites, leurs envois de fleurs, leurs messages, leur présence aux obsèques et les prie de croire à sa sincère reconnaissance.

SAINT-IMIER, décembre 1995.

†

*Il reste sur notre chemin,
avec son souvenir,
l'exemple de sa vie de bonté et de dévouement.*

Madame Anne-Marie Triulzi-Streit

Manuela et Felice Battista-Triulzi et leurs enfants,
Daniele et Stefania, à Berne

Madame et Monsieur Lidia et Giovanni Canonico-Triulzi
leurs enfants et petits-enfants, en Italie

Madame et Monsieur Romana et Ettore Del Prato-Triulzi
leurs enfants et petits-enfants, en Italie

Madame Colette Streit-Renaud, et Monsieur William Jeanneret, Le Locle

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Oreste TRIULZI

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu, parent et ami enlevé à leur tendre affection mardi, à l'âge de 63 ans, à la suite d'un tragique accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 décembre 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 15 décembre, à 10 heures.

Notre papa repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue de la Fiaz 15

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Johanna PELLATON-SCHNEGG

Monsieur Charles-Henri PELLATON et ses fils Patrick et Alain

très touchés par l'hommage rendu à leurs deux chers disparus

Jean-Marcel PELLATON

et

Marcel PELLATON

vous expriment leur profonde reconnaissance pour la part que vous avez prise à leurs deuils, par vos présences, messages, fleurs ou dons.

Nous espérons que la douleur de la séparation cédera peu à peu la place au plaisir de les avoir connus et aux souvenirs des merveilleux moments passés ensemble.

BROT-PLAMBOZ, le 14 décembre 1995

132-780334

LE LOCLE

Très touchée par tant de sympathie, la famille de

Monsieur Louis DUBOIS

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part de près ou de loin à son grand deuil. Elle a été réconfortée de sentir sa peine partagée par les présences, messages, envois de fleurs ou dons.

157-718146

Quand on perd un être si cher, toutes marques de sympathie et d'amitié apportent réconfort et courage.

Sensibles à l'hommage rendu lors du décès de notre chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman,

Madame Ida BENOIT-PERRIN

nous ne pouvons que dire merci du fond du cœur à vous qui avez écrit, qui êtes venus de près ou de loin, qui avez envoyé des fleurs magnifiques ou remis des dons.

Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants.

LE LOCLE ET LE CACHOT, décembre 1995

157-718156

